

# JOURNAL DES CAMPAGNES



*L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.*

1ère ANNÉE

JEUDI, 20 JUILLET 1882

No 24

## JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE.

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toutes les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement : — **UNE PIASTRE**  
POUR LA FRANCE : **12 FRANCS 50.**

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

**LEGER BROUSSEAU,**

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

### L'épiscopat Irlandais

Voici le texte de la "déclaration" adressée aux fidèles d'Irlande par la hiérarchie catholique :

Dans la crise sociale que traverse aujourd'hui l'Irlande, et qui doit longtemps et profondément affecter ses intérêts moraux et matériels, vous avez le droit d'attendre que vos évêques vous donnent leurs avis avec leurs conseils, et contribuent à écarter les perplexités dont sont assésés aujourd'hui parmi nous les hommes les plus éclairés comme les mieux disposés. Pressés par notre devoir vis-à-vis de vous en cette conjoncture, et préoccupés anxieusement et au delà de toute expression de votre bien-être temporel aussi bien que spirituel, nous avons délibéré en notre assemblée sur l'état actuel de notre chère patrie, et nous hâtons de vous communiquer le résultat de nos délibérations.

Laissez-nous dire d'abord qu'en formant notre jugement, nous avons été principalement préoccupés de la considération de vos intérêts spirituels, que nous avons été guidés seulement par les prescriptions de la conscience et par la loi toutoujours juste et bienfaisante de Dieu. Pour vous, qui êtes des enfants dévoués de l'Église catholique, éclairés par la foi, obéissant au divin précepte de chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, pour vous comme pour nous, c'est et se doit être une vérité certaine que, dans toutes les questions sociales, politiques et religieuses,

la loi de Dieu est notre suprême règle ; que ce qui est mal moralement ne saurait être bien politiquement, et qu'un acte que Dieu défend ne saurait être avantageux à nous-mêmes et à notre patrie.

Appliquant ces principes aux événements qui ont lieu tous les jours parmi nous, et aux importantes questions qui absorbent actuellement l'attention de notre peuple, nous voyons des dangers contre lesquels nous devons élever des paroles d'avertissement, et de nombreux excès que nous devons profondément déplorer et nettement condamner.

Il est vrai qu'au point de vue religieux comme au point de vue politique, c'est le droit indiscutable des Irlandais de demeurer sur la terre natale, de vivre de sa fertilité, et de pouvoir user à leur profit des ressources de la patrie. C'est en outre le droit reconnu et même le devoir de ceux qui subissent l'oppression des individus ou de l'État, d'en rechercher l'affranchissement par tous les moyens légitimes : travailler à cette œuvre d'affranchissement est une noble œuvre de charité.

C'est sur ce terrain que le but de notre mouvement national a eu l'approbation et la bénédiction non seulement de vos évêques et de vos prêtres, mais du Souverain-Pontife lui-même, et qu'il s'est vu applaudir dans notre pays et dans les contrées étrangères par tous les hommes doués d'un esprit généreux et juste, sans distinction de race et de croyance. Il doit pourtant vous être connu, comme cela est connu du monde entier, que dans la recherche de votre but légitime, il a été de temps à autre employé des moyens absolument subversifs de l'ordre social, et contraires aux prescriptions de la justice et de la charité. C'est sur ces moyens illégitimes que nous désirons appeler votre attention, particulièrement sur les suivants.

1. Le refus de payer de justes dettes quand on est capable de les payer ; 2. l'acte d'empêcher les autres de payer leurs justes dettes ; 3. l'acte de causer quelque dommage au prochain, dans sa personne, son droit ou sa propriété ; 4. la résistance à la loi et à ceux qui sont chargés

de son application, ou le conseil de cette résistance donné aux autres ; 5. la formation de sociétés secrètes pour réaliser ce programme, ou l'obéissance aux ordres de ses associations.

Dans chacune de ces catégories, de nombreux "outrages" plus ou moins criminels ont été commis ; parmi eux, terriblement saillant, on a vu dominer le crime de meurtre, qui au moment même où nous vous parlons, soulève la conscience publique, déshonore notre patrie, et provoque la colère du Tout-Puissant.

Contre tous ces outrages, contre chacun d'eux, nous protestons au nom de Dieu et de son Église, et nous déclarons que votre devoir est de considérer comme le pire ennemi de notre foi et de notre patrie l'homme qui oserait conseiller ou justifier le moindre d'entre eux. Nous faisons un appel solennel aux fidèles, et particulièrement à la jeunesse des deux sexes, afin que non seulement ils n'aient aucun rapport avec les sociétés secrètes, mais encore qu'ils les condamnent et les combattent comme hostiles à la foi, à la religion, à la liberté sociale, et aux progrès de la patrie.

Laissez-nous maintenant vous affirmer que le mouvement national, purgé de ce qui est criminel et préservé de ce qui mène au crime, aura notre ardent appui et celui de notre clergé.

Une mesure considérable de justice a été accordée depuis quelques années aux tenanciers d'Irlande. Mais il leur est dû encore, à eux et à d'autres classes de nos concitoyens, particulièrement aux travailleurs, beaucoup plus de justice, et c'est votre devoir et le nôtre de formuler leurs revendications jusqu'à ce qu'elles soient reconnues.

Dans toutes vos agitations et luttes, vos prêtres seront avec vous, pour vous guider, et si besoin est, pour vous modérer ; mais vous ne pouvez attendre à les voir faire ce qu'en conscience ils condamnent. Ils ne peuvent semer la haine et la division parmi leurs fidèles ; ils ne peuvent, sous aucun prétexte, tolérer et encore moins soutenir l'anarchie et le désordre. Ils travailleront virilement avec

vous et pour vous, mais au grand jour, par des moyens légitimes, et pour un but louable et juste ; nous sommes assurés que votre filiale obéissance à leurs instructions et aux admonitions de cette brève déclaration, attirera la bénédiction de Dieu sur notre patrie, la sauvera des maux dont elle est menacée, et la conduira promptement à la prospérité et à la paix.

Avant de conclure, nous estimons de notre devoir de déclarer, sans pour cela vouloir d'aucune façon excuser les crimes et les outrages que nous avons condamnés, que d'après nous, ces crimes et ces outrages n'auraient jamais été commis si la population n'avait pas été réduite au désespoir, par les évictions ou la perspective des évictions pour non paiement de rentes exorbitantes ; et de plus, que la continuation de ces évictions, justement désignées par le premier ministre comme des condamnations à mort, doit être une fatale et permanente provocation au crime, et que c'est le devoir de tous les amis de l'ordre social, spécialement du gouvernement, d'y mettre fin aussitôt que possible et à tout prix.

Priant avec ferveur notre Dieu d'amour de répandre sur vous, et sur notre patrie dans l'affliction, les dons de sagesse, de piété et de courage de son esprit divin, et de vous enseigner à préférer les trésors de sa grâce à tous les biens de la terre, nous vous accordons de tout notre cœur notre bénédiction pastorale.

Dublin, 10 juin 1882.

Suivent les signatures des 28 archevêques et évêques d'Irlande présents à l'assemblée de Dublin.

### Le nouveau Torpilleur russe

Des expériences très complètes ont été faites récemment à Cronstadt pour reconnaître la valeur réelle d'un nouveau bateau sous-marin construit sur les plans de M. Dgevetzki.

Les essais préliminaires exécutés sur la mer Noire avaient été déclarés si satisfaisants par l'airauté russe, que des ordres furent donnés pour la construction de cinquante bateaux semblables, les uns pour la mer du Nord, les autres pour la Baltique.

Ils ont de 4 mètres 50 à 6 mètres

de longueur, et pèsent 2 500 kilogrammes, de sorte qu'un navire de guerre peut en porter un certain nombre, de la même manière que les embarcations ordinaires (1 mètre égale 1 verge et 1/10).

La forme de ces bateaux est celle d'un cigare ; ils sont mus par une hélice que les quatre hommes qui composent l'équipage font marcher avec leurs pieds. Ces hommes sont au centre du bateau sous un petit dôme vitré qui permet au chef de voir la direction du bateau.

La vitesse est de quatre milles à l'heure, et est regardée comme suffisante pour attaquer des navires à l'ancre ou venant à la rencontre du torpilleur.

Dans les conditions ordinaires, le bateau est entièrement submergé, à l'exception du dôme vitré qui sort de l'eau.

Le système pour monter, descendre est très ingénieux. Deux tiges de fer se projettent l'une de l'avant, l'autre de l'arrière ; sur chacune d'elles est un poids qui peut avancer ou reculer au moyen d'une chaîne.

Lorsque l'on veut immerger le bateau, on pousse le poids à l'extrémité de la barre d'avant ; il en résulte que l'avant du bateau s'enfonce, et que si l'on fait mouvoir l'hélice, le mouvement s'opère dans une inclinaison plus au moins considérable avec la surface. Lorsqu'on est arrivé à une profondeur suffisante, ce qu'on reconnaît au moyen d'un manomètre, on ramène le poids, ce qui met le bateau de niveau et rend la marche horizontale ; pour remonter ou pousser le poids d'arrière à l'extrémité de sa tige, ce qui fait relever l'avant et remonter le bateau obliquement vers la surface. Un réservoir contient de l'air comprimé en quantité suffisante pour vingt-quatre heures ; cet air sort par une soupape régulatrice, et l'air vicié est purifié par des moyens chimiques.

Chaque bateau porte un certain nombre de torpilles fixées à l'extérieur, mais pouvant être lancées du dedans.

Le bateau passe sous la quille du navire ennemi, et lâche les torpilles qui montent dans l'eau et vont se coller à la coque du navire par un effet d'aspiration dû à des pièces en gutta-percha qu'elles portent ; le bateau se retire alors à une certaine distance et met le feu aux torpilles par un conducteur électrique.

(L'ingénieur—traduction française du Engineering.)

### Industrie dangereuse

La police a opéré l'arrestation de plusieurs individus qui exerçaient la lucrative, mais dangereuse industrie de la fabrication des faux billets de la Banque de France.

Le promoteur de cette affaire est un boucher du nom de Jérù.

Il avait conçu un plan extrêmement habile, qui consistait à faire graver séparément les unes des autres et mêlées à d'autres dessins, toutes les figurines et toutes les inscriptions du billet de banque.

En faisant sur la pierre le report, on masquait la partie inutile, de sorte que le fragment de billet fût seul imprimé. Avec ce procédé de mosaïque, on arrivait donc à reconstruire tout le cliché d'un billet de cent francs.

Mais, pour tout cela, il avait fallu s'adresser à plusieurs fabricants, et c'est l'un d'eux qui, inquiet de la commande qui lui était faite, a averti le gouverneur de la Banque.

Une enquête a été commencée ; on a surveillé Jérù ; on a su quels travaux il avait fait faire à droite et à gauche, et, quand tout a été prêt, on l'a surpris, dans une maison en construction de la rue de Charonne, au

moment où, à l'aide d'un apprenti lithographe qu'il avait embauché, il terminait ses reports et faisait ses premières épreuves.

Ses premières épreuves, disons-nous, car aucun billet n'avait encore été lancé dans le commerce. Aucun n'avait même été fabriqué : les quatre premiers spécimens ne sont encore imprimés que d'un côté.

### Les affamés de la Chine

Le R. P. procureur des missions franciscaines écrit la lettre suivante :

Paris, le 15 juin 1882.

Monsieur le directeur.

« Dieu vient de bénir d'une manière spéciale vos bons abonnés, qui ont concouru à l'œuvre si intéressante des affamés de la Chine, en leur donnant au ciel de nouveaux intercesseurs.

« Plusieurs chrétiens, qu'ils ont sauvés d'une mort certaine au moment du grand fléau, viennent d'obtenir la palme du martyre.

« Dans le vicariat apostolique du Chang-Tong (Chine), deux chrétiens ont succombé sous les coups de la persécution. Le préfet du district de Decoi a fait saisir un catéchiste qu'il a chargé de chaînes, après lui avoir fait administrer huit cents coups de rotin, et pour semer la terreur parmi les chrétiens, il en a fait saisir trois autres.

« Quelques jours après cet épisode, cet indigne préfet procéda à un interrogatoire, et pour cette cause le premier catéchiste fut conduit à son tribunal. Sa première question fut celle-ci : Persévères-tu dans la foi chrétienne ? Le martyr lui a répondu : Oui. En attendant cette réponse, le préfet ne se tenant plus de rage se mit à crier : Administrez-lui deux cents coups de verges, puis donnez-lui encore cinquante soufflets. Le pauvre chrétien, après un tel supplice, tomba sur le sol privé de sentiment, et fut ramené mourant dans sa prison.

« Le mauvais préfet craignant que le vicaire apostolique n'écrivît à Pékin, réunit ensuite dans un banquet tous les avocats de sa région pour les gagner à son parti. Ces derniers, pour plaire à leur maître, inventèrent contre le martyr et contre Mgr Coci des colonnies. Si le chargé d'affaires de France à Pékin ne parvient à arrêter cette persécution, la religion catholique va se trouver dans une situation déplorable dans ce vicariat.

« Les nouvelles de Chan-Si sont consolantes. Le nombre des catéchumènes augmente chaque jour. Dans plusieurs endroits les païens ont maltraité les chrétiens, qui sont dans la plus grande misère, les païens ayant détruit leur récolte. Il y a une quantité des pauvres qui n'ont pas le nécessaire, vu qu'ils ont tout vendu au temps de la disette. Si on ne vient pas à leurs secours, ils mourront de faim comme tant d'autres sont morts d'inanition au moment du terrible fléau.

« Ces détails attendriront vos excellents abonnés, si pleins de foi. M'appuyant sur ces paroles de la Sainte Écriture : « Sans effusion de sang, il n'y a pas de rémission, » j'ajoute : Ce sang versé pour la bonne cause obtiendra des grâces de salut pour notre chère patrie, j'en ai la douce conviction !

« Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma vive reconnaissance !

P. MARIE DE BREST.

« procureur des missions franciscaines, « Rue Oudinot, 19, à Paris. »

### Le bien en France

On lit dans le *Courrier de la Champagne* :

Dans une commune de l'arrondissement de Reims, le maire vient de faire voter par le conseil municipal un supplément de traitement à l'instituteur, à la condition expresse qu'il continuerait à faire dire les prières et à apprendre le catéchisme.

Mais, objecte l'instituteur, si l'inspecteur me le défend ? — Vous direz que je veux et que nous voulons tous que nos enfants soient élevés chrétiennement, comme nous l'avons été nous-mêmes ; si l'on vous défend de faire apprendre et réciter le catéchisme dans l'école, vous le ferez réciter dans votre cuisine, et, si on vous le défend encore, nous vous louerons un local où vous irez le faire après les classes, mais nous entendons que les choses soient ainsi.

Dans une autre commune, c'est l'instituteur qui, obéissant à sa conscience et à l'opinion unanime des habitants, déclare à M. le curé qu'il lui prêtera le même concours que par le passé, et qu'il prend sur lui d'offrir sa maison pour faire le catéchisme dans la semaine, puisqu'il est à peu près impossible de le faire dans l'église.

Non loin de là, tout un conseil municipal, considérant, ce sont à peu près les termes de la délibération, que M. le curé va avoir à se donner beaucoup plus de mal pour l'instruction religieuse des enfants, lui accorde, d'un vote unanime, un supplément de traitement.

Nous pensons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant la prière qui se récite maintenant dans une partie de la France pour obtenir la conservation de la foi par la conservation de l'enseignement catholique. Il y a un certain nombre de familles chrétiennes qui font réciter chaque jour cette prière par leurs enfants ; d'autres accoutument leurs enfants à terminer leurs prières du matin et du soir, par l'invocation : « Des écoles sans Dieu, délivrez-nous, Seigneur ! »

Voici cette prière, due à l'initiative et au zèle des vaillants catholiques du Nord :

« Jésus, notre bon et aimable Sauveur, qui avez aimé les âmes, et qui tant de fois avez témoigné votre amour à notre patrie, nous avons recours à vous aujourd'hui, et nous implorons plus que jamais votre assistance souveraine.

« Vous avez donné à votre Eglise la mission d'enseigner les peuples ; vous avez béni les petits enfants quand vous étiez sur la terre, vous avez jeté un regard de tendresse sur le jeune homme resté fidèle et pur ; vous avez choisi des âmes destinées à procurer votre plus grande gloire et notre plus grand bien : ô Jésus, ne laissez pas vos ennemis prévaloir contre ceux que vous aimez, et empêchez l'exécution de leurs néfastes projets.

« Ne permettez pas, Seigneur, que les impies déracinent la foi du sol de la patrie, ravissent à la France son glorieux titre de Fille aînée de l'Eglise, lèsent les intérêts sacrés de nos familles, et arrachent à nos populations fidèles et laborieuses les consolations et les espérances de la religion.

« Appuyés sur vos promesses, confiants en la miséricorde de votre Cœur sacré, nous vous supplions d'avoir pitié de votre peuple. Nous prenons pour intercesseurs auprès de vous l'auguste et immaculée Vierge Marie, le glorieux saint Joseph, patron de l'Eglise universelle, les saints patrons de nos écoles et de nos congrégations religieuses, ainsi que les saints Anges gardiens des enfants et des jeun-

« gens de la France. Oui, Seigneur, vous exaucerez notre prière ; vous nous protégerez et nous sauverez. Ainsi soit-il. »

### Le Catholicisme en Suisse

En Suisse, les catholiques continuent à élever de nouvelles églises pour remplacer celles qui leur ont été ravies.

C'est ainsi qu'une imposante cérémonie réunissait naguère à Lancy la foule nombreuse accourue de tout le canton. La nouvelle église, destinée à remplacer le misérable hangar qui a servi trop longtemps aux besoins du culte, s'élève au centre même du village. Depuis longtemps le besoin d'un édifice plus confortable se faisait sentir. Le nouveau temple construit grâce aux dons volontaires des fidèles et à la générosité d'un vénérable prêtre établi dans cette paroisse, répond dignement à ce besoin. Il a été béni par M. le vicaire général Fleury, au milieu d'un grand concours de populations.

A Zurich, un mouvement encore plus remarquable se fait sentir. Je vous ai déjà parlé du retour au catholicisme de deux représentants des principales familles de cette ville, émigrées à Zurich à l'époque de la restauration, M. le banquier Orelli et le docteur Pestalozzi. Ces conversions ne sont pas un fait isolé. On en signale d'autres, accomplies ces dernières années, ou qui seraient sur le point de se faire.

Berne, Genève ont également vu se produire dans leurs plus illustres familles des retours non moins consolants. Il serait facile de citer ici bien des noms propres, si la discrétion modeste de leurs auteurs n'avait tenu à éviter tout ce qui pourrait ressembler à un bruit de presse autour de ce qu'ils considèrent comme un acte essentiellement religieux de leur conscience.

Ces abjurations réitérées, et auxquelles la position de leurs auteurs donne, même aux yeux les plus prévenus, un caractère particulièrement désintéressé, exercent une profonde impression sur notre monde protestant.

Les plus vives polémiques se sont engagées à ce sujet entre les organes « orthodoxes » et les « libéraux, » les deux partis se renvoyant la responsabilité de la crise qui entraîne de plus en plus vers Rome l'élite du protestantisme.

Par contre, le plus grand respect n'a cessé d'être témoigné de la part de tous les partis aux nouveaux convertis. Le *Monde* qui, dans un article intitulé « Le mouvement catholique à Zurich, a cru pouvoir affirmer le contraire a été victime d'une information erronée. La vérité est que tous les journaux, sans acception de nuances politiques ou religieuses, ont rendu hommage à la parfaite sincérité des néophytes.

### Le cinquante millième piano !

On a fêté, chez un honorable facteur de pianos, non pas un centenaire, mais un... comment dirai-je ?

Il s'agissait de célébrer, par une agape, la « vente du cinquante millième piano fabriqué par la maison. »

Cinquante millième ! Ce chiffre fait rêver !...

Décomposez ce total par la pensée, et demandez-vous ce que les cinquante mille pianos représentent de rêveries pour demoiselles à marier, de mains serrées au son d'une valse entraînante, de pièces de trois francs données à l'accordeur, de romances anoncées par des amateurs ou par des cantatrices bourgeoises, de voisins troublés dans leur sommeil, de doigts d'enfants torturés par le professeur implacable, répétant : « Passez le

pouce ! " ou bien : " Allongez le petit doigt pour prendre l'octave ! ", de propos d'amour échangés sous prétexte de tourner les pages, de... de... de...

On a écrit, contre le piano et le pianisme, des volumes de diatribes, des kilos de quolibets. Ils ont mérité, par leurs excès, tous ces anathèmes et toutes ces railleries. Mais il y aurait, pour être équitable, à dire d'eux autant de bien qu'on en a dit de mal.

Si vous êtes pour l'abolition complète de la musique en chambre, n'en parlons plus. Mais, pour peu que vous reconnaissiez qu'il est avec les doubles croches des accommodements, ayez pour le piano moins d'amertume.

Partez de ce principe qu'il y aura toujours des gens qui incommoderont les autres par des bruits systématiques, et demandez-vous quel est l'instrument qui cause aux nerfs une sensation moins douloureuse que le piano, qui couvre les gens d'une couche moins épaisse de ridicule.

Voyons, nommez-le !

Aimez-vous mieux un monsieur qui joue du cornet à pistons ou du trombone, en roulant un œil sentimental ?

Préférez-vous l'accordéon aux exaspérantes vibrations ?

Voulez-vous que les dames se remettent à pincer de la guitare, ou à se fourrer entre les genoux ce tuyau disgracieux et compliqué de cordes qu'on appelait la harpe ?

Optez-vous pour le violon ? Un hypocrite, celui-là ! Il commence par un agacement presque agréable, quand il vous exhale sa petite note sentimentale. Mais ayez un voisin qui apprenne le violon et qui fasse des exercices ! Vous m'en direz des nouvelles. C'est à rendre fou, ce gratement de crin-crin en faux majeur ou mineur.

Reconnaissez donc que le piano est un bon enfant, en somme, moins cruel que tout le reste. Il fait un tapage bourgeois, auquel on s'habitue et qui ne vrille pas l'oreille. Il a de plus son utilité pratique : on peut poser tout plein de choses dessus, premier avantage. Second avantage : on peut se cacher derrière pour se dire des choses douces, loin des regards jaloux. Enfin, on peut en jouer à la mécanique, ce qui établit une égalité entre les hommes.

— Mais, c'est égal, cinquante mille pianos pour un seul facteur ! A quel chiffre cela peut-il bien conduire pour tous les facteurs réunis ?

On est terrifié... et intrigué.

Je me pose cette question :

— Que deviennent les vieux pianos ? Car on en fabrique toujours de nouveaux. Où s'en vont les autres ? On ne peut pas en faire une commode ? On ne s'en sert pas comme bois à brûler ! A pulluler ainsi comme les lapins, les pianos finiront par couvrir la surface du globe. Pour arrêter l'invasion des lapins, il y a la gibelotte ; pour arrêter l'invasion des pianos, il n'y a rien.

Les anciens, les carrés, trouvaient au moins une destination pratique.

Cepuvre M. de Tonneins, ci-devant Orélie, roi d'Araucanie, racontait un jour devant moi que, pour asseoir sa domination, il avait fait cadeau à l'un des chefs influents de la Patagonie d'un vieux piano carré, qui lui avait coûté dans les quatre-vingts francs.

A quelques jours de là, il va voir son ami le sauvage.

Notre homme avait enlevé la table d'harmonie, les cordes, tout. Il couchait dans le piano avec son épouse, sauvagesse comme lui.

Mais avec les pianos droits, il n'y a pas même cette ressource, si maigre qu'elle soit.

Enfin, qu'est-ce qu'ils peuvent bien devenir ?

J'en réverai ! PIERRE VÉRON.

**La situation "intolérable" du Pape**

On lit dans le *Journal de Rome* :

Il y a environ trois mois, le Pape, s'adressant au monde catholique par l'intermédiaire du Sacré Collège, déclarait sa situation "intolérable". Ce qui se passe à Rome depuis huit jours est venu donner, une fois de plus, à la parole du Pontife une triste et trop évidente confirmation. Aujourd'hui, il n'y a plus à s'y tromper : le Pape, auquel on prétendait laisser l'inviolabilité du souverain, n'a pas les plus simples garanties accordées au dernier des sujets du roi d'Italie ; on l'insulte et on le menace impunément. Il n'est pas même sous le droit commun ; il est hors la loi.

Nous avons vu que l'apothéose décernée à Garibaldi n'était au fond qu'une manifestation déguisée contre la Papauté. Des organes importants du parti progressiste l'ont déclaré carrément. Il ne pouvait, du reste, en être autrement. La manifestation de dimanche avait à sa tête le grand maître de la franc-maçonnerie italienne, Giuseppe Petroni. Ce même Petroni, en faisant la remise du buste de Garibaldi, a dit aux représentants du conseil municipal de Rome que leur tâche devait être désormais "d'affranchir Rome des entraves du cléricisme". Nous voudrions bien savoir à quelles "entraves" il est fait ici allusion. Le lendemain, la *Lega*, venant encore renforcer ces paroles d'hommage de la population de Rome, disait-elle, s'adresse à celui qui, sur le mont Janicule, a combattu la Papauté ; à celui qui, en mourant, désignait "la Papauté comme le plus funeste des ennemis de l'Italie et du monde civil". Après avoir lancé de grossières et lourdes injures à l'adresse du grand et vénéré Pontife, le sieur Alberto Mario concluait en ces termes : "Le cortège de dimanche est l'enterrement de la Papauté. Le Vatican n'a rien vu et rien compris, mais "il le verra et le comprendra bientôt."

Nous ne savons ce qui se cache sous les paroles de la *Lega*, mais chacun peut voir qu'aujourd'hui le parti révolutionnaire ne se contente plus d'injurier le Pape, il va jusqu'à le menacer. Si cela continue, assuré qu'il est de l'impunité, ce parti en viendra bientôt aux agressions directes. En vérité, le Pape n'a-t-il pas raison de dire que sa situation est "intolérable" ?

Est-ce tout encore ? Hélas, non. Un triste personnage, qui s'est acquis une notoriété du plus mauvais aloi par ses publications immondes, le sieur Taxil, venu à Rome comme délégué de la Ligue anticléricale de Paris, a pu, sans être le moins du monde inquiété, et cela publiquement et à plusieurs reprises, débiter ses infamies à l'adresse de Pie IX et de Léon XIII. Nous en avons donné un spécimen dans l'un de nos derniers numéros. "L'Italie, a-t-il dit entre autres choses, doit se ruer contre le Vatican, le détruire, et en vomir le Pape et ses noirs satellites." Ce n'est pas que nous attachions une grande importance à l'ignoble langage du sieur Taxil, mais la question est de savoir si le premier venu, de passage à Rome, a ainsi le droit d'exciter publiquement la population à "se ruer" contre le Vatican. C'est là un délit de provocation directe, et qui partout ailleurs serait sévèrement puni et réprimé par les lois.

A Rome, le gouvernement laisse dire. Nul doute qu'il ne fût intervenu si ce langage agressif eût été dirigé contre un simple citoyen ; mais, du moment qu'il s'agit du Pape, c'est une autre affaire. Le Pape ! le gouvernement italien à l'air de ne pas le connaître ; il ignore, dirait on, qu'il y a là bas, dans le Vatican, un souverain auguste et vénéré

entre tous, le souverain de deux cents millions de catholiques, près duquel les plus fières monarchies du monde entretiennent des représentants ; un souverain privé, il est vrai, de tout appui matériel, mais dont le monde entier subit le prestige et l'ascendant moral. Tout cela, le gouvernement feint de l'ignorer, il agit du moins comme s'il ne le savait pas ; et ce souverain, qui a toujours été reconnu comme tel même par ceux qui l'ont spolié, on peut aujourd'hui l'insulter, le menacer, que dis-je ? on peut exciter impunément l'Italie à le "vomir" de son sein !

C'est donc à cela que se réduisent les fameuses garanties ! On prétendait traiter le Pape en souverain ; on ne le traite même pas en sujet ; on le met tout simplement hors la loi. Voilà ce qu'il faut que le monde catholique sache désormais. "Le Pape n'est pas libre à Rome." Mais ce n'est pas assez dire ; sa situation "intolérable" s'y aggrave de jour en jour ; elle est pire que celle du dernier citoyen ; on lui refuse le bénéfice du droit commun. Les inqualifiables agressions dont il a été victime ces derniers jours ne le prouvent que trop ; elles ont de quoi ouvrir les yeux aux esprits les plus prévenus. M. Ollivier peut ajouter un nouveau chapitre à son livre : ce ne sera pas le moins instructif ni le moins intéressant.

**Le Pape est-il libre à Rome**

La brochure de M. Emile Ollivier qui porte ce titre à sensation vient de paraître.

L'auteur de cette remarquable étude, membre de l'Académie française et ancien ministre de Napoléon III, n'est pas un "clérical."

Ses déclarations n'en auront que plus de poids aux yeux de tous ceux qui se sont laissés ébranler par les sophismes dont la presse libérale s'est plu à embrouiller la question de l'indépendance du Saint-Siège.

Voici le début de ce travail.

Le pape est-il libre à Rome ?

Il ne git pas sur la paille, et les fers aux mains, au fond des prisons Mamertines ; il habite le plus beau palais de l'univers, le palais radieux où vivent dans leur gloire Bramante, Michel-Ange, Raphaël, Bernin. Si c'est là le tout de la liberté pontificale, il est libre.

Dans ce palais, il est une petite chambre de laquelle, après avoir, par la méditation et la prière, invoqué l'assistance d'en haut, il distribue l'enseignement aux croyants unis à sa communion, en tenant les yeux fixés à la fois sur le passé, sur le présent et sur l'avenir, afin qu'aucune dissonance n'éclate entre ces trois termes, dont il a pour mission de maintenir l'harmonieuse unité. Si c'est là le tout de la liberté pontificale, il est libre.

Autour de lui se meut une petite cour ecclésiastique silencieuse et docile, et quelques soldats chargés de le protéger contre un coup de main. Si c'est là le tout de liberté pontificale, il est libre.

Au-dessus de son appartement habite un cardinal, son secrétaire d'Etat, intermédiaire entre le monde politique et lui, par lequel il apprend ce que les puissants de la terre font de son Eglise, et qui leur répond en son nom par les approbations ou par ces *non possumus* qui parfois ébranlent les peuples. Si c'est là le tout de la liberté pontificale, il est libre.

Dans la ville, répartis en de vieux palais, siègent d'autres cardinaux recommandables par le caractère, le talent, la science, l'expérience, l'élévation pieuse de l'âme, tels que les cardinaux Bartolini, Nina, Zigliara, Bilio, Bonaparte, etc. Dans des de-

meures plus modestes travaillent des prélats, tels que le vénérable et docte Mgr Tizzani, l'historien célèbre des conciles, infatigable malgré sa cécité, évêque aux mœurs anti-ques qui eût honoré la pourpre ; des religieux, tels que le Père Raffaele de Martinis, veillant dans l'ombre à ce qu'aucune erreur n'ébranle les assises mystérieuses sur lesquelles s'élèvent les principes traditionnels. Ces cardinaux, ces prélats, ces religieux sont les yeux et les mains du Pape dans son gouvernement spirituel ; il les consulte ou il les dirige, et il s'entoure d'eux comme d'une couronne de sages. Si c'est là le tout de la liberté pontificale, il est libre.

On n'a pas encore mis à sa porte un carabinier chargé d'en tolérer ou d'en interdire l'accès : il est maître de recevoir à son audience qui il lui plaît, de la refuser à l'altier comme Aman, et de l'accorder à l'humble comme Mardochee. Si c'est là le tout de la liberté pontificale, il est libre.

Après ses fatigantes journées de labeur, il peut s'asseoir devant une table qui n'est jamais chargée des vingt-sept plats de la table royale de Caraffa ; il peut circuler dans les longues galeries, au pied des bustes ou des statues des empereurs que le Christ a vaincus, et qui sont là, endormis dans la pierre, comme le trophée emporté par le victorieux dans sa demeure. Il peut encore, même aux mois de juillet et d'août, alors qu'une pluie de feu tombe du ciel, que leurs Majestés royales se reposent sous les ombrages de Monza, que leurs Excellences et les petits commis vont chercher l'air pur des collines, il peut, à toutes les heures du jour et de la nuit, aller sans obstacles respirer les miasmes de la fièvre dans les jardins du Vatican. Si c'est là le tout de la liberté pontificale, il est libre.

On ne lui a pas encore défendu, puisqu'il ne veut pas comme Judas vendre son maître et ses frères pour quelques deniers, qu'il ne peut pas comme Paul gagner le pain quotidien par le travail de ses mains, qu'il est contraint de vivre d'aumônes comme Français d'Assise, on ne lui a pas encore défendu de recevoir l'obole des fidèles. Si c'est là le tout de la liberté pontificale, il est libre.

Mais le Pape n'est-il Pape que pour vivre enfermé au Vatican, y écrire des encycliques, avoir autour de lui une petite cour et quelques suisses, ne pas mourir de faim, se promener le long de ses galeries, prendre la fièvre dans ses jardins, et recevoir le denier de Saint-Pierre ?

Non, il est pape pour célébrer publiquement les grands mystères et les fêtes augustes, dans le temple élevé par la Papauté avec l'or de toutes les nations, et dans les quatre basiliques dont il est comme le cardinal. Il est Pape pour envoyer de la *loggia*, aux dates consacrées, à la lueur du soleil et devant les multitudes prosternées, la bénédiction *urbi et orbi*.

E. OLLIVIER.

M. John Poupore, de Pontiac, est en ce moment à Québec. Nos lecteurs savent que le bruit court que M. John Poupore, sera prochainement nommé agent des bois de la couronne à Ottawa. Il remplacerait M. Russell qui serait mis à la retraite.

D'après le *Globe*, il faudrait pour cette nomination le consentement des trois gouvernements d'Ottawa, Québec et Ontario, et M. Poupore l'aurait obtenu.

Le *Mail* contredit les changements ministériels dont le *World* a parlé au sujet de l'honorable M. Carling.

## Québec Vindicta

Sous ce titre : M. John Lespérance, rédacteur du *Canadian Illustrated News* et membre de la société Royale Canadienne, publiée dans la *Gazette de Montréal* une lettre qui fait bonne justice des attaques dont nos compatriotes sont l'objet de la part des francophobes de l'école du *Globe*. Il est difficile de faire disparaître des préjugés aussi profondément ancrés que ceux qui font croire à certains de nos compatriotes d'origine britannique que nous sommes une race dégénérée, mais lorsque nous trouvons parmi les écrivains de langue anglaise des défenseurs aussi vaillants que M. Lespérance, il y a lieu de croire que le temps viendra où l'on saura nous comprendre et nous apprécier à notre juste valeur.

L'espace nous manque pour publier au long l'excellent article de M. Lespérance, et force nous est de nous borner à faire un résumé de cet écrit intéressant. La province de Québec, dit-il, a relevé le gant que lui avaient jeté les radicaux d'Ontario. Les dernières élections ont été sa réponse aux attaques dirigées contre la nationalité canadienne-française. Sir Hector Langevin a aussi répondu avec dignité et distinction à ces attaques le jour de la Confédération à Cornwall, mais il est bon que les Anglais de la province de Québec montrent qu'ils sont sensibles à ces insultes lancés à la figure de leurs concitoyens.

L'écrivain rappelle ensuite qu'en 1873 lorsque le *Times* de Londres attaquait brutalement les Canadiens-français, la *Gazette* publia un article écrit par M. Lespérance, article qui fut reproduit par un grand nombre de journaux et il espère que son présent article sera reçu aussi favorablement, ce dont nous ne saurions douter après l'avoir lu.

En attaquant les Canadiens-français le *Globe* montre qu'il n'est ni que par le désir de nous déprécier. Il affecte de nous traiter avec dédain et affirme impudemment que les Français du Canada sont une race inférieure. Sir Edmond Head a eu jadis l'effronterie d'exprimer cette opinion, mais on s'est toujours rappelé depuis les paroles injustes dont il s'est servi de même qu'on se rappellera les écrits du *Globe*.

Il est faux que les Canadiens-français soient une race inférieure sous aucun rapport. Je nie qu'ils soient en aucune manière au dessous des Anglais, Ecossais ou Irlandais de la Confédération. Ils peuvent différer de ces derniers, mais ils ne leur sont pas inférieurs. Ils ont des traits distinctifs de caractère qui leur sont propres et ils en ont même beaucoup. L'Ecossais n'a-t-il pas lui aussi son originalité de manières et l'excentricité de l'Anglais n'est-elle pas proverbiale ?

Ils manquent d'esprit d'entreprise dans les affaires commerciales et ne possèdent pas à fond l'art de faire circuler l'argent, mais ceci s'explique par le fait qu'ils forment la population rurale, qu'ils sont les paysans primitifs du pays, les premiers propriétaires du sol, et qu'ils n'ont jamais eu l'occasion jusqu'à tout récemment de se lancer dans les entreprises commerciales. Ce trait caractéristique qui distingue le paysan dans tous les pays, est bien connu des économistes. Mais comme population rurale ils peuvent être comparés avantageusement avec les paysans de n'importe quel pays et ils sont supérieurs à la plupart des paysans des autres pays, sous le rapport du goût et du savoir-vivre.

Pendant qu'ils reculaient la forêt, défrichaient le sol et rendaient ainsi le pays habitable, les Anglais et les Ecossais venus d'outre-mer avec un peu d'argent se sont emparés

des avenues du commerce et les ont gardées. Cela était parfaitement dans l'ordre mais cela ne prouve pas que les derniers valaient mieux que les premiers. Renversez l'ordre des choses et voyez les Canadiens des Etats de l'Ouest, où je les ai vus par centaines, voyez les à la recherche de la fortune loin des mancheres de la charrue et vous trouvez en eux des hommes d'affaires aussi rusés qu'il est possible de l'être.

Sous d'autres rapports les Canadiens peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec n'importe quel autre peuple. Ils sont religieux et, soit que nous partagions ou non leurs croyances, il nous faut admettre qu'une personne qui a sa religion et conforme sa conduite aux préceptes que cette religion enseigne, est digne de respect. Bien aveugle serait celui qui, après avoir été témoin de la célébration de la Fête-Dieu à Montréal, par exemple, ne saurait pas apprécier la profondeur, l'étendue et l'immense force de cohésion du sentiment religieux dans le Canada Français...

En proportion du nombre, nul peuple n'a plus d'institutions de charité affectées au soulagement de toutes les misères humaines. Maintenant quant à l'instruction ; on se complait à croire que les Français sont en arrière sous ce rapport, bien que la commission du centenaire de Philadelphie ait prouvé le contraire il y a six ans. Je considère comme l'un des phénomènes les plus merveilleux des temps modernes, le fait que les Français du Canada aient pu conserver leur langue en dépit des obstacles qu'ils ont eus à surmonter depuis la conquête. Mais ils ont une littérature à eux, ce qui est plus que nous pourrions dire nous-mêmes. Suit une énumération des Canadiens qui se sont distingués dans les lettres, les arts et les diverses branches de la littérature.

D'après M. Lespérance, les journaux français sont aussi nombreux que les autres proportionnellement à la population. Nos orateurs ne le cèdent à personne. Pour chaque homme d'état d'origine anglaise que vous pourriez nommer, ajoute-t-il, je suis prêt à opposer le nom d'un canadien-français. Si vous nommez Baldwin, je lui oppose Lafontaine. Si vous nommez Mackenzie, je nomme Dorion ; si vous nommez sir John A. Macdonald, je nomme sir George-Etienne Cartier *par nobilitatem fratrum*. Y a-t-il une plus belle figure dans l'histoire coloniale moderne que celle de Papineau !

M. Lespérance prouve ensuite que les députés choisis par les canadiens-français de la province de Québec font honneur à leur nationalité et par leurs talents et par leur manières et par leur intelligence. Il cite la conduite loyale tenue par les Canadiens-français lorsqu'en 1776 d'abord et plus tard en 1812 ils sauvèrent le pays que l'Angleterre n'aurait pas pu défendre sans eux. Il rend hommage au clergé catholique et dit que les Canadiens-français ne sauraient errer beaucoup s'ils suivent ce guide fidèle et dévoué.

Il fait le plus bel éloge des religieux qui joignent à une science très profonde une humilité des plus digne d'admiration.

A entendre leurs ennemis débâter sur leur compte, on dirait que les Canadiens sont un lot d'étrangers, d'intrus, d'aventuriers. On oublie le passé à dessein. Mais ce peuple a une histoire. Cette histoire remonte à plus de 200 ans et elle marque la marche de la civilisation sur ce continent. Nous ne parlons pas de l'Est où il n'y a guère de rivières, de montagnes, de lacs ou de cataractes qui portent un nom français. C'est des hauteurs du Cap Diamant que sont partis ces missionnaires héroïques, dont plusieurs ont souffert le martyre et dont

les noms ornent les pages de Sparks, Bancroft, et Parkman. Québec a donné naissance à cent diocèses qui existent aujourd'hui à partir du golfe Saint Laurent jusqu'à l'embouchure du Mississipi.

Qui a fondé la Nouvelle Orléans ? Bienville. Qui a fondé Mobile ? Hébertville. Qui a fondé le Détroit ? Lamothe Cadillac. Qui a fondé la principale ville de l'Iowa ? Dubuque. Qui a fondé Saint-Louis ? Laclède Lignest. Qui a découvert le Mississipi ? Joliette. Et ces hardis découvreurs étaient Canadiens-français jusqu'au dernier. Ils ont escaladé les Montagnes Rocheuses longtemps avant le major Clark. Ils ont fait la traite des pelleteries sur la Colombie longtemps avant que John Jacob Astor eût été connu.

Ces hommes ne doivent pas être méprisés ni eux ni leurs enfants. Ces derniers n'ont rien fait pour ternir leur blason. Ils ne sont pas dégénérés. De quelques milliers qu'ils étaient au commencement de ce siècle, ils sont aujourd'hui près d'un million et demi. Il faut compter avec eux. Il n'y a rien à gagner à les insulter ou à affecter de croire qu'il n'existent pas. Ils n'endurent pas l'injure, ce serait une lâcheté de leur part. Ils ne menacent pas, mais il ne permettront pas qu'on les menace. La province de Québec est la clef de voûte de la confédération tout comme la Pensylvanie était la clef de voûte des 13 états primitifs de l'union américaine. Elle tient la balance du pouvoir et les hommes d'état ne devraient pas l'oublier.

Le but de chacun devrait être de cimenter l'union qui doit régner entre les membres d'une seule nationalité canadienne, sans distinction de croyance ni d'origine, mais cela ne peut être fait tant que les radicaux d'Ontario continueront à déprécier un quart de la population du pays. Bien dit : Ce sont là des vérités assez dures à digérer pour ceux qui tiennent tant à trouver sur les bords du St-Laurent ce peuple méprisable créé par leur imagination en délire, mais grâce au courage d'hommes qui, comme M. Lespérance, ne craignent pas d'attaquer de front les préjugés, la vérité finira par se faire jour.

## Notes Commerciales

La construction de la fabrique de coton à Moncton, N.-B., avance rapidement.

On évalue que les Etats-Unis possèdent 12,000,000 de chevaux et que l'Illinois contient environ un dixième de cette quantité.

En 1794 le revenu provenant de la taxes sur la bière, était en Angleterre de \$225,000, en 1864 il s'était élevé à \$7,500,000.

Le Tennessee Est moissonne actuellement la plus belle récolte que cet Etat ait vue depuis nombre d'années.

La destruction partielle des fruits dans l'Ouest par suite des gelées du printemps, sera amplement compensée par la récolte du Maryland et de la péninsule du Delaware.

Le Pacifique Canadien a donné à ses employés une augmentation de salaire variant de 15 à 30 pour cent. Cette augmentation bien méritée n'en est pas moins une marque de générosité à porter au crédit de l'administration.

Les fermiers du Kansas sont occupés à moissonner leur blé d'hiver. La production est de vingt-cinq à trente-cinq minots par acre. Le seigle d'hiver est dans d'aussi bonnes conditions. Dans certaines parties de l'Iowa et du Nebraska le maïs a une belle apparence ; si le beau temps

continue on peut espérer une récolte satisfaisante de maïs dans tous les Etats.

On parle d'établir une nouvelle industrie à Toronto, celle de la conserve de la viande de bœuf en boîtes, de l'évaporation des pommes etc., suivant le système suivi dans les usines de Fairbank à Chicago.

Le prix élevé des œufs durant toute la saison est certainement remarquable. Durant le mois dernier les prix ont varié de 15 à 18 cts contre ceux de 11 à 13 cts durant la période correspondante de l'année dernière. Nul doute que la température froide que l'on a éprouvée ce printemps ne soit en partie la cause de cette élévation de prix.

L'acte du Parlement, comme nous l'avons déjà dit dans notre dernier numéro, concernant les billets de chemin de fer, est entré en vigueur le 1er juillet, et les courtiers de billets ont dû cesser leurs opérations à cette date. Les personnes ayant des billets à vendre devront à l'avenir les faire racheter par les compagnies qui les ont vendus.

Dans la Virginie 14 236 hommes sont employés à la pêche des huîtres et 2 079 personnes travaillent à leur mise en boîtes. La production totale est estimée à 8 237 532 minots, d'une valeur de \$2 340 588. De cette quantité, New-York absorbe 620 000 minots ; Philadelphie 430 537 ; Boston 45 000 ; Providence 230 000 et Washington 317 317.

Langdon Shepard & Co., occupent en ce moment 3,500 hommes et 1,700 voitures sur la partie Ouest du Pacifique Canadien. Les terrassiers sont généralement pensionnés par les sous-entrepreneurs, et les poseurs de rails par les entrepreneurs en chef qui les logent et les nourrissent dans un train construit spécialement à cet effet. Ce train avance tous les jours jusqu'aux derniers rails posés.

Répondant à une interpellation faite dans la chambre des communes, M. Chamberlan, président du département commercial, dit que la question des fromages américains faits avec du saindoux a été référée à un comité spécial. Il pense que la loi concernant falsifications des denrées alimentaires, est parfaitement suffisante pour empêcher la vente de ce fromage sur le territoire de la Grande-Bretagne. Nous pensons que cette prohibition sera favorable au commerce canadien.

La grève générale des déchargeurs de fret de chemins de fer à New-York et ses environs, entrave considérablement le trafic et les affaires de la Grande Cité. Les déchargeurs au nombre de trois mille environ demandent une augmentation de salaire.

La " Dominion Cattle Company of Canada," a acheté de M. J. Day, le ranch de Wolfe Creek contenant 18,000 bêtes à cornes et 400 chevaux ou mules, et le service de tout le personnel situé sur le ranch, pour la somme de \$450,000. Cette propriété tient au ranch Word contenant 11,500 bêtes à cornes, et déjà la propriété de la " Dominion Company," ce qui en unissant les deux propriétés, fait un ranch pouvant contenir 50,000 bêtes, et constitue le ranch le plus important comme nombre et comme valeur, parmi ceux situés dans la partie du Texas connue sous le nom de Panhandle. Les achats de la compagnie canadienne ci-dessus nommée s'élevaient maintenant à \$670,000 et est une illustration de l'emploi des fonds des capitalistes de l'Est.

**Le nouveau palais de justice**

L'Electeur appuie la position que nous avons prise à l'égard du site du palais de justice. Ce n'est pas, dit-il, le gouvernement qui se charge des frais de construction, mais les municipalités intéressées qui sont obligées de payer \$9 000 d'intérêt par année pour construire ce palais de justice. L'Electeur croit que cette taxe est déjà assez élevée et qu'elle ne devrait pas être doublée.

Si le gouvernement payait lui-même les frais de construction, l'Electeur dit qu'il ne devrait pas mesquiner et regarder à donner \$100 000 de plus s'il le fallait, afin d'élever un monument qui fasse l'honneur de notre ville.

Nous ne voulons pas, dit-il, faire du capital politique dans une affaire de ce genre qui est d'un intérêt public. Mais nous croyons exprimer ici le sentiment bien légitime de la grande majorité des contribuables, et c'est notre devoir de le faire.

L'opinion générale est que le gouvernement doit choisir le site de l'ancien palais de justice en face du rond de chaînes, rue St-Louis. C'est l'endroit le plus propice.

**La quarantaine des animaux à Lévis**

A l'invitation de M. le docteur Couture, surintendant de la quarantaine, les représentants de la presse sont allés hier après-midi, faire une visite d'inspection des terrains de la quarantaine qui couvrent cette année une superficie de quarante arpents.

Nos lecteurs savent que le but et l'utilité de cette quarantaine des animaux est d'empêcher l'importation en Canada des maladies contagieuses que pourraient apporter les animaux que les grands éleveurs font venir d'Europe. Tous les animaux qui arrivent en Canada, même ceux qui sont destinés aux Etats-Unis, sont obligés de passer quatre-vingt-dix jours en quarantaine. Pendant tout ce temps ils sont à la charge de leurs propriétaires qui sont obligés de les nourrir, mais ne paient rien au gouvernement pour les soins que M. le docteur Couture et ses aides peuvent être appelés à leur donner. Il n'y a pas d'exception pour les Etats-Unis.

La chose peut paraître étrange à première vue, mais il est dans l'intérêt du Canada de ne pas mettre d'entraves au transport des animaux américains par la voie du Canada, car chaque animal coûte à son propriétaire pour son passage à bord de nos steamers et chemins de fer, et pour sa nourriture à la quarantaine une somme de quinze louis sterling dont profite le Canada.

Toute la nourriture de ces animaux, le nombre en est de sept cents en ce moment à la quarantaine à Lévis, est fournie par les cultivateurs des environs. On voit que c'est de suite un avantage important. Il y a en outre la consommation que font de leur côté les employés de la quarantaine, qui dans ce moment sont au nombre de quatorze payés par le gouvernement et vingt-quatre payés par les propriétaires d'animaux.

Les animaux aujourd'hui en quarantaine sont divisés en dix races différentes. Les races que les éle-

veurs importent aujourd'hui en plus grand nombre sont les *Polled Angus*, les *Durham* et les *Herefords* renommés pour la production de la viande, et les *Ayrshire* et les *Jersey* pour la production du lait et du beurre. Il y a dans le moment une jeune vache *Jersey* que son propriétaire, M. Fuller, de Hamilton, a payée £200 sterling. C'est un beau prix, mais de bonnes vaches *Jersey* donnent de 600 à 700 livres de beurre par année. Quelques-unes ont même donné 750 et 760 livres.

Les éleveurs qui ont le plus grand nombre d'animaux aujourd'hui en quarantaine, sont MM. Whitfield, de Rougemont, comté de St-Jean, P. Q., Cochrane, de Compton, Simpson et Gudgeon, du Missouri. M. Whitfield en a cent trois pour sa part.

M. Robert Campbell de Manitoba importe une race particulière appelé *West Highland*. Leur viande est plus succulente que celle des autres bœufs et se vend toujours plus cher sur les marchés anglais. Ces animaux sont très rustiques, ils ont le poil long et ressemblent quelque peu aux buffles de prairies. On les dit mieux en état que les autres races de résister aux intempéries de la saison. Cette race devra être choisie de préférence pour le Manitoba ou les grands troupeaux d'animaux passent l'hiver dans les champs.

La race *Sussex* est magnifique ; nous avons vu hier un taureau de cette race pesant 2000 livres.

L'importation d'animaux de race augmente dans une proportion étonnante, et ce n'est que le commencement. Le Nord-Ouest va devenir avant peu le parc d'élevage destiné à fournir le bœuf à l'Europe.

On voit par la valeur des animaux qui sont détenus à la quarantaine, toute la responsabilité qui pèse sur ceux qui en sont chargés. Mais hâtons-nous de dire que sous la surveillance intelligente de M. le docteur Couture ils sont en sûreté parfaite. On ne constate pas un cas de maladie sur les 700 animaux aujourd'hui en quarantaine.

M. W. Welsh, contre-maitre, a toutes les qualités requises pour remplir les devoirs de sa charge, et sa direction intelligente contribue pour beaucoup à tenir les animaux en bon état.

L'honorable M. Pope ministre de l'agriculture, a visité en détail avant-hier, l'établissement de la quarantaine et il a exprimé hautement sa satisfaction de tout ce qu'il a vu.

Nous publions plus bas la liste des propriétaires d'animaux aujourd'hui en quarantaine et le nombre qu'ils possèdent :

La compagnie des Cochrane Ranch, 23 Polled Angus.

Hon. W. H. Cochrane, Compton, P. Q., 57 Polled Angus.

A. B. Matthews, Kansas City, Polled Angus.

Simpson & Cudgell, Pleasant Hill, Missouri, 69 Hereford, et 32 Polled Angus.

Henry Judah, Montreal, 7 Herefords.

Galbraith & frère Jamesville, Wis., U. S., 6 Polled Angus.

Findlay & Anderson, Lake Forrest, Ill., 67 Polled Angus.

John C. Rogers, Arbington, Ill. 14 Polled Angus.

T. B. Brown, Petite Côte, Montréal, 7 Ayreshires.

R. Campbell, Manitoba, 12 West Highland. Andrew Allan, Montréal, 28 Polled Angus. V. Fuller, Hamilton, Ont., 8 Jerseys. George Whitfield, Rougemont, P. Q., 10 Durham, 9 Galloways, 9 Sussex, 7 Jerseys, 10 Deyons, 41 Polled Angus, 10 Ayrshire, 7 West Highland, 5 Shetland. W. H. Steel, Texas, 3 Polled Angus. C. C. Bridges, Shanty Bay, Ont., 14 Hereford.

George Geary, Ont., 3 Hereford. 23 Polled Angus.

John R. Craig, Brampton, Ont., 10 Durhams.

P. Davie, Wisconsin, 28 Galloways. Dawes & Co., Lachine, P. Q. 5 Polled Angus.

Hon. R. Hay, Toronto, 5 Polled Angus. Robert Craig, Minnesota, 10 Galloways. Thomas McCrae, Guelph. Ont., 40 Galloways.

La nomination de l'honorable Archibald McLellan, Ministre de la marine et des pêcheries pour la Puissance du Canada, vice l'honorable James Colledge Pope, qui s'est démis de ses fonctions par cause de mauvaise santé, est annoncée dans la *Gazette du Canada*.

MM. Gault, Dufresne, Sénécal, Bresse et Normand formeront le comité exécutif du chemin de fer du Nord. On dit que la compagnie va réduire de cinquante le nombre de ses employés.

Le trésorier provincial, l'honorable M. Wurtele, donne avis à toutes les compagnies constituées suivant la loi, de produire chez le protonotaire de la Cour Supérieure et au bureau d'enregistrement une déclaration donnant leur nom, la date de leur formation et leur résidence.

Le télégraphe prend la peine de nous faire savoir que Hanlan, le rameur, a eu ses vingt-sept ans hier.

M. Gagné est élu à Chicoutimi par plus de mille voix de majorité.

On sait, dit le *Monde*, que tout autant que M. Blake, M. Mackensie a dénoncé les compagnies terriennes au Nord-Ouest comme constituant des monopoles et faisant de la spéculation aux dépens des pauvres colons. Or, dernièrement, une de ces compagnies s'est formée avec un capital d'un million, et M. Mackensie en est le président. C'est la compagnie de Colonisation anglo-canadienne ; elle vient d'acquérir cent milles acres de terre dans le district du lac Qu'appelle.

Voilà qui ôte beaucoup de poids aux dénonciations tant passées que futures de l'opposition sur ce chapitre ; car avec M. MacKenzie plusieurs grils des plus éminents sont entrés dans cette association, dont ils ont réprouvé le principe aux dernières sessions. Faudra-t-il leur appliquer à tous ce mot de *land sharks* (requins de terre), par lequel leurs journaux qualifient les personnes s'associant dans un but de spéculation au Nord-Ouest ?

Dans tous les cas, il serait assez curieux de savoir pour quelles raisons

ils font eux-mêmes aujourd'hui ce que, hier, ils voulaient empêcher comme immoral et extrêmement nuisible aux intérêts de la colonisation dans les nouveaux territoires.

Le *Journal des Trois-Rivières*, dit que l'honorable Juge Bourgeois a prononcé jeudi dernier contre un individu accusé de blasphème et trouvé coupable, une sentence qui, avec les remarques sévères qui l'ont accompagnée, aura sans doute un effet salutaire.

L'accusé nommé Béliand dit Lacombe a été condamné à trois mois de prison aux travaux forcés et il est à remarquer que l'accusé avait, avant la sentence, demandé pardon à Dieu et à la société, devant la Cour, de l'offense qu'il avait commise.

L'honorable Juge s'est fortement élevé contre le blasphème en prononçant la sentence ; il en a fait voir toute la laideur et a rappelé comment chez toutes les nations on avait puni ce crime, depuis les temps les plus reculés.

Il a ajouté en terminant qu'après ce premier exemple, il serait à l'avenir de la plus grande sévérité s'il se présentait de pareils cas devant le tribunal.

Les lignes transatlantiques à vapeur, ont reçu du gouvernement des Etats-Unis un ordre dont voici la traduction littérale : " Ne pourront être pris comme fret, ou emmagasinés à bord d'aucun steamer portant des passagers, les produits tels que camphre, naphte, pétrole, brut ou raffiné, ou tout autre matière explosive ou inflammable, dont le transport offre les mêmes dangers. " La pénalité infligée pour toute contravention à cette règle est une amende de \$500 dont la moitié revient au dénonciateur. Cet ordre a causé une émotion réelle parmi les armateurs et le public en général.

Le gouvernement allemand est en train de préparer un agenda commercial de proportions colossales. Il contiendra la liste de toutes les maisons d'exportation de l'Allemagne avec les détails de leurs spécialités. Ce travail est naturellement fait en vue d'étendre les relations extérieures du commerce germanique. Le gouvernement doit également dans le même but publier une *Consul's Gazette*.

L'état des moissons dans l'Europe occidentale est actuellement assez critique. Le blé européen est plus en retard que le nôtre et se trouve juste à cette période, où le moindre mauvais temps peut gravement compromettre la récolte. La présence de l'énorme quantité de glace rencontrée par les bâtiments sur l'Atlantique ne peut qu'être défavorable à l'Angleterre. On sait parfaitement aujourd'hui que les Iles Britanniques dépendent en grande partie pour la douceur et l'humidité de leur climat, des brises provenant de l'Atlantique, qui maintiennent une température moyenne à celle de l'Amérique Centrale, quoique cette dernière se trouve environ à 10 degrés plus au sud que la Grande-Bretagne. Une quantité de glace sur l'Atlantique peut abaisser la température de l'Europe occidentale, à un degré dangereux pour la végétation et peut même ruiner les récoltes. La condition actuelle n'est pas désespérée, mais les fluctuations de cours démontrent clairement les inquiétudes des commerçants et des agriculteurs.

### Les Fêtes nationales

Dans l'histoire de chaque peuple, on note les événements glorieux et importants, et on les célèbre chaque année par des fêtes nationales, auxquelles prennent part avec enthousiasme toutes les classes de la population.

Ainsi font les Canadiens, en célébrant, le 1er juillet, l'établissement de la Confédération ou du Dominion en 1867 ; ainsi font les peuples des États-Unis, en célébrant le 4 juillet la déclaration de leur indépendance en 1776 ; ainsi font les états monarchiques, en célébrant la fête patronale de leur souverain.

Les francs-maçons qui gouvernent aujourd'hui la France avaient donc à choisir quelque glorieux événement républicain comme objet de fête nationale. Il paraît bien qu'il en manque dans les fastes de la République ; car enfin, la prétendue prise de la Bastille, qui n'a été en réalité qu'une trahison et un massacre, n'est nullement un événement républicain : c'est un mouvement insensé et sanglant accompli le 14 juillet 1789, sous le règne encore incontesté de Louis XVI. Ceux qui vivaient avant 1862 ont eu entre les mains les pièces de monnaie de 1790, 1791, 1792, portant ces mots : *Louis XVI, roi des Français.—La Nation, la Loi, le Roi.*

C'est donc, à tous les points de vue, une chose insensée que de choisir ce massacre inutile comme objet d'une fête nationale. Nous disons inutile, car les prétendues horreurs de la Bastille : ont des fantaisies des faiseurs de romans, et le peuple, qui ne connaissait pas la Bastille, connaît passiblement cet autre monument qui s'élève lourdement non loin du premier, et qui a nom Mazas : cette Bastille nouvelle abrite plus de monde en un an que l'ancienne n'en cachait en un demi-siècle ; et, ô ironie ! le passant lit, au-dessus de la porte de fer : *Liberté, Égalité, Fraternité.* Et cette bastille elle-même est devenue insuffisante ; et depuis que le peuple est proclamé libre, il a fallu construire d'immenses prisons, et convertir les splendides monastères des temps passés, ou en prisons, ou en casernes, ou en hospices d'aliénés.

Et maintenant, peuple, réjouis-toi : la vieille prison n'est plus ; il y en a de toutes neuves pour toi...

### Une industrie productive

On annonce l'arrivée à Québec de l'étrangère qui, au dire de certaines gens, a opéré à Montréal des guérisons presque miraculeuses rien qu'à toucher les parties malades.

Il va sans dire que la superstition publique attribue ce prétendu pouvoir à des causes toutes aussi ridicules les unes que les autres. Les uns disent que ce pouvoir vient du fait que cette femme est la septième fille dans sa famille, et qu'en conséquence elle doit porter la fleur de lys. D'autres ont cru remarquer qu'elle avait un pouce d'une grosseur extraordinaire. **Enfin chacun a sa manière particulière d'expliquer ce qu'il croit être un pouvoir magique.**

Le fait est qu'il n'y a ni magie, ni pouvoir extraordinaire. Il y a tout simplement une grande habileté à

extraire les dents, et à entourer cette opération de décors assez brillants pour attirer la foule.

Le moyen est vieux comme le monde, mais il réussit toujours auprès du peuple. Aussi en use-t-on largement. Dans le cas qui nous occupe, l'étrangère en question nous est arrivée avec un ancien carrosse qui a dû servir de diligence autrefois en Europe avant l'invention des chemins de fer. Les formes en sont massives, mais au moyen de peintures brillantes, de dorures et de glaces on en a fait une voiture qui excite l'admiration des badauds.

La femme elle-même, pour extraire les dents et vendre ses drogues, se couvre d'ornements aux couleurs voyantes, de diamants (?) et de pierres de différentes couleurs. Elle porte un diadème brillant pour toute garniture de tête. Mais l'appareil ne serait pas complet s'il n'y avait pas une fanfare dont les musiciens sont couverts de grands manteaux rouges et portent des chapeaux à larges bords avec longue plume d'autruche. Enfin rien n'y manque. Cette musique remplit un double office. Elle sert à attirer les acheteurs de drogues et si, par ci par là, un patient trop douillet, pousse quelques cris, eh ! bien..... on ne les entend pas. Et la foule de croire à l'extraction des dents sans douleur.

C'est ce qui est arrivé à Montréal, et c'est sans doute ce qui va avoir lieu ici à Québec. Voici la manière d'opérer. Après avoir extrait un certain nombre de dents, opération pour laquelle aucun paiement n'est exigé ni reçu, vient l'annonce du remède merveilleux qui guérit de tous maux. Il fallait voir comme à Montréal, le peuple s'empresse d'acheter des petites fioles à cinquante cents et un dollar. On dit qu'il en a été vendu pour quinze et dix-huit cents dollars par jour.

Cet engouement ne rend pas le remède meilleur, car pour quelques personnes qui prétendent en avoir reçu du soulagement, le grand nombre est resté avec ses maladies et ses infirmités. Nous avons rencontré plus d'un malheureux qui regrettait l'achat qu'il avait fait.

Quant aux guérisons instantanées de cécité et de surdité, que le peuple attribue à cette femme, y croira qui voudra. Pour nous, nous ne croyons qu'aux miracles obtenus par l'intercession des saints et la permission de Dieu.

### Les voyages en chemin de fer

Un correspondant du *Journal de Québec*, écrit contre les voyages en chemin de fer une boutade qui peut être vraie pour certaines lignes ferrées. Nous n'y trouverions rien à redire si le correspondant n'avait nommé les stations du Pont Rouge et des Grondines, ce qui peut porter à croire que le tableau qu'il fait des tribulations d'un voyageur par chemin de fer s'appliquent au chemin de fer du Nord.

Or le tableau qui est tracé est loin, très loin de la vérité, surtout si on veut l'appliquer au chemin de fer du Nord, car il n'y a pas une ligne qui soit mieux administrée. Le départ et l'arrivée des trains ont lieu à la

minute, les voyageurs sont toujours à l'aise dans les chars et voyagent avec le plus grand confort ; l'on n'entend jamais sur les trains ces cris et ces chants dont parle le correspondant, et jamais service par les employés d'un chemin de fer n'a été fait avec plus de politesse et de régularité.

Nous avons eu plusieurs fois occasion de voyager par le chemin de fer du Nord, et nous pouvons dire qu'on ne peut faire de voyage plus plaisant que le voyage entre Québec et Montréal. Le train-éclair qui fait le service de jour, fait le trajet en cinq heures seulement, et donne l'occasion aux touristes d'admirer les plus belles campagnes de l'univers. Le chemin longe le fleuve St-Laurent sur la plus grande partie du parcours et passe à travers les riches paroisses de la rive nord du St-Laurent. Le panorama est magnifique et à nul autre pareil au monde. C'est un véritable voyage de plaisir que de parcourir une aussi grande distance aussi promptement et avec autant de confort.

Le voyage de nuit se fait en sept heures, et tous ceux qui connaissent les chars-palais et dortoirs inventés par M. Davis, l'habile surintendant de ce chemin, sont prêts à déclarer qu'il est impossible de faire un voyage avec plus de satisfaction, et moins de fatigue. Les lits sont moelleux et on ne croirait jamais être en chemin de fer.

Enfin c'est la route par excellence et pour les touristes et pour les gens d'affaires.

Nous voulons bien croire que le correspondant du *Journal de Québec* n'a jamais eu l'intention d'appliquer ses remarques au chemin de fer du Nord, car à l'égard de ce chemin elles seraient des plus fantaisistes. Elles ne pourraient avoir un semblant de vérité que pour quelques lignes très mal administrées.

### La ville de Québec

ET LES PRIMES D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

Nous croyons devoir soumettre à l'attention de nos édiles l'article suivant, tiré du "Moniteur du Commerce." Bien qu'il renferme des choses désagréables pour nous, il est vrai en tous points, et nous devons en faire notre profit.

Si certaines villes dépassent Québec dans la statistique des incendies, par le montant de la valeur des sinistres qu'elles ont subis, aucune n'égale la capitale de la Province pour la fréquence des feux et la dévastation successive de ses différents quartiers. Il semble que la ville est mise en coupe réglée comme une forêt bien aménagée et que l'incendie doit abattre dans un ordre régulier les constructions élevées sur les ruines de bâtiments nivelés par les flammes quelques années auparavant.

Quelle est la cause de ce retour périodique de conflagrations ruineuses ? La cause est connue : le manque d'eau en quantité suffisante pour desservir à la fois les différents quartiers de la ville ; et pour perpétuer les sinistres, la tolérance blâmable d'érection de constructions nouvelles en bois en dépit des lois et des ordonnances municipales. Le remède est facile et il est trouvé : la construction d'un aqueduc amenant dans la haute ville assez d'eau pour arrêter immédiatement tout commencement d'in-

cendie. Le parlement local a autorisé la ville à emprunter \$500,000 pour cette construction et prévenir ainsi dans les fastes futurs de Québec le récit de conflagrations mémorables.

Ni le conseil de ville ni les habitants eux-mêmes ne s'empressent d'utiliser l'autorisation du Parlement. Après un feu, quand l'émotion agite encore les esprits, on songe aux moyens d'empêcher le retour du danger auquel on vient d'échapper ; mais quelques jours plus tard, l'apathie a repris le dessus et le récit des épisodes du dernier feu vient grossir le trésor déjà trop grand des souvenirs de désastres. Que voulez-vous ; on est vieille ville, on tient à ses traditions ; on coquette avec son aspect de vieille cité européenne au milieu des cités d'hier du Nouveau Monde et peut être se rengorge-t-on d'être la plus inflammable d'entr'elles.

Voyons ce que coûte à la ville de Québec la position exceptionnelle que lui fait l'apathie de son conseil de ville en ne s'empressant pas de construire l'aqueduc indispensable à sa sécurité et que réclament les compagnies d'assurance. Il ne faut pas le dissimuler, Québec est la ville de ce continent où la prime d'assurance contre le feu est la plus élevée. Dans chaque compagnie d'assurance, tout risque pris sur Québec est classé *extra hazardous*. Ainsi, si la prime est sur la propriété assurée à Montréal de 75 cts par \$1000, elle est à Québec de 90 cts par \$1000 et cela dans les bonnes localités. Comprend-on quel surcroît de dépenses cette élévation du taux d'assurance impose à chaque maison de commerce ? Comprend-on, qu'en présence de l'incurie du conseil de ville de Québec et de ce danger toujours présent d'une grande conflagration, faute de moyens efficaces de l'arrêter dans sa marche, comprend-on disons nous, que Québec ait moins profité que toute autre ville de la province du développement industriel des deux dernières années ? Quelle fabrique, quelle usine ira se fonder dans une ville que ses propres magistrats n'abritent point contre un danger de tous les instants, où tout commencement d'incendie n'a d'autre fin qu'une perte totale et où la prime d'assurance est supérieure à celle couvrant les risques même les plus dangereux partout ailleurs ?

Les compagnies d'assurances contre l'incendie ont, dans les derniers grands feux de Québec, donné les preuves les plus marquées de leur sympathie pour les incendiés par la promptitude avec laquelle elles ont réglé les pertes aussitôt leur constatation. Beaucoup d'entr'elles ont souffert et voulaient se retirer d'un champ qu'elles considéraient comme trop dangereux. Elles y sont restées provisoirement, comptant sur un changement prochain dans l'approvisionnement d'eau de la ville. Les promesses sont restées lettres mortes et le défaut d'action du conseil de ville pourrait avoir pour conséquence l'absence de toute protection contre un danger que l'apathie générale semble encourager.

Il y aura le 1er d'août un grand pèlerinage de la ville et du district des Trois-Rivières à Sainte Anne de Beaupré. Ce pèlerinage sera conduit par Mgr Lalléche en personne.

On dit que M. Louis Tellier, ex-représentant du comté de St-Hyacinthe à la chambre des Communes, sera nommé juge en remplacement de Son Honneur le juge Sicotte.

M. Dalton McCarthy doit entrer bientôt dans le ministère fédéral comme ministre de la justice.

**Le palais de justice**

Le *Nouvelliste* a publié samedi dernier, sur le choix du site du palais de justice, un petit article dans lequel il se déclare en faveur du terrain des Jésuites en face de la cathédrale.

La seule raison qu'il invoque, c'est que cet endroit est central et que la construction d'un palais de justice en cet endroit serait un embellissement pour la ville.

Le *Nouvelliste* ne répond à aucune de nos raisons, et il lui sera impossible, de même, de répondre à l'objection suivante; que ce terrain est un bien ecclésiastique. On oublie trop que ce terrain n'appartient pas au gouvernement, et que celui-ci ne peut pas en faire l'usage que bon lui semble.

C'est là le premier point, et nous avons confiance que le gouvernement pour cette considération, et pour celles que nous avons déjà exprimées, ne choisira pas ce terrain pour le site du nouveau palais de justice. L'ancien site, en face du rond de chaînes, est tout aussi central, et la majorité de ceux qui seront appelés à payer les frais de construction du palais de justice est en faveur de ce dernier site, et surtout que le choix en soit fait au plus vite.

Nous avons déjà dit que le syndicat du Pacifique vient de concevoir le projet de construire à Montréal une gare de chemin de fer comme on en voit peu en Amérique; elle coûterait un million de dollars.

Le projet sera mis à exécution si la municipalité cède au syndicat le marché Bonsecours, car la gare s'étendrait depuis l'emplacement des vieilles casernes jusqu'à la place Jacques-Cartier.

Actuellement on compte en Egypte 68,658 Européens, dont 44,084 du sexe masculin, et 24,569 du sexe féminin. Voici en outre comment se répartissent les étrangers de toute nationalité établis en Egypte: Grecs, 29,963; Italiens, 14,521; Français, 14,310; Anglais, 3,795; Autrichiens, 2,480; Espagnols, 1,003; Allemands, 879; Persans, 742; Russes, 358; Américains, 139; Belges, 127; Hollandais, 119; autres nationalités, 204.

Quant à la population indigène de l'Egypte elle s'élève à 5,517,620 habitants.

La *Gazette Officielle* de Québec annonce la nomination de M. N. Lecavalier M. P. P. et du Dr Filiatrault de Montréal, comme Régistrateurs conjoints des comtés d'Hochelaga et Jacques-Cartier. M. L. W. Sicotte, est nommé Greffier conjoint de la Couronne et de la Paix à Montréal. M. Charles Loupret, de St-Jean, est nommé Magistrat de District pour les districts d'Iberville, Beauharnois et St-Hyacinthe. M. J. F. Peachy, architecte, est nommé membre de la Chambre des Arts et Manufactures, en remplacement de M. C. A. Dansereau, qui a résigné.

On lit dans le *Journal des Trois Rivières*:

"A propos de la *Patrie* dans une de ses dernières chroniques, Cyprien insinue audacieusement qu'il compte

un prêtre parmi ses collaborateurs.

"Des abbés apostats du genre de Chiniquy ou de Père Loyson pourraient se trouver à leur place dans les colonnes de la feuille maçonnique de Montréal, comme collaborateurs, mais non pas de bons et saints prêtres qui sont en union d'esprit et de cœur avec le chef de l'Eglise qui a dit des sectaires: *A patre diabolo sunt; eis ne dixeritis ave*: ce sont les fils du diable; ne les saluez pas!"

**A bord du "Québec"**

18 juillet 1882.

Nous voici en route pour Montréal. Quand je dis nous, je veux parler de ceux qui doivent assister demain à la convention des anciens élèves du collège Sainte-Marie de Montréal.

Nous formons comme un groupe à part des nombreux touristes qui sont de Montréal. Tous les anciens élèves sont heureux de se revoir. Il va sans dire que les années passées au collège font le sujet de toutes les conversations.

Comme le *Courrier* l'a annoncé hier, Monseigneur l'archevêque se rend pour assister à la fête, accompagné par M. l'abbé C.-A. Marois.

Les autres messieurs du clergé présents sont: Le Révérend Père Désy, Jésuite; MM. les abbés Bernier, curé de Lotbinière, Maguire, curé de Frampton, et Simard, du Séminaire de Québec.

Les anciens élèves de Québec sont M. Languedoc, avocat; M. Adolphe Hamel, marchand, de la maison Hamel & frères; MM. les docteurs Grondin, Gravel et Laroche MM. Joseph Frémont, Jules Taché, Thomas Neshitt, Arthur Varin, Emile Carrier, Léon Dessane, et Joseph Sarples. Un grand nombre d'autres sont partis de Québec par le chemin de fer du Nord. Les goûts ne sont pas à disputer, et chacun a le sien, pour le voyage comme pour autre chose. Les uns préféreront les chemins de fer, les autres, les bateaux à vapeur. Les deux modes ont leurs avantages et leurs désavantages. Si d'un côté on a plus de confort à bord des bateaux à vapeur, de l'autre le voyage est beaucoup plus long. Ceux qui aiment à examiner les magnifiques paroisses qui bordent le Saint-Laurent auront cette satisfaction à bord du vapeur. Le tableau se déroule lentement, et on peut en savourer toutes les beautés.

Mais si, en chemin de fer, on a moins de temps pour apprécier toutes les beautés d'un site, en revanche ce désavantage est compensé par la promptitude avec laquelle un tableau est remplacé par un autre. Si on ne peut examiner longuement, on ne peut pas non plus s'ennuyer à attendre le changement de scène. Enfin, il y a le pour et le contre.

A la tombée de la nuit nous entrons au salon pour entendre la musique et le chant exécutés par les anciens élèves du collège Ste-Marie. M. Adolphe Hamel était au piano. Pas n'est besoin de dire que les anciens chants du collège ont été répétés avec entrain.

Nous arrivons à Trois-Rivières, et j'interromps ici ma lettre, afin que vous l'avez à temps pour le *Courrier* de demain.

PAUL-EMILE.

**Election de Chicoutimi**

ETAT DES POLLS

	Gagné.	Catellier
Ville de Chicoutimi.....	78	45
No 2 do .....	87	46
No 3 do .....	46	73
Grand Brué .....	78	40
Rivière au Sablé .....	40	88
Ste Anne .....	91	55
St Alphonse .....	102	24
St Alexis .....	73	13
St Fulgence .....	70	29
Hébertville .....	258	77
Alma .....	66	13
St Jérôme .....	175	31
St Gédéon .....	55	25
St Louis .....	55	30
Roberval .....	88	11
St Prime .....	82	31
St Félicien .....	65	5
Normandin .....	20	1
Anse St Jean .....	48	13
Tadoussac .....	18	31
Ste Marguerite .....	3	13
Bergeronnes .....	36	4
Escoumins .....	54	4
Mille Vaches .....	31	4
Sault-aux-Cochous .....	37	0
Betsiamit .....	9	0
	749	659

Majorité pour M. Gagné: 1 090

**RUMEURS**

On lit dans l'*Evènement*:

"Les bruits de changements ministériels ont pris une telle consistance qu'il n'y a plus d'indiscrétion à les signaler.

"L'hon. M. Chapleau entrerait au cabinet fédéral. Il serait attendu à Ottawa ce soir et prêterait serment demain comme ministre fédéral.

"L'hon. M. Mousseau se retirerait du ministère fédéral et serait appelé à former le nouveau cabinet à Québec.

"Dans cette éventualité, il est possible que M. Chapleau retarde son départ pour l'Europe.

"Le nouveau premier ministre aurait, dit-on, à choisir entre deux combinaisons: l'une fait rentrer l'hon. M. Ross dans le cabinet, l'autre y appelle l'hon. M. Mercier.

"Pour ne pas provoquer d'élections inutiles, il y aurait échange de comtés: M. Mousseau se porterait à Terrebonne et M. Chapleau à Bagot."

Nous ne savons pas qui finira par avoir raison. La *Minerve* déclarait récemment que l'honorable M. Chapleau resterait à son poste de premier ministre tant qu'il n'aurait pas mis la dernière main à son œuvre. L'*Evènement* emboitant le pas, faisait en même temps une semblable déclaration. Et voilà qu'aujourd'hui tout semble changé!

Nous croyons cependant qu'il y a beaucoup de vrai dans les dernières rumeurs publiées par notre confrère. Si M. Chapleau retarde son voyage d'Europe, il y aura lieu de croire que des motifs politiques de nature sérieuse en seront la cause.

Attendons patiemment!

**A propos de réclamations**

On lit dans la *Minerve*:

On se rappelle que lorsqu'il fut question de vendre le chemin de fer du Nord, à la dernière session provinciale, l'opposition jeta les hauts cris sur tous les tons possibles. L'une des prétentions de la gauche était que le prix de vente—plus de \$8,000,000—ne représentait aucunement le montant net que le gouvernement devait réellement retirer. De ce montant, il fallait détruire—toujours selon la gauche—environ \$3,000,000

pour solder les réclamations des entrepreneurs du chemin.

Cette prétention était-elle fondée? Nous sommes aujourd'hui en mesure de savoir ce qu'elle pouvait à peu près valoir.

L'entrepreneur de la section Est l'honorable M. McGreevy, réclamait à lui seul plus de \$1,700,000. Il soumit 84 items variants de \$500 à \$275,000. L'enquête commencée le 15 janvier dernier, ne dura pas moins de cinq mois. Elle fut conduite de part et d'autre avec beaucoup d'habileté; les avocats du gouvernement provincial étant l'honorable M. Malhiot et M. C. P. Davidson, C. L. M. McGreevy étant représenté par l'honorable M. Irvine.

On connaît la décision des arbitres MM. Sandford Fleming, Walter Shanly et Charles Odell. Ils accordent à M. McGreevy une indemnité de \$147,000.

La commission est actuellement saisie de la réclamation de M. Macdonald. Elle est la même que dans l'autre cause, sauf que M. Henri Parent a remplacé M. Fleming qui est forcé de s'absenter. L'avocat de M. Macdonald est l'honorable M. Church.

A combien s'élève cette réclamation? A \$1,100,000. Nous ne voulons pas anticiper sur la décision des arbitres, mais si l'on en juge par leur adjudication *in re* McGreevy, nous pouvons conclure que le gouvernement n'est pas menacé d'avoir à payer un montant formidable.

Chacun se réjouira de voir ces réclamations réglées une bonne fois. On saura parfaitement ce que la province aura à payer. On connaîtra le chiffre des obligations qui nous échoient et qui portent notre dette à son véritable chiffre. Notre administration financière se simplifiera d'autant et notre crédit ne s'en portera que mieux.

**Eglise de Montmartre**

Le 29 juin 1882, la chambre des députés a statué sur la prise en considération de la proposition Delattre, tendant à abroger la loi par laquelle l'Assemblée de Versailles avait déclaré d'utilité publique la construction de l'église du Sacré-Cœur de Montmartre. La commission concluait à la prise en considération; mais le gouvernement a combattu cette conclusion. L'objection du ministre de l'intérieur a été que si l'on abrogeait la loi en question il faudrait tenir compte des droits acquis, et allouer aux bénéficiaires des indemnités considérables dont le chiffre total ne s'élèverait pas à moins de vingt millions, sans compter les graves difficultés juridiques et les nombreux procès qu'une pareille liquidation ferait naître.

M. René Goblet a défendu l'opinion du gouvernement.

M. Clémenceau a riposté avec vivacité, et la majorité a suivi le député de l'extrême gauche.

Par 281 voix contre 206, la chambre a pris en considération la proposition Delattre.

Le *Temps* dit à ce propos:

Ou nous nous trompons fort, ou les choses en resteront là. La chambre aura fait une fois de plus, sous forme législative, une simple manifestation. Peut-être est-ce, en somme, tout ce qu'elle voulait. Mais qu'elle veuille bien y penser: le pays commence à vouloir quelque chose de plus.

L'honorable M. Chapleau embarquera samedi pour l'Europe à bord du *Parisian*, en compagnie de l'honorable M. Fabre.

### Missions de l'Orégon

Voici un extrait d'une lettre d'un missionnaire de l'Orégon qui fait voir que son temps est bien employé :

Première messe à 7 hrs du matin ; ensuite départ pour l'église S.-F.-Xavier à 6 lieues pour dire la 2<sup>ème</sup> messe à 11 heures. Deux sermons là, un avant, l'autre après la messe. Déjeuner chez des protestants presbytériens qui m'ont invité. Aussitôt après je reviens à Jacksonville pour les vêpres et le salut, après quoi un mariage dont les partis quittent la ville pour un voyage de 900 milles. Le lendemain matin à 3 heures, il me faut partir pour une mission de 200 milles, mon absence durera à deux semaines. A mon retour je passerai ici un dimanche, puis repartirai pour la mission de l'Est pour trois semaines, et durant cette mission, il me faudra voyager 600 milles. Vers le 20 juillet, avec la grâce de Dieu, je serai revenu, et après quelques jours de repos, il me faudra descendre à Portland, à 300 milles à l'appel de Monseigneur, pour la retraite ecclésiastique.

### Bateaux à vapeur

La Gazette Officielle du Canada donne avec la liste des bateaux à vapeur de toute la Puissance le nombre de passagers que chacun de ses bateaux a le droit de recevoir.

Voici pour la partie qui intéresse plus directement Québec :

Bateaux	Passagers
Québec.....	1200
Montréal.....	1200
Canada.....	1200
Trois-Rivières.....	1200
Artic.....	309
Prince-Edouard.....	223
South.....	492
Nord.....	492
Express.....	262
Beaver.....	260
Otter.....	247
Chicoutimi.....	226
Clyde.....	416
Etoile.....	443
James.....	263
Montmagny.....	286
Maid of Orléans.....	282
Miramichi.....	703
St-Lawrence.....	703
Saguenay.....	763
Union.....	773
St-Antoine.....	275
St-Croix.....	600
St-Louis.....	397
Bienvenu.....	450

### La ville d'Alexandrie

Quelques détails sur la ville d'Alexandrie qui est aujourd'hui le théâtre des hostilités en Egypte :

Alexandrie, Alexandria sous les Grecs, Iskanderieh chez les Arabes, ville et port d'Egypte, dans la Basse-Egypte, sur une langue de terre qui s'étend entre la Méditerranée et l'ancien lac Mareotis, à 182 kil. N. O. du Caire.

Elle a 2 ports : le port vieux et le port neuf ; elle communique avec le Caire par le canal qui débouche dans la branche la plus occidentale du Nil, et depuis 1853 par un chemin de fer. La ville, jadis très peuplée, ne comptait guère au commencement de ce siècle que 30,000 habitants ; on en porte aujourd'hui le nombre à 300,000.

Elle est l'entrepôt du commerce de l'Europe avec l'Egypte ; toutes les puissances européennes y ont des consuls. Outre une foule de restes curieux de l'antiquité, on y remarque de belles constructions modernes : le palais du vice-roi, la mosquée des mille colonnes, les fortifications et l'arsenal de la marine.

Alexandrie, qui sous les Pharaons n'était qu'un village nommé Racoudah ou Rakotis, fut fondée en 382 avant Jésus-Christ par Alexandre le Grand, qui voulait en faire l'entre-

pôt du commerce entre l'Orient et l'Occident ; elle fut la capitale de l'Egypte sous les Ptolémées et les Romains. Elle se composait de 2 quartiers : Rakotis ou quartier du peuple, et le Bruchium ou quartier des palais.

On y remarquait un phare magnifique, placé dans une petite île, jointe à la ville par un môle de près 1300<sup>m</sup>, des palais somptueux, le temple de Sérapis, teut en marbre, une bibliothèque immense, la plus riche qu'il y eut au monde (on y comptait 700,000 rouleaux ou volumes) le Musée, sorte d'académie où les savants de toute espèce étaient entretenus aux dépens l'Etat un vaste hippodrome, plusieurs obélisques, les colonnes de Pompée, les deux aiguilles de Cléopâtre, etc. C'était la première ville du monde après Rome : on comptait au temps de sa splendeur 900,000 habitants, parmi lesquels un grand nombre de Juifs.

Elle fut un des berceaux du Christianisme : elle avait un archevêque qui prenait le titre de patriarche. Plusieurs hérésies y prirent naissance et elle devint le théâtre de querelles théologiques qui l'ensanglantèrent souvent.

Les Alexandrins étaient turbulents ; ils se révoltèrent plusieurs fois sous les Romains : César eut à y réprimer, l'an 47 avant Jésus-Christ, une insurrection terrible ; la bibliothèque fut entièrement consumée en cette circonstance. Alexandrie tomba, avec toute l'Egypte, au pouvoir des Romains l'an 30 avant Jésus-Christ. Cette ville eut à subir sous les empereurs plusieurs massacres qui la dépeuplèrent peu à peu.

En 611, Chosroës II, roi de Perse, s'en empara, mais son fils la rendit aux empereurs.

En 640, les Arabes conduits par Amrou, lieutenant d'Omar, la prirent et achevèrent la destruction des monuments et de la célèbre bibliothèque. Les Turcs la prirent en 868 et 1517 et ils l'ont gardée depuis. Sous la domination des Musulmans elle n'a fait que dépérir ; la découverte du passage aux Indes par le Cap acheva sa ruine ; son enceinte a diminué graduellement avec sa population. Les Français la prirent sans peine en 1798 et la gardèrent jusqu'en 1801 ; les Anglais l'occupèrent de 1801 à 1803. Alexandrie s'est relevée sous Méhémet-Ali et ses successeurs.

La ville du Caire, le capitale de l'Egypte, possède une population de 360,000 âmes, elle est située à 140 milles au sud d'Alexandrie dans le voisinage des grandes pyramides, sur le bord du Nil.

### La grève à New-York

Les hommes qui se sont mis à la tête de la grève des ouvriers employés autrefois au chargement et déchargement de fret, continuent à soutenir imperturbablement que les compagnies seront forcées en fin de compte d'accorder l'augmentation de salaire qu'ils réclament, mais ces affirmations sont maintenant reçues avec défiance par la masse des grévistes.

Ils comprennent que leur cause est à peu près désespérée, et un grand nombre d'entre eux ont cherché et trouvé un travail d'une autre nature.

Les compagnies de transport déclarent que les Italiens, Russes, Juifs et Allemands engagés depuis le commencement de la grève pour faire les travaux de chargements ont fini leur apprentissage et qu'ils sont maintenant tout à fait aussi habiles et diligents que les anciens employés. La besogne n'a jamais été expédiée avec plus de célérité, et il est absolument indifférent aux intérêts des compagnies et du public que la grève cesse ou qu'elle se prolonge.

Le nombre de policemen de service sur les quais a été augmenté de

vingt-sept, mais c'est une simple mesure de précaution, car il faut rendre aux grévistes la justice que leur attitude reste parfaitement calme.

### L'affaire juive de Tisza-Eszlar

Le 18 de ce mois, de grand matin, le cadavre d'une jeune fille fut trouvé dans le fleuve de la Tisza, près de Tisza-Dob, village assez proche de Tisza-Eszlar.

Averti de cette découverte, le procureur de Nyireghhaza, où se fait l'enquête de Tisza-Eszlar, se rendit à Tisza-Dob. On fit venir des témoins de Tisza-Eszlar.

La mère Solymossy et la sœur aînée d'Esther déclarèrent tout de suite que ce n'était pas le corps de leur sœur ou de leur fille disparue. Esther avait des yeux noirs, la jeune fille trouvée dans la Tisza les avait bruns ; la première était une toute jeune fille de quatorze ans, qui n'était pas développée, le cadavre de la seconde appartenait à une fille d'environ vingt ans, et les médecins constatèrent qu'elle avait été mère. Esther, comme tous les enfants des paysans de la Hongrie, marchait les pieds nus. Quant au cadavre trouvé dans le fleuve, il avait les pieds soignés et devait toujours porter des bottines. Enfin tout le monde tomba d'accord que le cadavre n'est pas celui d'Esther Solymossy.

Jusqu'à présent tout est bien simple. Ce n'est pas Esther, c'est une autre fille, mais voici que commence le mystère.

Ce cadavre qui était celui d'une autre fille, et qui, d'après toute probabilité, avait été volé dans quelque hôpital, portait les habits d'Esther Solymossy, justement les mêmes habits que celle-ci avait le jour de sa disparition.

Le 20 juin, le sous-rabbin de Tisza-Eszlar, un certain Rosenberg, a été emprisonné. On en peut conclure que c'est lui qui est suspecté d'avoir arrangé cette trouvaille de la pseudo Esther Solymossy. Il s'agit avant tout d'apprendre de qui il avait reçu les vêtements de la malheureuse fille ?

En attendant, récapitulons toute cette affaire mystérieuse, comme les journaux de la Hongrie l'ont racontée. Esther Solymossy, jeune paysanne du rite calviniste et fille d'une pauvre veuve, disparut le 1<sup>er</sup> avril de cette année. Sa mère la chercha partout.

Cependant ce ne fut pas le jeune fils du boucher juif qui mit le premier en cours la nouvelle d'un crime, ce fut le boucher lui-même qui éveilla dans la tête de la pauvre femme cette idée horrible. Dans les premiers jours du mois de mai, ce boucher, nommé Scharf, s'approcha de la veuve Solymossy et lui dit : " Le peuple prétend quelquefois que les Juifs ont besoin du sang des chrétiens pour boulanger le pain de Pâque ; c'est une grande folie, et si l'on répétait cette accusation de nouveau, n'en croyez rien. "

Ces paroles éveillèrent la suspicion de la veuve. Elle en parla à diverses personnes.

Enfin le fils cadet de Scharf, âgé d'environ sept ans, raconta à d'autres petits garçons qu'il avait vu comment Esther avait été tuée le jour de la Pâque juive à la synagogue (C'est en effet ce jour-là qu'on avait vu Esther pour la dernière fois à Tisza-Eszlar, aux environs de la synagogue). On arrêta donc toute la famille Scharf.

Le petit garçon répétait franchement ce qu'il avait raconté. Son frère aîné, Maurice, âgé de seize ans, nia longtemps, en répétant toujours qu'il ne savait rien.

Après une quinzaine de jours, il fit l'aveu suivant : Le jour de la Pâque des juifs, ces derniers quittaient le

temple vers une heure de l'après-midi. Le boucher Scharf, trois ou quatre bouchers étrangers et un mendiant juif restaient seuls dans la synagogue. C'est alors qu'après avoir éloigné ses fils, Scharf fit entrer Esther dans la synagogue.

En regardant par le trou de la porte, les deux frères virent un des bouchers et le mendiant poser la jeune fille sur la table, lui couper la gorge et recueillir le sang dans un vase. On assure que toutes les réponses de Maurice Scharf sont très précises et logiques, tandis que les bouchers arrêtés ne peuvent prouver un alibi.

L'enquête aurait aussi constaté qu'à la place où Esther aurait été égorgée, il y avait du sable nouveau dans la synagogue (elle n'a pas de plancher) ; on en conclut qu'on y avait mis du sable nouveau pour écarter les traces du sang.

Voilà les points principaux de l'affaire, que, malgré tout, nous nous garderons bien d'appeler déjà un crime du fanatisme juif. Ceci n'est pas encore prouvé, et toute cette histoire racontée par Maurice Scharf nous paraît très suspecte—pour lui-même.

### La salade

Pendant la saison des chaleurs, l'homme a besoin de prendre une nourriture rafraîchissante, et aucun aliment n'est meilleur que la salade. Il y en a un très grand nombre d'espèces. Une des meilleures est la laitue. Il y a 250 variétés de laitue, les plus communes sont :

La laitue romaine, la laitue frisée et la laitue pommée.

Cette dernière a les feuilles inférieures très-nombreuses, pressées et formant une tête arrondie comme un chou. Par suite de cette disposition, les feuilles intérieures sont privées d'air ; c'est pourquoi elles sont de couleur blanche tirant un peu sur le jaune. Etant ainsi étioilées, elles sont aqueuses, mais tendres.

La laitue frisée a ses feuilles découpées, crépues sur les bords, et la tête n'est pas arrondie.

La laitue romaine les a allongées et dressées ; elles ne sont ni ondulées ni bombées.

La laitue est un aliment doux, et sain, de digestion facile et très rafraîchissant.

La laitue convient à toutes les personnes qui la mangent avec plaisir et qui la digèrent fort bien. Elles est très utile à celles qui ont de l'inflammation. Elle fait beaucoup de bien à celles qui souffrent des reins, et les individus qui ont la jaunisse ; les hypocondriaques, en retirent beaucoup de bien. On cite, effet, un grand nombre de personnes qui se sont guéries de ces maladies en absorbant des décoctions concentrées de laitues : les estomacs délicats s'en trouvent à merveille.

La laitue convient donc spécialement aux tempéraments bilieux et robustes. Elle convient aussi aux tempéraments nerveux, puisqu'elle a des propriétés sédatives.

Mais la laitue n'est pas seulement intéressante au point de vue alimentaire, elle l'est encore au point de vue médical. Elle favorise le sommeil.

Si on exprime par le suc de la tige de la laitue, on a la *thridace*, qui détermine le sommeil, calme les divers états du système nerveux comme les douleurs, la toux nerveuse, etc. ; elle ralentit et régularise les battements du cœur. La thridace dont l'action sur l'économie animale est semblable à celle de l'opium à petite dose, ne donne pas lieu aux phénomènes d'irritation qu'occasionne cette dernière substance.

On doit l'employer de préférence à l'opium toutes les fois qu'il existe quelques symptômes inflammatoires.

**Nominations et élections**

La nomination de M. LeCavalier, M. P. P. au poste de registrateur en remplacement de M. Wilfred Sicotte, va rendre nécessaire l'élection d'un nouveau représentant du comté de Jacques-Cartier au parlement local. Il est probable que le bref sera émané dans quelques jours car la nomination de M. LeCavalier est considérée comme un fait accompli.

MM. Adeodas Prévost, avocat de St-Geneviève ; J. - A. Descarries, avocat de Lachine, et H.-C. St-Pierre, avocat de Montréal, se présentent tous trois comme conservateurs dans le comté de Jacques-Cartier.

M. Raoul de Beaujeu, libéral a posé sa candidature dans le comté de Vaudreuil ; il voudrait recueillir la succession de M. Lalonde, qui accepte une position au Palais de justice, à Montréal.

Il y aura aussi élection dans le comté de Laval pour remplacer l'honorable M. Loranger.

**Grevistes et cultivateurs**

Nous lisons dans l'*Abeille* de Lowell :

De tous côtés on n'entend parler que de grèves ou de projets de grèves et il faut avouer, dit le *Boston Pilot*, que bien souvent, les ouvriers n'ont que trop raison de se plaindre. Mais il y a une chose qu'on ne devrait pas oublier ; c'est qu'il n'est jamais question de grèves parmi les cultivateurs.

Immigrants et journaliers, pourquoi demeurer dans nos grandes villes où le travail est rare et mal rétribué, pourquoi vous résigner à être mal logés et mal nourrir, lorsque cet immense pays vous offre ses champs si fertiles et vous invite à acquérir l'indépendance que le travail agricole peut seul vous procurer ?

Nos villes industrielles regorgent de travailleurs. Pourquoi s'entasser ainsi dans les grandes cités et se priver des bienfaits inappréciables de la vie des champs ?

Tout homme soucieux de son avenir et de celui de ses enfants ne doit rester dans nos villes que juste le temps d'y amasser assez d'argent pour suivre les traces des hardis pionniers qui ont couvert les campagnes de l'Ouest de nombreuses et florissantes colonies.

**Colombie Anglaise**

Les dépêches nous disent aussi qu'une compagnie chinoise très riche a commencé la construction d'une grande manufacture dans la ville de Victoria. On y fabriquera des chaussures, des ustensiles en fer blanc, et des cigares. Les ouvriers chinois seront employés.

**EN ÉGYPTÉ**

Quelques détails sur l'origine de l'imbroglie égyptien satisferont sans doute nos lecteurs.

Le premier ministre Arabi-Pacha, soutenu par l'armée, s'est mis en révolte contre le Khédive, Tewhick-Pacha. Les gouvernements de Paris et de Londres envoyèrent devant Alexandrie une flotte de cuirassés pendant qu'ils présentaient au gouvernement égyptien un ultimatum dans lequel ils réclamaient la démission d'Arabi-Pacha et le rétablissement de l'autorité du Khédive. Arabi fit mine tout d'abord de se soumettre, et courut soulever les populations contre l'intervention étrangère et refusa nettement de se retirer. C'est alors que pour couper court à la difficulté on proposa d'en remettre la décision à une conférence qui se réunirait à Constantinople. Il y a déjà longtemps qu'on en parle de cette fameuse conférence sans qu'elle mérite de faire tant parler d'elle, car elle

n'a encore rien tenté pour ramener le calme en Egypte. Quelles résolutions sortiront de ses séances ? On est tout naturellement très inquiet à ce sujet. On trouve en Angleterre que M. Gladstone a fait en toute cette affaire preuve d'une grande faiblesse ; qu'il aurait dû intervenir militairement depuis longtemps. Il est évident que le premier ministre craint de toucher à la question d'Orient si pleine de difficultés. D'un autre côté, on prétend, ce qui compliquerait encore beaucoup les choses, que Bismark est au fond des affaires d'Egypte et que le Sultan reçoit de lui ses inspirations. Le *Times* disait l'autre jour que la conférence de Constantinople adopterait les résolutions qui lui seraient expédiées de Berlin.

D'un autre côté, il est impossible de ne pas voir du Bismark dans cette affaire. Tout le monde sait que le chancelier de fer a une politique étrangère de nature à déranger encore une fois l'équilibre du continent européen, voire même de quelques autres. Tous les cabinets qui ne se laissent pas bernier par l'apparente bonhomie de "l'agneau du Nord" prêtent à Bismark le plan suivant : "pousser l'Autriche vers Constantinople lui attribuer l'Illyrie, prendre pour lui-même les derniers pays Allemands et Trieste." Si ce plan se réalisait la Russie se verrait couper sous le pied le testament de Pierre-le-Grand, l'Italie aurait le peu envieux plaisir de voir se reconstituer à sa porte le Saint Empire romain ; la France et l'Angleterre n'auraient plus qu'à étendre leur domination ailleurs si elles le pouvaient car c'en serait fait de leur prépondérance dans l'équilibre du continent européen.

**L'alcoolisme**

Il y a, suivant les classes sociales, diverses manières de s'enivrer. On en a déjà signalé d'assez étranges ; en voici une nouvelle qui nous est révélée par le *Bulletin de Thérapeutique*.

Il s'agit d'une dame frisant la cinquantaine, qui se plaignait d'étourdissements, de maux de tête, d'incertitude dans la marche et dans les mouvements de préhension. On redoutait une congestion cérébrale, lorsqu'on apprit que cette dame (excellente du reste et qui faisait beaucoup de bien aux pauvres) s'enivrait régulièrement quatre fois par semaine avec de l'eau de Botot, qu'elle avalait sous prétexte de s'en rincer la bouche. Elle en exhalait l'odeur, dont on ne s'étonnait pas, tandis que l'odeur du vin, de la chartreuse ou du cognac l'aurait trahie immédiatement.

L'ivresse à l'eau de Cologne, à l'alcool camphré, à l'alcoolat de menthe, et autres produits pharmaceutiques alcoolisés, est assez fréquente parmi les personnes riches du sexe féminin, que leur position sociale force de recevoir ou de faire beaucoup de visites.

On pourrait rapprocher de ces faits, dans le groupe de l'alcoolisme féminin, les exemples cités par le docteur E. Decaisne, qui a constaté les effets de l'alcoolisme chez des jeunes filles élevées dans les grands pensionnats parisiens.

Un usage passager d'eau de mélisse des Carmes contre de petites indispositions avait développé chez ces jeunes filles le goût de cette boisson, qu'elles étaient arrivées à prendre, convenablement sucrée, dans l'état le plus parfait, par un simple penchant pour les liqueurs fortes.

Au surplus, de quoi s'étonnerait-on, quand on voit, dans les asiles d'ivrognes de l'Angleterre et de l'Amérique, des détenus distiller du pétrole pour en boire l'essence, à défaut d'autre excitant pour satisfaire leur passion des liqueurs fortes ?

**Evasion de St-Vincent de Paul**

UN PRISONNIER TUÉ PAR UN DES GARDES

Mercredi entre midi et une heure vingt-cinq prisonniers sous la surveillance de quatre gardes, travaillaient dans une carrière située à environ deux milles du pénitencier de St-Vincent de Paul.

Deux forçats, les nommés J. B. Deragon et Alexandre Bertrand éludèrent la vigilance de leurs gardiens et s'enfuirent à travers les champs. Les gardes les sommèrent de se rendre et, voyant qu'ils continuaient leur course ils tirèrent sur eux sept ou huit coups de carabine.

L'un deux, Deragon, reçut une balle dans le dos. L'abdomen fut traversé et Deragon expira quelques minutes plus tard.

À la dernière session du parlement fédéral il a été passé une loi en vertu de laquelle les gardes du pénitencier sont autorisés à décharger des armes à feu sur les détenus qui tentent de s'évader. L'autre évadé, Bertrand, n'a pas encore été repris aux dernières nouvelles. Il a pu s'échapper dans le bois.

**La Grève aux Etats-Unis**

On lit dans le *Courrier des Etats Unis*, du 13 juillet :

Une collision sanglante a eu lieu avant-hier à Jersey-City, sur les bords de l'Erie, entre les ouvriers en grève et les Italiens qui les remplacent. De grands efforts sont faits pour donner tous les torts aux Italiens et les représenter comme les agresseurs, mais il est inadmissible que la sympathie légitime éprouvée pour la cause des grévistes aille jusqu'à dénaturer aussi grossièrement la vérité. La vérité est que les Italiens ont été attaqués, sinon par les grévistes eux-mêmes, du moins par ceux qui les accompagnaient, et qu'on ne saurait raisonnablement les blâmer si, en se défendant, ils n'ont pas toujours pu distinguer leurs agresseurs de ceux auxquels ils étaient mêlés. Voici, du reste, la relation des faits, d'après la version la plus favorable aux grévistes :

Quelques grévistes auxquels la compagnie de l'Erie devait un arriéré de salaires ayant été prévenus que le payeur serait prêt à leur compter leur argent à 2 heures de l'après-midi, il a été décidé que les grévistes iraient en masse assister au paiement de leurs camarades, le prétexte de la manifestation étant d'empêcher que la compagnie n'essayât de persuader à quelques-uns de ses anciens employés de retourner au travail.

À 2 heures moins un quart plus de 500 grévistes, partant du St-Michael's Institute, se sont mis en route processionnellement pour le terry de l'Erie. Ils étaient escortés comme toujours par un grand nombre de *roughs*. En passant devant le *pier* No 1, les *roughs* se sont précipités dans la cour de l'Erie et ont attaqué furieusement les Italiens qui y étaient employés. Ceux-ci se sont sauvés, et tout en fuyant ils ont tiré des coups de pistolet sur leurs agresseurs. Les grévistes ont couru—par simple curiosité, disent leurs amis,—de l'autre côté des hangars, par où les Italiens devaient nécessairement sortir pour s'échapper. Ces pauvres diables ont donc trouvé la retraite coupée, et supposant tout naturellement que ceux qui leur barraient le passage s'entendaient avec ceux qui les poursuivaient, ils se sont servis de leurs armes pour se frayer un chemin. Voilà ce qui est représenté comme un acte d'agression injustifiable de la part des Italiens.

Cet animal est fort méchant ;  
Quand on l'attaque il se défend !

Si les exigences électorales ex-

pliquent jusqu'à un certain point une semblable partialité, elles ne peuvent pas l'excuser.

La plupart des Italiens se sont enfuis du côté d'Hoboken. Quelques-uns se sont réfugiés sur le "pier" no 8, d'où ils ont voulu sauter sur la goélette "Josie Hook" mouillée à proximité. Trois, ayant mal calculé leur élan, sont tombés à l'eau, et l'un d'eux s'est noyé. On assure qu'il aurait pu être facilement sauvé par deux hommes qui étaient à bord de la goélette, mais que quand on a réclamé leur aide ils ont répondu : "Laissez-le se noyer !"

Pendant le conflit, sept grévistes ont été blessés. Du côté des Italiens les blessés ont été beaucoup plus nombreux, mais on n'en sait pas ou l'on n'en veut pas donner le nombre exact.

La police a arrêté huit Italiens, en conséquence du parti pris de les faire passer pour responsables de la bagarre.

Un peu plus tard, quatorze Italiens qui étaient dans un car de Pavonia avenue, ont été attaqués. On affirme que cette fois encore les agresseurs n'étaient pas des grévistes, mais des hoodlums. Les assaillants, quels qu'ils fussent, ont été dispersés par la police à coups de casse-tête.

Hier la tranquillité n'a plus été troublée, mais tous les ouvriers italiens ont abandonné les docks de l'Erie.

**La plus grande fleur du monde**

La plus grande de toutes les fleurs qui existent sur la terre est exposée depuis quelques jours, dit le *Tagblatt*, au Muséum du jardin botanique de Berlin. C'est la *Rafflesia Arnoldi* ou fleur géante de Sumatra.

Epanouie, cette fleur a trois mètres ou verges de circonférence et un mètre de diamètre. Son poids est de 7 kilogrammes (15 livres). On ne la trouve guère qu'à Java et à Sumatra.

On sait que l'île de Sumatra, longtemps peu connue des Européens, renferme d'immenses forêts peuplées de rhinocéros, de tigres, d'éléphants.

La végétation y est aussi variée et aussi luxuriante qu'aux Indes. Le mangoustan, vanté comme un remède universel, le pommier malais, le cocotier, l'anana, le bananier, le goyave, l'oranger, y croissent en abondance.

C'est au sein de ces forêts presque impénétrables que fut aperçue en 1819, pour la première fois, la *Rafflesia Arnoldi*.

Sir Thomas Raffles, gouverneur de Sumatra, fondateur de la Société zoologique de Londres, et le docteur Joseph Arnold se promenaient ensemble lorsqu'ils firent la découverte de cette fleur extraordinaire, à laquelle ils donnèrent leur nom.

La conformation de la *Rafflesia Arnoldi* est des plus singulières : tige et feuilles sont réduits à leur plus simple expression. La tige courte et grêle partant d'une racine cylindrique horizontale porte quelques écailles qui sont des rudiments de feuilles, et se termine par une fleur unique, présentant un périanthe double. Cette fleur colossale est rouge avec des taches blanches.

Si l'île de Sumatra possède l'arbre à pain, on peut dire qu'elle possède aussi la fleur à eau ; car la *Rafflesia Arnoldi* constitue un véritable réservoir d'eau pour le voyageur qui ne rencontre sur sa route aucune source où il puisse se désaltérer. Le nectaire ou creux de calice d'une seule de ces fleurs géantes contient jusqu'à dix litres d'eau.

La réunion des directeurs du chemin de fer du Nord qui devait avoir lieu samedi à Québec, a été remise à demain. M. Sénécal était retenu à Pierreville par la maladie.

## Agriculture

DE L'ÉLEVAGE DU BÉTAIL POUR L'ENGRAISSEMENT OU LA LAITERIE

On peut entretenir ou des bœufs à l'engrais, ou des vaches laitières, ou élever de jeunes animaux.

De ces trois branches d'industrie, la première est celle qui exige le plus de conditions spéciales difficiles à réunir ; elle est encore plus chanceuse même pour celui qui se trouve placé dans les conditions les plus favorables quant à la vente, étant à proximité d'une ville, dans le voisinage d'un centre industriel, ou on peut se servir de la voie ferrée pour le transport des animaux.

Dans ces conditions, il faut avoir à sa disposition un capital de roulement considérable ; il faut être habile à faire choix des animaux les mieux disposés à l'engraisement, et les vrais connaisseurs en ce genre sont assez rares ; il faut avoir, avec un grand esprit d'ordre et de régularité, la libre disposition de son temps pour soigner et panser convenablement les animaux à l'engrais ; il faut avoir pour la vente un débouché toujours assuré et toujours ouvert, car ramener du marché des bœufs gras non vendus pour ne pas les livrer à perte, les garder quinze jours ou plus quand on les a amenés au degré d'engraisement qu'on peut leur donner, c'est manger son bénéfice ; il faut enfin, et par-dessus tout, avoir à sa disposition une nourriture de première qualité.

Pour tout dire en peu de mots, il n'y a qu'un engraissement rapide suivi d'une vente immédiate qui puisse donner des bénéfices ; un engraissement qui s'opère avec lenteur et une vente attendue sont une véritable dilapidation des ressources d'une ferme, que les cultivateurs qui ne calculent pas prennent souvent pour une spéculation avantageuse. Combien de foin et de grains ainsi consommés qui ne sont pas payés au cultivateur le quart du prix qu'ils auraient au marché.

Mais celui à qui le voisinage des sucreries, des féculeries, permet de cultiver en grand, avec avantage, la betterave ou la pomme de terre, et qui peut avoir des résidus à bas prix, ne saurait mieux faire que d'engraisser des animaux. Il en est de même du cultivateur qui possède de riches herbages ; le bétail d'engrais est, sans comparaison, celui qui les paiera le mieux.

Il y a des localités où la nature a marqué la place des fabriques de beurre et de fromage ; la vache y a dès longtemps pris sa place de prédilection ; dans ce cas là il est profitable de se livrer à ce genre d'industrie. Hors de là, ce n'est que dans le voisinage des villes, quand on a le placement assuré, et à un prix avantageux, du beurre frais, mais surtout et bien préférablement le placement du lait, que les vaches peuvent payer à un taux raisonnable les fourrages qu'elles consomment.

## ÉPUISEMENT DES TERRES

Depuis longtemps, dans un grand nombre de fermes, les engrais deviennent insuffisants pour maintenir la terre au même degré de fertilité ou pour subvenir aux exigences chaque jour plus grandes du cultivateur. Et cependant chaque année, dans les exploitations rurales bien dirigées, la masse d'engrais va en s'augmentant.

Mais il y a une chose qui tend à diminuer dans le sol ; ce sont les principes élémentaires du sol qui sont exportés sous formes de graines (blé, avoine, orge, etc., graines fourragères ou industrielles), ou sous forme animale (bœufs, vaches, vaches, moutons, laine, œufs, beurre, fromage, etc.) Ainsi les pailles, fourrages produits par la terre y retournent

en grande partie ; mais tout ce qui a fourni à la production de la viande, du lait, du beurre, du fromage, de la laine, etc., n'y retourne pas ; tout ce que le cultivateur a vendu de céréales et de foin au marché (et c'est la partie la plus lucrative de ses récoltes), n'est pas restitué au sol qui les a produits.

Le cultivateur le plus intelligent, s'il est réduit à ses propres ressources, s'il n'importe pas d'engrais du dehors, comme le font généralement les cultivateurs qui résident dans le voisinage des villes ; s'il n'a pas d'engrais en quantité suffisante dans le domaine qu'il exploite, verra donc nécessairement, tôt ou tard, diminuer le produit de ses récoltes, et l'habileté qui consiste à obtenir les meilleures récoltes possibles avec le minimum d'engrais est une habileté relative et ordinairement temporaire dont il ne faut pas s'exagérer le mérite dans tous les cas.

Certains modes de culture, l'emploi de certains agents énergiques, pourront bien, pour un temps, surexciter la production du sol aux dépens de l'avenir ; mais ces moyens ressemblent à la pression que l'on exerce sur une éponge déjà desséchée ; ces moyens ressemblent encore aux coups de fouet qui forceront, pour un moment, le cheval à lutter de vitesse avec la locomotive, pour tomber bientôt exténué plus loin.

Tout cela s'applique avec la même vérité à la production des plantes fourragères, aussi bien qu'à la production des céréales. A une production surexcitée par des moyens hors de proportion avec la puissance productive du sol, doit succéder inévitablement une période de décroissance, de fatigue et d'épuisement.

On a dit souvent : " La terre ne vieillit pas ; " c'est possible, mais elle peut être ruinée par une mauvaise administration ; nous n'en avons que de trop fréquents exemples, et le sol qui a failli est comme le marchand qui n'a pu remplir ses engagements ; ce n'est qu'au prix des plus grands sacrifices, qu'avec le secours de la persévérance la plus soutenue qu'il a peut-être complètement réhabilité.

Essayons maintenant d'expliquer une sorte d'anomalie apparente qui résulte d'une diminution d'aptitude à la production fourragère dans une terre qui aurait conservé toute sa fécondité pour la production des céréales, dans laquelle cette production aurait même pu s'accroître notablement.

La tendance de nombre de cultivateurs consiste à se rembourser le plus vite et le plus complètement possible du capital d'engrais qu'ils confient au sol, et le *nec plus ultra* de l'habileté consisterait dans la possibilité de faire absorber par les récoltes de chaque année la partie la plus considérable de l'engrais qui lui était destiné. Si nous ajoutons encore que les récoltes tendent à se succéder plus fréquemment, et que les récoltes de prédilection sont ordinairement celles de céréales ou, plus généralement, celles des plantes dont les couches superficielles du sol, nous comprendrions sans peine que, dans de pareilles conditions et avec une masse d'engrais déterminée, la partie de cet engrais destinée à favoriser le développement des plantes fourragères à longues racines pivotantes sera d'autant moins grande que les récoltes précédentes auront mieux réussi, qu'elle se seront approprié une plus forte partie des engrais compris au sol qui la a produites.

Enfin la substitution aux fumiers de ferme d'engrais commerciaux, rapidement assimilables, devra, dans la plupart des cas, en cédant aux récoltes à racines superficielles une aliquote encore plus forte, tendre à diminuer encore davantage la richesse des couches inférieures auxquelles ne par-

viennent plus qu'en trop faibles quantités ces principes si importants qui paraissent plus spécialement destinés au but de toute végétation, l'élaboration, la reproduction ou l'organisation des éléments destinés à la propagation de l'espèce.

## EUROPE

## FRANCE.

Paris, 12 juillet 1882.

Un incendie ayant éclaté rue Louis-Philippe, on a oublié de couper les conduits de gaz, et une explosion résultant du mélange de gaz et d'air s'est produite ; on compte 12 maisons détruites, 20 personnes tuées, 40 blessées, et 100 privées d'asile.

Paris, 13 juillet 1882.

La mère de M. Gambetta a été frappée de paralysie hier ; on craint pour sa vie.

On croit que l'Allemagne est en faveur d'une entente entre l'Angleterre et la Turquie, pour la réorganisation des affaires en Égypte.

Paris, 17 juillet 1882.

On croit que le gouvernement va protéger le Canal de Suez de concert avec l'Angleterre.

A Marseille, 6 vaisseaux se tiennent prêts à embarquer des troupes.

## ANGLETERRE.

Londres, 12 juillet.

Le bill de Répression a reçu la sanction royale.

D'après sir Charles Dilke, l'amiral Seymour a simplement averti les vaisseaux marchands que la traversée du Canal de Suez ne pouvait se faire qu'à leurs risques ; des torpilles ont été placées dans le canal.

La Chambre des Communes s'occupe de la loi sur les fermages arriérés.

On annonce la faillite de M. Muller, l'un de plus importants marchands de fer de Middlesborough.

Pendant la journée du 11, un appareil téléphonique a été appliqué au câble entre Malte et Alexandrie ; de Malte on entendait parfaitement le bombardement.

On espère que le Canal de Suez, sera libre pour le 14 ; l'Amirauté ne voit aucune objection à la libre navigation si le Canal est libre.

On va envoyer 5000 hommes pour compléter le personnel militaire à Malte, à Gibraltar et à Chypre.

Londres, 13 juillet.

D'après les instructions qu'il a reçues, l'amiral Seymour doit éviter les destructions inutiles, et ouvrir avec le Khédive des communications amicales.

On a arrêté, à North-Port (Kerry), deux frères du nom de Flaherty, suspects de complicité dans le crime de Phoenix-Park.

5 000 mulets ont été achetés en Espagne pour les besoins de la guerre.

Il paraît que la Conférence de Constantinople demande que l'armée égyptienne soit licenciée, et remplacée par de la gendarmerie.

La Reine a envoyé à l'amiral Seymour une dépêche de félicitation.

Londres, 14 juillet 1882.

M. John Bright sort du ministère, par suite de dissentiment avec ses collègues sur les affaires d'Égypte.

La " Gazette " de Dublin proclame 23 comtés comme étant sous l'Acte de Répression.

La Chambre des Communes a voté les articles 1, 2, 3, 4 du bill des fermages arriérés.

Le comte de Granville a informé l'ambassadeur turc que l'Angleterre poursuivra vigoureusement les rebelles en Égypte, mais que les droits souverains du Sultan seront sauvegardés.

Le " Minotaure " a quitté Chypre pour l'Égypte.

Londres, 16 juillet 1882.

1000 marins vont partir de Malte pour Alexandrie.

On a exagéré la quantité des massacres à Alexandrie.

Les 6 puissances représentées à la Conférence de Constantinople ont fait présenter à la Porte une note identique l'invitant à envoyer des troupes en Égypte.

Les bateaux torpilleurs de Devonport se préparent à prendre la mer.

De nouvelles forces partent de Chypre pour Alexandrie.

M. Parnell est dans un état de santé qui va le forcer au repos ; il se propose de passer quelque temps en Suisse, après avoir réglé certaines mesures pour assurer la tranquillité en Irlande, jusqu'à ce que des élections générales donnent l'espoir d'obtenir l'autonomie administrative de l'Irlande.

Londres, 17 juillet 1882.

A la Chambre des Communes, M. Gladstone fait l'éloge de M. Bright, et dit que d'accord avec lui sur les principes, il diffère quant à l'application.

Le bill des fermages arriérés passe en Comité à la Chambre des Communes.

C'est samedi, dans le comté de Kerry, qu'a été faite la première arrestation en vertu de l'Acte de Répression.

Un bataillon d'infanterie s'embarque aujourd'hui pour Malte.

De Calcutta on envoie à Suez des tentes et des provisions.

## TURQUIE

Constantinople, 12 juillet.

Saïd-Pacha renouvelle sa demande pour la cessation du bombardement ; mais il ne peut garantir la soumission d'Arabi-Pacha.

Constantinople, 13 juillet.

Le conseil des ministres a délibéré sur l'envoi des troupes turques en Égypte.

Constantinople, 14 juillet.

Le premier ministre a dit en conseil qu'Arabi-Pacha est un rebelle, et doit être traité comme tel. Le Conseil n'a pas encore formulé une résolution définitive sur ce qu'il compte faire.

Constantinople, 16 juillet 1882.

D'après la demande des Puissances, la Porte occuperait l'Égypte pendant trois mois, et seule. Le Sultan a convoqué les Ambassadeurs chez lui, pour ce soir.

Constantinople, 17 juillet.

L'occupation éventuelle de l'Égypte par l'armée turque est limitée à 6 mois.

A Simla, on s'occupe de l'équipement des troupes pour l'Égypte.

Le gouvernement cherche à fréter des navires pour le transport des troupes ; il offre 4 dollars par tonne de charge ; les propriétaires de navires sont sur leurs gardes.

Le Sultan a eu aujourd'hui une entrevue très cordiale avec lord Dufferin, et doit recevoir demain M. Wallace, ministre des États-Unis.

## RUSSIE

Moscou, 13 juillet.

Un train contenant 217 voyageurs a déraillé ; 171 personnes ont été tuées, et la plupart des autres sont plus ou moins blessées.

St-Petersbourg, 16 juillet 1882.

Les récoltes promettent beaucoup, sauf en quelques districts du centre et de la mer Noire.

## BELGIQUE

Anvers, 14 juillet.

Une importante manufacture de coton a brûlé aujourd'hui ; pertes 60 000 livres sterling.

**AFRIQUE**

**EGYPTE.**

Alexandrie, 13 juillet.

Dès le matin, le drapeau blanc flotait sur le palais de Raz-el-Tin.

La ville d'Alexandrie a été, sous l'assurance du drapeau blanc, évacuée par les troupes; les bédouins sont restés pour piller et brûler la ville. L'armée est en retraite vers l'intérieur. Le quartier européen est presque détruit, et il y a eu beaucoup de victimes.

Au milieu du quartier européen, le feu dévore une étendue d'un mille carré.

Le Khédive est en sûreté avec Dervish-Pacha dans un vaisseau du port. Le général Stone l'a suivi, laissant sa famille au Caire.

L'amiral Seymour a fait débarquer 600 hommes.

Alexandrie 14 juillet.

L'amiral Seymour télégraphie ce qui suit: "J'ai occupé le Palais Raz el-Tin avec des soldats de l'infanterie de marine et j'ai fait enclouer les canons de six batteries vis-à-vis ce palais. La ville brûle encore, mais je fais déblayer les rues. Le khédive est en sûreté dans les palais, où j'ai placé une cargaison de 700 marins."

Les palais du khédive, le Raz-El-Tin, a été pillé peu de temps avant l'arrivée des marins. Un bataillon entier d'Arabes a péri dans l'explosion d'un fort durant le bombardement.

L'incendie continue d'exercer ses ravages. Au moins deux mille maisons sont réduites en cendres, et les deux tiers de la ville sont encore en flammes.

Le colonel Long, l'explorateur africain, qui agit maintenant comme consul, est entré dans la ville hier, suivi d'une batterie de canons Gatling, qui a fait feu sur l'arrière garde de l'armée d'Arabi. Quinze cents Arabes ont été tués et deux mille blessés pendant le bombardement.

La porte de la douane est gardée par 190 marins avec un canon Gatling; ils la gardent toute la nuit. Les marins ont tué plusieurs pillards. Une foule précédée d'un drapeau vert s'est élancée en courant et criant dans la rue principale du quartier arabe. Le gouvernement leur a dit de ne pas quitter la ville, mais frappés de terreur ils refusèrent de lui obéir. On rapporte que que six personnes ont été massacrées au consulat français.

Seymour avait décidé de débarquer des forces, mais les réfugiés l'ont informé que 9,000 Egyptiens occupaient des positions en dehors de la ville, prêts à attaquer les Anglais. Seymour ne peut pas débarquer plus de 300 hommes.

Par conséquent au lieu de débarquer ses hommes il a donné ordre de réduire la ville en cendres, dans le but d'effrayer les Egyptiens. 20 Européens armés qui ont échappé au massacre général apprirent de la bouche d'un pacha, qu'ils rencontrèrent en route, que les Egyptiens avaient massacré plus de 600 européens. Les consulats Français et Anglais sont en cendres.

Le khédive, Dervish Pacha, quelques-uns des ministres et le harem du khédive sont arrivés à bord d'un vaisseau dans la rade. 500 soldats demeurés fidèles au khédive l'ont suivi.

Le Canada sera représenté dans l'armée anglaise d'Egypte. M. Hogan de Montréal, et deux autres Canadiens gradués de l'école militaire de Kingston font partie comme lieutenants, du 73e régiment qui a reçu ordre de se rendre des Indes à Aden et se préparer à toute éventualité.

Alexandrie, 16 juillet.

Le feu ne s'étend plus; des allemands ont débarqué et protègent

l'hôpital; des américains ont aussi débarqué, et rétablissent le consulat; il se forment en patrouille pour parcourir les rues. On peut maintenant sortir sans danger; les maisons se rouvrent, et les affaires vont reprendre.

13 000 chrétiens étaient réfugiés dans l'église copte pendant les massacres.

Quelques explosions se sont produites sur le rivage. Le consulat anglais n'a brûlé que de 14 au 15; il en est de même de diverses maisons.

Les Russes et les Grecs ont débarqué et circulent dans les rues; les Anglais occupent les forts et les portes.

Les Français et les Italiens n'ont pas débarqué.

Le Ministère égyptien publie une circulaire annonçant l'établissement d'un gouvernement militaire.

Le Khédive a déclaré Arabi-Pacha déchu du ministère de la Guerre.

De nouveaux feux apparaissent à Alexandrie.

Arabi-Pacha est à KaféDouar, avec 6 régiments, 800 chevaux, 36 canons Krupp, et 12 mitrailleuses.

On croit qu'il y a guerre civile au Caire.

Un engagement est imminent entre les Anglais et les troupes d'Arabi-Pacha. Les anglais ont fait prisonnier un émissaire d'Arabi, et on coupe le chemin de fer du Caire près du lac Mœris.

Le nombre des personnes massacrées par les musulmans est estimé à deux mille.

On répète que Arabi Pacha est en dehors de la ville, à la tête d'un grand nombre de troupes, mais on n'a pas de renseignements positifs sur son compte.

On dit que Saïd Pacha est allé faire une visite à lord Dufferin et que le gouvernement se guidera d'après les vues de l'ambassadeur anglais.

Vendredi, 40 Européens, dont neuf anglais, ont gagné un des vaisseaux de l'escadre dans une embarcation qui avait servi à les dérober aux yeux des indigènes, la nuit d'avant.

Plus tard une vingtaine d'européens qui s'étaient barricadés dans une maison sont sortis pour gagner le rivage. Ils n'ont point été attaqués par les pillards qui poursuivaient leur œuvre de destruction avec trop d'ardeur pour s'apercevoir de leur présence dans les rues.

Dervish-Pacha dit que si un vaisseau de guerre anglais n'était pas arrivé au large du fort de Pharos, mercredi dernier, le Khédive aurait été assassiné.

On dit qu'Arabi-bey a seulement sous ses ordres 4000 hommes de troupes démoralisées. Deux cents marins ont reçu hier soir, ordre de parcourir la ville et de fusiller tous les indigènes pris les armes à la main.

A 5.30 vendredi soir plusieurs indigènes ont été passés par les armes. D'après un correspondant du *Condor* plusieurs femmes ont été vues versant du pétrole dans les maisons et y mettant le feu.

Plusieurs centaines de réfugiés ont été recueillis à bord des vaisseaux de diverses nations. Ils étaient mourant de faim. On leur a distribué des vivres.

Vendredi soir, plusieurs Arabes portant des bâtons auxquels étaient attachés des mouchoirs blancs ont fait de grandes protestations d'amitié.

On dit que la France et l'Angleterre sont parfaitement d'accord sur la politique à suivre en Egypte.

Malgré la fête nationale les ateliers de la marine à Toulon étaient en pleine activité vendredi.

Alexandrie, 17 juillet.

Un manifeste de l'amiral Seymour dit que d'accord avec le gouvernement égyptien, il entreprend le rétablissement de l'ordre; défense est

faite de sortir de la ville après le coucher du Soleil.

Il y a eu quelques feux la nuit dernière.

La ville a maintenant 6000 hommes de troupes anglaises.

Le consul autrichien est à Port-Saïd. Dervish-Pacha dit qu'il a envoyé à Constantinople 15 télégrammes demandant des troupes; il n'a reçu aucune réponse.

Le lieutenant Jackson est mort des suites des blessures qu'il a reçues pendant le bombardement.

On a réinstallé le tribunal international et le bureau de poste; un hôtel a rouvert son service. On est obligé à une police sévère, car il y a encore des pillards et des incendiaires.

Arabi-Pacha s'est fortement retranché à Kaf-el-Douar, et, contre le gré du Khédive, se prépare au combat. On dit même que la guerre sainte est prêchée. Un consul a été tué à Zagazig; des européens ont été massacrés en divers endroits. Les européens quittent le Caire.

Beaucoup de personnes se réfugient à Port-Saïd; il y a dans le port 10 vaisseaux de guerre: 4 français, 3 anglais, 2 italiens, 1 espagnol.

**Digne de mention**

Lorsque l'on nous rapporte quelque chose digne de mention et que le fait nous paraît digne de foi nous aimons à le faire connaître. La communication suivante de M. W. F. Haist, Cambden, P. O. Lincoln County, Ontario, est de cette nature. M. Haist dit: Dans la réjouissance d'avoir recouvert ma santé je veux vous écrire ces quelques lignes au sujet de ce remède merveilleux, l'huile St-Jacob. J'ai pendant les six dernières années, fait usage de diverses médecines à l'intérieur et à l'extérieur, mais sans obtenir aucune guérison. En dernier lieu je me procurai une bouteille d'huile St-Jacob qui m'a guéri après quelques applications.

Ma belle mère qui a aussi beaucoup souffert du rhumatisme a été guérie comme moi par le grand remède allemand. L'huile St-Jacob est un grand bien pour l'humanité souffrante et je veux faire tout ce qui me sera possible pour en faire connaître les mérites.

**Petites nouvelles**

**ÉBOULLANTÉ.** — Un jeune homme, Michel Picard, employé chez M. Bégin, tanneur, Lévis, traversait sur une planche placée à une certaine hauteur, lorsque tout à coup, faisant un faux pas il tomba dans une grande chaudière pleine d'eau en ébullition. Ses camarades qui travaillaient près de là, accoururent à son secours, mais si peu de temps que cela prit pour le retirer de la chaudière, c'en était encore trop pour empêcher le malheureux jeune homme d'être horriblement brûlé. Lorsqu'on lui a retiré son pantalon, des lambeaux de chair sont restés collés à l'étoffe.

**TUÉ ACCIDENTELLEMENT.** — Le fils de M. Georges Dery, de St-Raymond, a été écrasé par la chute d'une pile de bois vendredi dernier, et il est mort des suites de ses blessures.

**COMMERCE DE BOIS.** — La descente du bois sur le St-Maurice. Il y a maintenant dans les estacades du gouvernement, dans le voisinage des Trois Rivières, environ 400,000 billots.

**COMMISSAIRE D'ÉCOLES.** — Ces élections ont eu lieu la semaine dernière dans la paroisse de Ste-Foye. M. Jean-Baptiste Legaré a été élu à l'unanimité et M. Désiré Brousseau par une forte majorité.

**ONGUENT ET PILULES HOLLOWAY.** — *Rhumatisme et goutte.* — Ces remèdes purgatifs et calmants doivent attirer l'attention de toutes les personnes sujettes à la goutte, la sciaticque, et autres maladies, des nerfs, des muscles et des articulations. L'onguent doit être appliqué après que les parties malades ont été trempées longtemps dans l'eau chaude, autrement l'application de l'onguent causerait de la douleur.

On devra prendre dans le même temps des pilules de Holloway pour diminuer l'inflammation et purifier le sang. Ce traitement calme la douleur, diminue la fréquence de la goutte, du rhumatisme, et de toutes les maladies spasmo-

diques, héréditaires ou accidentelles. L'onguent arrête la maladie et les pilules fortifient le système.

**NOYÉ.** — Samedi matin, un jeune homme du nom de Berthélemi Fortier, est tombé en bas d'un bateau au Cap à la Roche, St-Jean Deschailions, et s'est noyé. Le défunt était âgé de 25 ans; il portait une moustache brune et avait les cheveux de même couleur; il était vêtu d'une chemise de flanelle brune et d'un pantalon gris. Toute information sera reçue avec reconnaissance par le père du malheureux jeune homme, M. X. Fortier, demeurant à St-Antoine de Tilly.

**L'EMBRANCHEMENT ST-CHARLES.** — Les autorités de l'Intercolonial ont acheté la maison de M. J. Lawlor, où résidait M. P. Blouin hôtelier, ainsi que le terrain nécessaire, adjacent à la gare du Grand-Tronc, jusqu'au quai de la fonderie, pour construire deux voies. Cette maison et ces terrains sont vendus pour les prix que les arbitres allouèrent aux propriétaires.

On a demandé à M. A. Russell de vendre à l'Intercolonial 12,000 pieds de terrain nécessaire pour la construction de deux ou trois voies.

**LES EFFETS DE LA PROTECTION.** — La compagnie de coton de Montréal à Valleyfield dépense en ce moment la somme de \$300,000 pour agrandir sa fabrique, construire des résidences pour ses employés, et une église protestante dans le village de Valleyfield.

**UN GRAND DÉPÔT.** — La compagnie du chemin de fer du Pacifique se propose de construire un grand dépôt à Montréal, qui devra coûter un million de dollars, à condition que la ville se montre généreuse de son côté.

**JEU DANGEREUX.** — Samedi, soir, une femme qui était allée à la gare du palais pour assister au départ du convoi a reçu en pleine figure la décharge d'une petite torpille placée sur les rails.

Cette femme a eu la joue trouée en deux endroits différends.

**ÉCOULÉ.** — Le mur d'une maison en briques, incendiée lors du dernier incendie du faubourg St-Jean s'est écroulé mardi l'après-midi dans le coup de vent que nous avons eu avant l'orage.

Heureusement le mur est tombé du côté de la cour de la cour de la maison et n'a ainsi causé aucune avarie.

**ACCIDENT.** — Mercredi après-midi, un jeune homme de 16 à 17 ans, nommé Verret et employé aux moulins de M. Paré, sur la rivière Saint-Charles, a eu la main broyée dans une machine à blanchir le bois. L'amputation a été pratiquée immédiatement. Dernièrement, le frère du jeune Verret a été victime d'un autre accident dans le même établissement.

**NOUVELLE INDUSTRIE A STE-FLORE.** — Une compagnie formée de puissants capitalistes de Montréal, vient de prendre la détermination de construire une grande fabrique de papier et de pulpe à Ste-Flore.

Les pouvoirs d'eau de St-Maurice dans la paroisse de Ste-Flore sont peut-être les plus riches et les plus faciles à utiliser qui existent dans la province; d'un autre côté le chemin de fer des Piles offre maintenant une voie de communication avantageuse avec cette paroisse.

**UNE VENGEANCE.** — Une terrible tragédie est arrivée il y a eu dimanche dernier huit jours près de McAllister, dans le territoire indien, Arkansas. Le Rév. W. J. Spagh, ministre méthodiste, avait encouru l'inimitié de quelques jeunes Indiens qu'il avait corrigés à l'école, et après une lutte acharnée, il fut assassiné dans un endroit isolé.

**EFFETS DE LA GUERRE.** — Le prix de la fleur a haussé de 2 chelins sterlings par quart hier, à Londres, Ang., par suite de la déclaration de la guerre en Egypte.

Les denrées ont aussi augmentés de valeur proportionnellement.

**ANIMAUX.** — Cent soixante-cinq animaux ont été sortis de la Quarantaine, vendredi, puis placés sur des chars en route pour le Nord-Ouest. On évalue ces animaux à environ \$40,000.

**FABRIQUE DE TABAC.** — Le triomphe de la protection aux dernières élections générales produit déjà ses fruits. A Joliette, P. Q., des industriels ont l'intention de créer une grande manufacture de tabac qui emploierait des centaines de mains.

### Tout le monde dans la Puissance du Canada y est concerné

Voici encore quelques noms des centaines des principaux citoyens du Canada qui ont été guéris du catarrhe, de la bronchite, de l'asthme et des affections des poumons par le spiromètre du Dr Souvielle, qui porte les propriétés médicinales directement au siège de la maladie. Lisez et jugez par vous-mêmes :

« Plusieurs membres de ma famille et de mes amis ont été guéris de la bronchite, de l'asthme et du catarrhe par l'usage du spiromètre. » John P. Whelan gérant du *Post and True Witness*, Montréal.

M. DeBoucherville, au département des sauvages, Ottawa, catarrhe de plusieurs années maintenant guéri.

M. Geo. Ager, Ottawa, catarrhe et maladie des poumons, guéri.

Mme Smith, London, épouse du détective médical, guéri d'un catarrhe.

Geo. Maguire, Toronto, 482, rue Adelaide ouest, sa fille guérie de l'asthme.

Geo. Willis, Exeter, Ont., catarrhe et bronchite.

J. D. Armstrong, 186 rue Young, Toronto, catarrhe et surdité résultant du catarrhe guéris.

Thomas Telfer, 13 rue Melinda, Toronto, asthme guéri.

N. Benj. A. Drake, rue St-Urbain, Montréal, souffrant depuis nombre d'années de la bronchite et de l'asthme, est maintenant guéri.

Aussi la guérison non moins surprenante de Madame Benoit, 114, rue Cathédrale, fille de M. David Perrault, qui souffrait de l'asthme et de la bronchite, depuis au-delà de 8 ans, et qui est maintenant complètement guérie.

Mad. Adamson, de Belleville, guérie de la bronchite, et sa sœur guérie d'une bronchite et d'une affection des poumons.

Je n'hésite pas à dire que le spiromètre du Dr Souvielle guérira le catarrhe et la bronchite, John C. Fleming, éditeur du *Post and True Witness*.

Ce qui précède est suffisant pour convaincre le public des mérites du spiromètre. L'instrument sera expédié à n'importe quelle adresse.

Venez ou écrivez, en envoyant un timbre à M. Souvielle, ex-aide chirurgien de l'armée française, 13, Carré Philippe, Montréal.

Les médecins et les malades peuvent en faire l'essai gratis.

13 juillet 1882-Jan-582

### Les dictons populaires

Le philosophe qui a dit que le silence est d'or, aurait dû ajouter " quand il est insensé de parler. S'il avait parlé ainsi nous aurions concouru dans ses opinions. Mais, en règle générale, le silence n'est pas une preuve de sagesse, quoique ça puisse être une preuve de sensibilité ou de modestie. Quel aurait été l'état du monde aujourd'hui si tous les grands génies s'étaient astreints à cette prétendue "règle d'or"? Que seraient devenues toutes les grandes inventions, toutes les grandes découvertes dans les arts et dans les sciences qui font aujourd'hui notre admiration, et apportent des bienfaits inestimables dans le présent et l'avenir, si on ne les avait pas fait connaître. Heureusement pour nous le dicton des philosophes n'a pas été mis en pratique. Le monde a décidé depuis longtemps qu'il est sage de parler, et acceptant cette décision, les grands génies ont fait connaître au monde étonné les résultats de leurs travaux.

A ce sujet le professeur Holloway tient le premier rang, et son nom sera mentionné comme celui qui a donné à ce siècle un remède de la plus grande valeur et dont la persévérance l'a fait triompher des difficultés contre lesquelles se seraient brisés des hommes possédant moins de valeur.

Il lui parut évident au commencement de sa carrière que plus grand serait le champ d'opération, plus grande serait la somme de bien rendue, et mettant cette idée en pratique, il a obtenu dans le monde un succès sans pareil, aidé par la publicité qui l'a fait connaître par toute la terre, car il y a bien peu de journaux qui n'annoncent pas les remèdes de Holloway. On ne voudra pas croire que ces annonces contiennent la somme de £50,000 par année, mais rien pourtant n'est plus vrai. Ceci étant admis, faisons-nous une idée de la quantité d'affaires que cette somme représente, et du nombre extraordinaire de maladie que ces remèdes ont guéris, malades qui sans ces remèdes, auraient, comme leurs ancêtres vécus et passé de vie à trépas dans des souffrances continuelles.

Le résultat de cette masse de guérisons, c'est qu'un concert universel de remerciements s'élève de toutes parts, et que les pilules et l'onguent Holloway sont en usage partout.

## L'HUILE ST-JACOB

MARQUE DU COMMERCE



### LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciatique, Embago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE.,

Baltimore, Md., U. S. A.

Québec, 20 septembre 1881-Jan 582

### FAITS DIVERS

**SUITES FATALES D'UN ACCIDENT.**—L'un des plus anciens armateurs de Québec, M. Grogan, a eu dernièrement la jambe droite fracturée d'une manière accidentelle à bord d'un navire. Quelques jours après on se voyait forcer pour lui sauver la vie de lui faire amputation.

Il a fini par succomber à cet accident, mardi matin, après quelques semaines de souffrances atroces.

**INCENDIE.**—Un incendie désastreux a fait rage jeudi matin à Lennoxville. Le feu éclata vers deux heures du matin. L'alarme fut de suite donnée et la pompe à vapeur mise en position et lançant un jet d'eau puissant. La chaleur devint bientôt si intolérable néanmoins, qu'on dut la mettre dans un autre endroit.

Sur ces entrefaites, la brigade du feu de Sherbrooke, avertie par dépêche, envoyait elle-même sa pompe à vapeur pour prêter secours, mais quand elle arriva elle put rendre que relativement peu de services, le feu étant d'abord considérablement maîtrisé, et de plus ses conduits étant trop courts pour pouvoir agir avec efficacité.

Les pertes s'élèvent à près de \$6 000. Le feu a pris naissance dans la carrosserie de M. Christopher Normand, laquelle a été entièrement consumée avec son contenu.

**COMBUSTIBLE.**—Le bois de chauffage sera très rare cette année. Il en vient très peu des campagnes du bas du fleuve. Cela dépend de ce qu'on a coupé peu de bois l'hiver dernier.

La demande pour le bois de construction a été si considérable l'hiver dernier que les cultivateurs ne se sont pas mis en frais de préparer du bois de chauffage.

Actuellement l'étable de trois pieds vaut \$5 la corde.

A l'automne elle vaudra de \$6 à \$7 la corde.

En achetant le bois sur les quais, il est rare qu'on soit sûr d'avoir la mesure.

La corporation de Québec, devrait, il nous semble, nommer un inspecteur pour veiller à ce que le bois soit mesuré et cordé sur le quai avant d'être vendu. Sans cela, le public est exposé à être trompé et volé.

Il se vend chaque année sur les quais plus de 50,000 cordes de bois.

Comme on le voit, cela vaut la peine qu'on y songe sérieusement.

Le salaire que l'on paierait à un inspecteur de bois ne représenterait pas plus de deux cents par corde. Ce n'est rien.

**L'ACCIDENT DE CAUGHNAWAGA.**—M. V. N. Bertin, prêtre missionnaire de Caughnawaga, dit que le jeune homme qui s'est noyé près de ce village, ces jours derniers, s'appelait Louis Joseph Saint-Omer; il était Belge de naissance, de la commune de Rellegem (Flandre Occidentale). Après quelques années passées à l'école apostolique des Pères Jésuites à Turnhout, en Belgique, il s'était destiné aux missions Indiennes de St-Albert et de la Saskatchewan dans le Nord-Ouest, et était arrivé dans ce but au Canada dans le courant du mois de juin dernier. Il devait passer chez M. Bertin le temps des vacances, pour aller au collège d'Ottawa à la rentrée des élèves et y finir ses études. Il se disposait à entrer au noviciat des RR. Pères Oblats et à recevoir le sacerdoce avant de partir pour ces missions.

Le défunt a été inhumé à Lachine, dans le cimetière des Pères Oblats.

**MORT D'UN VÉTÉRAN.**—M. Louis Ruel, cultivateur de la concession d'Arlaca à St-Joseph de Lévis, est mort, ces jours derniers, à l'âge de 90 ans. Il ne reste plus qu'un seul de ses braves vétérans dans cette paroisse.

**LES TRAVAUX A LA GARE DU GRAND TRONC.**—Les travaux de terrassement sont poussés avec la plus grande activité. Deux convois spéciaux de ballast, qui font trois voyages par jour, sont continuellement employés à transporter de la terre et de la pierre pour remplir les quais. De son côté, M. Murray a 30 voitures qui charrient continuellement de la pierre pour remplir les quais. Les travaux seront terminés vers le mois de septembre prochain.

**STATISTIQUES.**—Population de la Californie en 1880 : 571,820 nés au pays, 293,874 nés à l'étranger. Parmi ces personnes nées à l'étranger, il y a 73,548 chinois; 62,962 irlandais; 52,532 allemands; 24,657 anglais; 13,071 canadiens; 9,550 français; 8,648 mexicains; 7,537 italiens; 6,445 écossais; 5,308 de la Suisse; et 13,590 d'autres nationalités étrangères. Les blancs nés en Californie sont 306,550, les noirs 19,447.

—En 1881, 38,634 sépultures ont eu lieu dans la ville de New-York et 35,000 naissances. On voit par ces chiffres que la population diminue. L'éducation des enfants dans la même ville a coûté \$4,000,000 et la dépense annuelle en liqueur est de \$60,000,000. Sept millions de dollars ont été dépensés dans les théâtres, salles de spectacles et autres amusements.

A New-York, on compte 92 églises et chapelles catholiques.

**ARROSEMENT DES PLANTES.**—Ceux qui arroseront les plantes avec de l'eau froide se trompent grandement, car l'eau froide nuit aux plantes. On doit tirer l'eau destiné à l'arrosage d'avance et la laisser réchauffer au soleil avant que d'arroser les plantes. Les plantes, ont besoin d'humidité et non de fraîcheur.

Ceux qui observent reconnaissent que les pluies froides ne font jamais autant de bien aux plantes que les pluies chaudes.

**LES VERS DANS LES CHOUX.**—On peut détruire ces fléaux des jardins en ôtant aux choux une de leurs grandes feuilles de dessous, vers le soleil couchant et en la mettant sans dessus dessous sur le dessus du chou. Otez-la de bonne heure le matin, et vous y trouverez la plus grande partie des vers sur ce chou. Vous les détruisez alors facilement.

**NOYÉS.**—Mercredi un jeune ecclésiastique nommé Goulet, âgé d'une quinzaine d'années, dont les parents demeurent rue Saint-François, s'est noyé au pont Dorchester dans les circonstances suivantes : Il sortait de l'eau et remontait sur le quai, lorsque l'appui lui manquant, il retomba à la renverse dans l'eau. Deux de ses camarades allèrent à son secours, mais durent le lâcher ensuite de peur de se noyer eux-mêmes. Le corps de l'infortuné jeune homme a été retrouvé.

Jeudi matin, M. Louis Moisan, maçon, de St-Roch, s'en allait dans le bas du fleuve à bord d'une goélette pour travailler à la construction d'un phare au détroit de Belle-Isle, quand une manœuvre le fit tomber dans le fleuve vis-à-vis les Eboulements, et il se noya. Son corps n'a pas été retrouvé. Voici son signalement : grandeur 5½ pieds, habillément brun, cheveux et favoris noirs, guêtres avec élastique, bas bruns nuancés, chemise blanche et cravate bleue et blanche. Il

avait dans une de ses poches de veste une montre en argent sans garde et quelques billets de banque. Ceux qui le retrouveront voudront bien en donner avis au numéro 222 rue St-François, St-Roch.

**EAU DE FRAISES.**—Prenez une livre de fraises bien mûres et nouvellement cueillies; écrasez-les avec une fourchette; versez dessus une pinte d'eau; délayez et passez par le tamis, sans presser; faites fondre dedans un quarteron et demi de sucre; ajoutez-y demi-cuillerée de jus de citron. De toutes les boissons d'été, c'est la plus saine et la plus rafraîchissante.

**BRÛLÉ A MORT.**—Vers dix heures et demie, jeudi soir, à Montréal, les pompiers ont été appelés pour éteindre un incendie dans la rue Saint-Charles Borromée. Les pompiers enfoncèrent portes et fenêtres, et trouvèrent un homme et une femme gisant en état d'ivresse sur le plancher.

L'homme était tellement brûlé qu'il a expiré dans la nuit à l'hôpital où on l'a conduit.

La femme, conduite au poste, a déclaré que le nom de cet homme qu'elle dit être son mari, est Joseph Théberge. Il était âgé de 34 ans et menuisier. Ils étaient arrivés tous deux de Québec récemment.

On croit que l'incendie a été provoqué par l'explosion d'une lampe que les ivrognes auront laissée tomber sur le plancher; on en a trouvé les débris dans une pièce.

**STATISTIQUES.**—Le 30 avril dernier, à Saint-Louis, 85,000 catholiques ont été à l'Eglise, et seulement 34,000 protestants de toutes les sectes ce jour-là. Le même jour à Boston, 49,000 catholiques assistaient aux offices de leur Eglise, tandis que seulement autant de protestants se rendaient à leur différentes églises. L'assiduité des protestants à leurs offices diminue graduellement.

En 1882, il y a 10,611 journaux de publiés aux E.-U. ce qui est une augmentation de 344 sur 1881! La boisson aux E.-U. coûte en 10 années 1600 millions de piastres; elle fournit annuellement 100,000 orphelins aux asiles; fait mettre en prison, 108,000 individus; cause 10,000 suicides; dans les 10 ans elle a fourni 200,000 veuves, et causé par incendie ou violence la perte de 10 millions de piastres. Ce bilan se passe de commentaires.

**LE CANAL DE SUEZ.**—Pour comprendre toute l'importance du canal de Suez, il suffit de savoir que par ce canal la distance de l'Angleterre aux Indes est raccourcie de près de la moitié, comparée à celle parcourue par la voie du Cap de Bonne-Espérance. C'est-à-dire que par cette dernière voie la route à parcourir est de 11,650 milles, pendant qu'elle n'est que de 6,516 par le canal de Suez.

Ce canal relie la Méditerranée et la mer des Indes.

**MIRACLES.**—Madame Damase Roy, de Saint-Paul, Canada, que la maladie clouait au lit depuis six années, a été transportée à l'église Sainte-Anne de Beauport, mardi dernier. Après la messe, elle s'est levée et a marché jusqu'au bateau.

—Vendredi, deux autres miracles sont arrivés. Clément Huissier, de Saint-Hyacinthe qui marchait à l'aide de béquilles depuis deux ans a abandonné ces instruments incommodes.

Un autre, M. Dosithée Dubé, de New-Hartford, Connecticut, atteint de la même infirmité, a aussi laissé ses béquilles dans l'église.

**LA CHALEUR.**—La chaleur est extrême à New-York. Il y a eu 179 décès dans la journée d'hier, dont 58 étaient des enfants en bas âge. L'on cite aussi sur ce nombre plusieurs cas d'insolation.

**L'ARRACHEUSE DE DENTS.**—La *Patrie* raconte comme suit sa dernière cure à Montréal :

La dernière cure de l'arracheuse de dents du Champ-de-Mars :

L'autre matin, un pauvre diable se présente à elle; il avait un grain de poussière dans l'œil, qui le faisait souffrir depuis la veille.

La thaumaturge le fait monter dans son char, l'examine, lui extrait l'œil, le nettoie parfaitement, l'arrose un peu de baume chinois, puis le replace sans cérémonie dans son alvéole, à côté du nez de mon patient, qui s'en va en faisant des clins d'œil aux fillettes qui le regardent ébahis.

Feuilleton du "Journal des Campagnes."  
20 Juillet 1882.—No 13

ELIANE

Par Mme Augustus Craven.

(Suite)

"O mon pauvre maître ! s'écria Raynald épouvanté, pardonnez-moi. Soyez sans inquiétude, ne vous agitez pas, ne parlez plus... je vous obéirai aveuglement, disposez de moi et surtout indiquez-moi un moyen de vous défendre et de la protéger !"

Raynald, en prononçant des paroles qu'il ne mesurait plus, était tombé à genoux près du vieillard. Celui-ci posa un moment samain sur la tête du jeune :

"Dieu vous bénisse, murmura-t-il, mais vous ne pouvez rien... rien... que partir."

Raynald s'inclina en silence sous cette bénédiction paternelle ; et se reprochant d'avoir ajouté par sa véhémence à une agitation déjà trop vive, il se leva sans ajouter une parole de plus, et après être demeuré en silence auprès de son maître, jusqu'à ce qu'il eût vu se calmer un peu le spasme auquel il était en proie, il jeta un dernier regard sur ses traits vénérables, puis, autour de lui, sur le paisible lieu d'étude et de repos dont il se voyait banni avec autant de douleur que de colère, et il sortit enfin lentement de la chambre.

À la porte, il rencontra Assunta, et lui dit à voix basse de veiller avec soin sur son maître, puis il descendit en courant le long escalier, dans un état d'exaspération qu'aucune réflexion ne parvint à calmer.

Il comprenait bien le parti infernal que Taldeo Marini avait su tirer de sa présence chez son frère. Mais il était loin de soupçonner par quelles insultes, par quelles insinuations, sa langue de vipère s'était vengée sur celui-ci du nouveau refus qu'il lui avait fait essuyer, et du mécompte effrayable qui en résultait pour lui-même. Toutefois il était évident que, pour quelque temps du moins, Raynald ne pouvait mieux prouver son dévouement à Biagio, et son respect pour sa fille, qu'en n'approchant plus du vieux palais d'Ara-Cœli. Mais c'était lui arracher son unique plaisir, ainsi que sa seule occupation. Aussi, il ne s'était pas trouvé si à plaindre depuis le jour où il avait senti le bonheur de sa vie lui échapper.

Il dormit peu, et le lendemain, au réveil, sa première pensée fut qu'il n'avait plus rien à faire de sa journée. Cette habitude journalière lui était devenue indispensable, et Raynald en supportait la privation avec toute l'impatience que nous lui connaissons.

Il se leva tard et passa toute la journée dehors pour se distraire. Chose, à Rome, facile et presque toujours salutaire, parce que, lorsqu'on se livre à elle, elle sait vous grandir, vous consoler et vous instruire. Elle a mille langues dont elle peut se servir pour se faire entendre, et si elle n'y parvient pas, c'est que l'âme est sourde, et qu'aucune issue n'y est ouverte, par laquelle le grand, le beau ou le saint, y peuvent pénétrer.

Pour Raynald, il n'en était point ainsi ; toutefois, ce jour-là il avait beau faire, ses pensées le ramenaient toujours vers le vieux palais dont l'entrée lui était interdite. Il revoyait son vieux maître dans son angoisse, il revoyait le visage insolent de l'impresario qu'il aurait voulu souffleter. Il revoyait surtout Ersilia, avec un mélange d'admiration, d'intérêt et de méfiance : il se demandait

mille fois si elle aurait le courage de vouloir, d'agir, de résister enfin, non seulement à la pression d'autrui, mais à son propre penchant ? Et voyant avec effroi, dans un avenir peut-être prochain, sa jeunesse, sa beauté, son talent, son innocence elle-même, exploités par de vils calculs, alors il éprouvait pour elle une compassion inquiète et tendre. Son pauvre maître lui semblait incapable de la guider, et il les trouvait à plaindre, non seulement l'un et l'autre, mais l'un par l'autre.

Vers la chute du jour, il se trouva dans Saint-Pierre, non point par hasard, ni que ce fût sur son chemin, mais parce qu'il savait que, dans le grand silence et le repos majestueux de cette vaste enceinte, dans l'harmonie qui y règne, dans la lumière qui la remplit, il se trouvait un apaisement dont il avait mille fois éprouvé la puissance.

Il entra, et s'avança jusqu'à l'un des grands piliers situés non loin de la Confession. Là, il demeura longtemps immobile, tandis qu'autour de lui, dans l'immense nef et dans les bas côtés, l'ombre s'épaississait et ne laissait plus apercevoir que de loin en loin quelques fidèles et quelques curieux qui se dirigeaient vers la grande porte.

Au bout de quelques instants, il allait en faire autant, lorsqu'il entendit un bruit un peu plus accentué de pas et de voix, et, du fond de l'église, il vit s'approcher un groupe de cinq ou six personnes (évidemment composé d'étrangers) qui semblaient avoir été surpris par l'heure, et maintenant se hâtaient de sortir.

Il faut nous presser, car la princesse Hermione va au théâtre et elle dine de bonne heure."

C'était une femme qui avait dit ces paroles presque à haute voix. Une femme d'une taille remarquable et toute vêtue de noir, parée néanmoins, malgré son deuil, et ayant l'air fort élégante. Elle semblait, du reste, assez peu recueillie. Néanmoins, après avoir dépassé la Confession, elle s'arrêta un moment, retourna en arrière et se mit à genoux, tandis que les autres continuaient leur chemin. Un homme d'environ trente ans, demeura seul debout près d'elle. C'était évidemment son mari ou son frère, car, comme elle, il était en grand deuil. Au bout d'un moment il lui toucha l'épaule et il dit : "Venez, on nous attend."

Elle se leva précipitamment, et tous deux passèrent si près du pilier où Raynald était debout dans l'ombre, que la longue robe de soie de l'étrangère le frôla en passant.

Il était venu chercher une diversion aux pensées qui le préoccupaient ce jour-là. La surprise qu'il éprouva en ce moment lui en apporta une fort inattendue, car ceux qu'il venait de voir ainsi passer tout près de lui, c'étaient Constance de Longvilliers et Horace de Trévals !

XIX

Cette rencontre, cette soudaine vision du passé, causa à Raynald un moment d'émotion. Horace et Constance étaient étroitement associés, dans sa mémoire, au souvenir d'Eliane et de tout ce qui l'avait séparé d'elle, et il éprouva, à leur vue, la souffrance d'un homme à qui on arracherait violemment l'appareil qui couvrirait sa blessure.

Cette blessure recommença à saigner. Il les suivit un instant des yeux, puis les deux bras appuyés sur la base de l'immense pilier, le visage caché, il versa dans l'ombre des larmes qu'il n'aurait voulu laisser apercevoir à aucun être vivant.

Eliane lui apparut dans toute sa noblesse, dans sa douceur, dans sa fermeté, dans sa grâce incomparable...

il sentit le grand amour et la grande douleur de sa vie l'envahir comme au premier jour, et il passa sur lui comme une vague d'angoisse et d'admertume.

Si, comme l'imaginent quelques-uns, les âmes ont parfois, même ici-bas la puissance de communiquer l'une avec l'autre, on pourrait penser qu'en ce moment celle d'Eliane lui adressait une prière, un avertissement ou peut-être un adieu... Car cette heure était plus importante pour Raynald qu'il ne le pressentait. Sa destinée allait se précipiter, et c'était l'une des dernières où il demeurerait encore le maître de la diriger à son gré.

La nuit était presque venue, et il eût couru le risque d'être enfermé dans la grande basilique, si le bruit des clefs des gardiens, qui allaient en fermer les portes, n'eût heureusement frappé son oreille.

Il se hâta alors de sortir. Mais il ne reprit pleine possession de lui-même qu'en se retrouvant sur la place et au grand air.

Il respira alors et s'efforça de secouer l'angoisse qu'il venait d'éprouver. En cherchant à y parvenir, il se rendit compte du changement survenu dans sa vie depuis quelque temps.

Il n'avait certes rien oublié, il ne le sentait que trop, dès qu'une circonstance quelconque le ramenait vers ce passé si cher, et touchait en lui cette fibre douloureuse et profonde ; mais enfin, il avait moins souffert, cela était indubitable. En ce moment, au contraire, il reconnaissait en lui-même

I segni dell' antica fiamma,

et il sentait renaître une torture à laquelle, depuis quelques semaines, il avait été soustrait, par une distraction qu'il jugeait exempte de péril, bien qu'elle ne le fût point de charme ; et cette distraction, plus que jamais maintenant, il regrettait qu'elle lui fût ravie.

Car Raynald, nous le savons, n'aimait pas à souffrir. Son cœur était plus tendre, plus ferme, et plus fidèle que son caractère.

Il rentra moins calme qu'il n'était sorti : depuis trois mois, il n'avait pas passé une seule soirée chez lui. On était à la fin de janvier. La chambre, qui était chaude et gaie le matin aux rayons du soleil, lui sembla, maintenant sombre et glaciale.

Il appela son domestique, fit faire du feu et apporter des lumières. Mais ni la flamme du foyer ni celle de la lampe ne parvinrent à le remettre dans son assiette ordinaire.

Il alluma un cigare, et prit un journal qu'il commença à lire avec distraction. Il s'y trouvait plusieurs nouvelles politiques assez importantes.

Mais rien ne parvint à fixer son attention, hormis les seules lignes suivantes :

"Un cercle nombreux d'étrangers est réuni en ce moment à Rome. Parmi eux, on remarque beaucoup la jeune duchesse de Longvilliers. Le duc actuel, on le sait, a été longtemps connu dans le monde parisien, sous le nom de vicomte de Trévals... Il a hérité du titre de son oncle, le feu duc de Longvilliers (mort il y a trois mois), dont il vient d'épouser la fille."

"Je savais tout cela, murmura Raynald, ou du moins presque tout."

Il avait su en effet, au commencement de l'hiver, que le duc de Longvilliers était mort d'une fluxion de poitrine, rapportée de la chasse et sa rencontre à Saint-Pierre lui avait révélé le reste. Mais il voulait oublier cette rencontre, et tout ce qu'elle lui rappelait.

Il jeta là le journal, et acheva son

cigare, en se promenant à grands pas dans sa chambre. La solitude et le silence lui étaient en ce moment à charge. Le premier fagot étant consumé, il en jeta un autre sur le feu, et bientôt il eut trop chaud, et alors il ouvrit la fenêtre toute grande. Le même silence régnait à l'extérieur comme sur le Forum désert. La nuit était froide et sereine, étoilée. Aucun bruit, de près ou de loin, ne parvenait jusqu'à lui... Or, en ce moment, Raynald eut désiré entendre crier *A l'assassin !* ou *Au feu !* afin d'avoir à se précipiter au secours de quelqu'un. En un mot, il était dans une de ces humeurs où il aurait voulu qu'un événement quelconque, n'importe lequel vint l'arracher au poids de son isolement et de sa tristesse, et lui apporter soit un danger à affronter, soit une difficulté à vaincre.

En ce moment on sonna à la porte.

Une visite à pareille heure. Qui pouvait-ce être ?...

Un instant le cœur lui battit péniblement.

Serait-ce Horace ? Aurait-il découvert ma retraite ? Tant pis mille fois. Il ne voulait pas penser au passé, il voulait oublier...

La porte s'ouvrit... Ce n'était pas Horace.—c'était Myriel, le jeune artiste dont nous avons parlé.

Raynald le voyait toujours avec plaisir, mais en ce moment il était doublement charmé de sa visite.

"Soyez mille fois le bienvenu, dit-il en lui tendant les deux mains. Quel bon génie vous amène ?

—Ce n'est pas un bon génie, c'est tout le contraire, dit Myriel, qui en effet semblait fort troublé ; je suis venu au hasard, ne sachant pas si je vous trouverais, pour vous donner une nouvelle qui vous fera autant de peine qu'à moi. Notre pauvre vieux Biagio Marini est mort ce matin.

—Mort !... répéta Raynald stupéfait. Biagio Marini mort !... c'est impossible !

—Hélas ! cela n'est que trop vrai. Il paraît qu'hier au soir, il a reçu une visite de son odieux frère, et après cela...

—Oui, oui, je le sais. Je ne l'ai quitté qu'à près de minuit..."

Il se rappela alors le visage décomposé du vieillard, le spasme effrayant qui avait suivi le départ de son frère.

"O mon Dieu ! pourquoi l'ai-je quitté ? di-il en se frappant le front.

—Je ne vois pas ce que vous auriez pu faire, car à l'heure où il s'est couché, il était en apparence remis de la crise qu'il avait eue. C'est du moins ce que m'a dit Assunta..."

—Vous avez vu Assunta ?

—Oui. Aujourd'hui, par hasard, j'avais un renseignement à demander au professeur. Lorsque je suis parvenu à son étage, j'ai trouvé un grand désordre partout, plusieurs inconnus dans le salon, et au milieu d'eux Taddeo Marini, trop affairé pour s'occuper de moi. Toutes les portes étaient ouvertes. J'ai poursuivi mon chemin jusqu'à la chambre de notre pauvre maître... et là, Liminges, je l'ai trouvé étendu sans vie sur son lit. Assunta à genoux et pleurant, Ersilia debout, les yeux grands ouverts, immobile, pétrifiée.

—La pauvre malheureuse, que va-t-elle devenir ?...

—Oui, en vérité, que va-t-elle devenir ?...

Les deux jeunes gens se turent un instant, puis Myriel reprit :

Il paraît que tout ce qui s'est passé a été déchirant. La pauvre Ersilia s'était endormie hier au soir sans la moindre inquiétude. Assunta dit que dans la soirée elle avait chanté pour faire plaisir à son père...

—Je sais. Mais après ? Après ?

—Lorsque Assunta a quitté son maître, je vous l'ai dit, il semblait remis.

Il était seulement fort pâle, et avait encore quelque peine à respirer. Elle couche dans un cabinet qui sépare la chambre du professeur de celle de sa fille. Vers cinq heures, elle a cru entendre un gémissement. Elle a couru auprès de son maître... Un nouveau spasme l'avait saisi, plus violent que le premier, un spasme mortel. La malheureuse Ersilia, réveillée en sursaut au cri d'Assunta, s'est élancée près de son père... Il avait perdu connaissance ; toutefois, à la voix de sa fille, il a rouvert les yeux et a semblé reprendre quelques forces. Assunta en a profité pour envoyer à la hâte chercher un médecin et un prêtre, qui, demeurant tout près, a été vite au chevet du mourant. Il avait alors recouvré la parole... Après avoir accueilli, comme un bon chrétien, le prêtre, qui est de leurs amis, il s'est tourné vers sa fille, et, d'une voix voix entrecoupée, il lui a dit :

— Tu me le jures, n'est-ce pas... Tu me le jures ?

— Oui, oui, dit la pauvre Ersilia en sanglotant, je te le jure.

— Devant Dieu et la Madone ?

— Devant Dieu et la Madone.

Notre pauvre maître prit alors son crucifix de sa main défaillante, et le fit baiser à sa fille, le baisa ensuite lui-même, et retomba épuisé, expirant. Avant huit heures il était mort.

Raynald avait désiré qu'un événement quelconque vint l'arracher à lui-même ; il était servi à souhait, il en était fort peu qui, dans sa situation actuelle, pût l'émouvoir davantage, et il se passa quelque temps avant qu'il fût en état de reprendre l'entretien. Myriel n'aimait pas moins que lui leur vieux professeur, mais il ne savait pas aussi bien ce qui s'était passé dans son intérieur en dernier lieu.

— Il paraît, dit-il, que cette promesse réclamée de sa fille, c'était celle de ne jamais chanter au théâtre.

— Je n'en doute pas, il redoutait cela plus que la mort.

— Mais alors, encore une fois, que va-t-elle devenir ?

— C'est ce que je me demande.

— Connaissiez-vous Taddeo Marini ?

— Oui, j'ai ce malheur.

— Vous savez que c'est un homme vulgaire, avide, et sans scrupule, et sa femme est pire que lui.

— Je ne la connais pas, mais j'en étais sûr, et ce sont là les seuls parents de cette malheureuse Ersilia ! Quel avenir pour la fille d'un homme tel que notre pauvre maître !

Myriel dit :

— Oui, en vérité, c'est fort triste pour elle, mais je le vois d'ici, la belle Ersilia oubliera sa promesse. D'après ce que j'ai entendu dire à Vincenzo Loriani, elle a un de ces talents qui assurent le succès, c'est-à-dire la fortune. Elle sera bientôt en position de n'avoir aucun besoin d'eux.

Raynald répondit avec chaleur :

— Peut-être, mais après avoir été exploitée par eux, après que son oncle l'aura traînée de ville en ville, après qu'elle aura été exposée à tous les dangers de ce genre de vie, qu'elle sera perdue enfin comme tant d'autres. Comment pouvez-vous parler de cela tranquillement, vous, Myriel ?

— Que voulez-vous que j'y fasse, mon cher ami ? Je le déplore sans doute, mais je n'y puis absolument rien. Je me borne donc à espérer que si, comme cela est fort probable, Ersilia manque à son serment, elle se montrera digne de l'éducation qu'elle a reçue, en demeurant sage et vertueuse, ainsi que l'ont été, en Italie, bon nombre de cantatrices et d'actrices parmi les plus célèbres.

La conversation entre les deux jeunes gens se prolongea encore longtemps. Raynald se fit répéter tous les détails recueillis par Myriel, et

enfin, au moment où celui-ci allait le quitter, il lui dit :

— Après un pareil malheur, surveillant lorsque depuis près de trois mois j'ai passé tout mon temps chez le professeur, je ne puis me dispenser d'aller voir sa fille. Ce serait de ma part, un manque d'égards brutaux ; ce serait me montrer vis-à-vis d'elle dénué de cœur aussi bien que de respect. Pourriez-vous découvrir par Assunta à quelle heure il me sera permis de venir, avec l'assurance de ne pas me rencontrer avec l'oncle, que je tiens essentiellement à éviter ?

Les dernières paroles de Biagio Mariani à Raynald avaient été pour lui dire de ne jamais revenir, mais, dans la circonstance actuelle, Raynald se croyait permis de n'en pas tenir compte, toutefois il aimait mieux charger son ami de ce préliminaire, et ne pas se présenter chez Ersilia sans son consentement. Peut-être voulait-il pouvoir se dire qu'il avait été appelé. Myriel réfléchit un moment. Ersilia ne quitterait certainement pas la dépouille de son père, tant qu'elle ne lui aurait pas été enlevée, il était donc inutile de songer à la voir avant l'enterrement du professeur, qui devait avoir lieu le lendemain à la chute du jour.

— Vous y viendrez, n'est-ce pas ? poursuivit Myriel. Nous autres de l'Académie de France, nous irons tous... et bien d'autres notabilités sans doute... Pauvre Biagio Mariani !... Ceux qui l'ont oublié de son vivant se souviendront de lui en apprenant sa mort, et ils préluderont à l'illustration de sa mémoire en venant lui rendre un dernier hommage !...

Myriel ne se trompait pas. Le lendemain les modestes funérailles du professeur furent honorées de tout ce que le monde littéraire et savant renfermait d'illustre à Rome. Raynald et son ami n'eurent point de peine à se cacher dans la foule qui le jour tombé, suivit, à la lumière des torches, le cercueil de son pauvre maître.

En arrivant au cimetière de San Lorenzo, où Biagio avait demandé à être déposé auprès de sa femme, ils aperçurent, agenouillée à quelque pas de la fosse ouverte, Ersilia, qu'aucune force humaine n'avait pu empêché de suivre son père jusqu'à sa dernière demeure, et près d'elle, Assunta, pleurant et priant tout haut. La cérémonie était achevée, et la foule presque tout entière écoutée, sans qu'elles eussent quitté leur place. Myriel s'approcha d'Assunta, et échangea quelques mots avec elle, mais Ersilia ne le remarqua pas. Elle ne semblait ni voir ni entendre... Un épais voile noir cachait entièrement ses traits.

Tandis que les deux amis revenaient ensemble, tristes et les yeux humides, Myriel dit à Raynald que, le lendemain, à la même heure, Ersilia le recevrait.

— Assunta est prévenue, elle vous fera entrer ; elle ne croit pas que l'oncle Taddeo vienne les visiter demain. C'est après-demain, dès l'aube, qu'il doit venir les chercher pour les emmener chez lui.

Raynald frémit encore une fois, mais ne fit aucune réflexion. Myriel avait raison, il n'y avait rien à faire, toute intervention de leur part eût été non seulement inutile, mais absurde et compromettante pour Ersilia.

Il n'en attendit pas moins, avec une fiévreuse impatience, l'heure où il pourrait retourner pour la dernière fois dans ce vieux palais où, depuis quelques mois, s'était écoulée la meilleure partie de sa vie.

Il fut exact. Assunta le fut aussi. Elle l'attendait dans l'antichambre. Elle lui fit traverser la petite galerie et l'introduisit sur-le-champ dans le

salon où se trouvait sa jeune maîtresse.

Ersilia, assise à sa place ordinaire, ressemblait à une statue de marbre blanc. Sa pâleur, que son vêtement noir rendait plus frappante, et son immobilité avaient quelque chose d'effrayant.

Lorsque Raynald parut, elle ne bougea pas. Il s'approcha d'elle en silence, alors elle se leva avec effort et lui tendit la main, mais lorsqu'il la prit et la serra dans les siennes, elle la lui retira vivement, et fondant en larmes, en retombant assise sur le siège qu'elle venait de quitter.

— O signor Rinaldo, que je suis malheureuse !

Dans sa voix, dans ses larmes, il y avait quelque chose de déchirant et de touchant, qui appartient à l'enfance et au délaissement !

Que n'était-elle réellement un enfant ! Que ne pouvait-il la prendre dans ses bras, l'emporter bien loin et la mettre en quelque lieu de sûreté à l'abri de tout malheur et de tout mal ! Ce fut là la pensée qui traversa l'esprit du jeune homme en même temps que celle de la fatalité qui allait la séparer, non seulement de lui, mais de toutes les pures influences qui l'avaient environnée jusqu'à ce jour.

— Signorina Ersilia, lui dit-il d'une voix troublée, je vous plains plus qu'aucune parole ne peut vous le faire comprendre.

Elle le regarda avec une expression de vive reconnaissance.

— Merci, dit-elle, votre pitié me fait du bien.

— Qu'allez-vous faire maintenant ? dit-il, voulant, sans l'attendrir davantage, l'obliger à parler d'elle-même.

Elle répondit d'un air sombre :

— Demain je quitte cette maison, je vais aller demeurer dans celle de mon oncle Taddeo.

— Il vous aime, je crois, il sera bon pour vous, j'espère.

Elle ne répondit pas.

Raynald lui prit la main.

— Ersilia, je vous en prie, parlez-moi avec confiance, je vous le demande au nom de celle que votre père avait en moi.

— Oh ! oui, il vous aimait... Pauvre père !

Et ses larmes recommencèrent à couler.

— Vous me demandez si mon oncle m'aime ? reprit-elle au bout d'un instant après s'être essuyé les yeux. Oui, peut-être, je ne sais. Ce qui est certain, c'est qu'il va me faire souffrir... et beaucoup peut-être.

— Souffrir !... Comment ?

— En voulant me forcer à désobéir à mon père.

— Et vous, Ersilia, vous ne le voulez pas, n'est-ce pas ? dit Raynald avec chaleur et une certaine inquiétude qu'il ne put dissimuler.

Les yeux d'Ersilia flamboyèrent, et son visage se colora.

— Assurément non ! dit-elle. Quelle question signor Rinaldo ?... Je suis seule au monde, Je n'ai personne pour me protéger ; mais plutôt que de manquer à la promesse que je lui ai faite... à lui qui n'est plus là, j'aimerais mieux subir tous les tourments de la terre !... Seulement poursuivie-elle en reprenant sa voix ordinaire, simple et triste, — je sais qu'il faudra beaucoup souffrir.

Jamais jusqu'à ce moment, Ersilia n'avait réveillé dans le cœur de Raynald le moindre sentiment qui pût l'inquiéter ou le mettre sur ses gardes. Il l'avait mille fois contemplée et écoutée avec admiration, mais nous l'avons dit, sans rien éprouver de plus vif que l'intérêt et la pitié que faisait naître sa situation, plus encore que sa personne.

En ce moment, à cette pitié portée jusqu'au degré le plus intense, se joignit une émotion absolument nouvelle. Cette énergie soudaine

qu'il n'avait jamais dévinée en elle, cette acceptation de la souffrance, ce courage héroïque et tranquille, le firent rosir d'avoir jamais pu la soupçonner de faiblesse et la transformèrent à ses yeux. Elle cessa tout d'un coup de lui paraître une enfant, et songeant que cette créature charmante allait être livrée à des misérables, il se sentit saisi d'une sorte de désespoir, car sa conscience lui fit sur-le-champ comprendre qu'il devenait plus inhabile que tout autre à la protéger. Il s'était révolté lorsque le père d'Ersilia l'avait conjuré de s'éloigner, car alors il se sentait soupçonné injustement... Mais en ce moment les paroles du pauvre vieillard résonnaient à son oreille avec un sens nouveau : Vous ne pouvez RIEN ! RIEN, RIEN que, partir et il lui sembla que demeurer près d'elle au seul instant de plus, c'était presque trahir celui qui avait confié à son honneur ses angoisses paternelles.

— Il se leva sans parler, et sans la regarder...

— Vous partez, Rinaldo !...

Ce fut le cri d'angoisse que pousse le cœur à l'heure d'un abandon suprême... Celui du noyé dont le dernier appui se brise, celui du blessé dont les compagnons s'enfuient... le cri de tous enfin, auquel le cœur qui l'entend peut le moins résister.

Raynald s'arrêta incertain et troublé... toutes les voix de l'honneur et du devoir lui disaient de partir, mais toutes celle de la compassion et de la tendresse lui disaient de rester... Ses idées devenaient confuses... il perdit la faculté de discerner laquelle des deux routes il devait suivre, et dans ce combat, il n'avait pas encore remporté une complète victoire, lorsqu'Assunta ouvrit la porte à la hâte, en disant :

— Signorina, votre oncle et la signorina Clorinda.

Et Raynald debout au milieu de la chambre se trouva face à face avec l'impressario et sa femme !

Lorsqu'on est au moment de perdre les sens, il peut être utile que l'on vous jette de l'eau glacée au visage, et ce fut là l'effet produit sur Raynald par cette apparition. Il revint à lui, et comprit ce que sa présence avait de compromettant pour Ersilia. Mais il prit à l'instant l'attitude calme et hautaine d'un homme qui n'est ni embarrassé de rester ni pressé de sortir...

Quant à ceux qui venaient d'entrer, après un premier moment de malveillante surprise, ils ne songèrent l'un et l'autre qu'à tirer parti de cette rencontre.

— Je salue très humblement Votre Excellence, dit Taddeo, et c'est de sa part une grande bonté que de venir nous visiter dans notre chagrin.

Qu'elle me permette de lui présenter ma femme. Clorinda, dit-il en s'adressant à elle à demi-voix, à la marchese...

— Davvero !... est-ce possible ?

s'écria celle-ci en faisant une profonde révérence, tandis que Raynald sentait son apathie pour l'impressario redoublée par celle que lui inspirait sa femme.

En effet, il y avait dans la personne de la signora Clorinda, à travers un reste de beauté, le mélange le plus répulsif de vulgarité, de malice et de bassesse.

— C'est vraiment une très grande courtoisie de la part del signor marchese, de venir ainsi tenir compagnie, à la petite, dit la tante d'Ersilia en s'approchant de celle-ci et l'embrassant sur le front. Puis, lui frappant doucement la joue avec son éventail : — Allons, *figlia mia*, puisqu'il est venu pour te distraire, tâche d'être un peu plus aimable pour lui.

Pendant ce temps, Taddeo avait apporté un siège. Mais Raynald demeurait debout, et l'impressario fit

mine de ne pas vouloir s'asseoir devant lui.

Raynald hésita ; plus il sentait croître la haine que lui inspirait ce couple, plus il lui répugnait de songer qu'Ersilia allait demeurer entre leurs mains, plus aussi il avait de peine à la quitter.

— J'étais venu, dit-il enfin froidement, pour témoigner à la signorina la part profonde que je prends à son chagrin ; j'avais pour le professeur Biagio Marini autant d'amitié que de respect.

— C'est un honneur pour lui et pour nous, mais, puisque vous daignez parler de votre amitié pour mon frère, permettez-moi, comme le tuteur de ma nièce et le remplaçant de son père auprès d'elle, de vous demander un moment d'entretien en sa présence.

Ersilia leva un instant la tête d'un air surpris. Raynald ne le fut pas moins, mais il répondit avec encore plus de hauteur qu'auparavant :

— Je ne devine pas ce que le signor Taddeo Marini peut avoir à me dire, mais j'écoute. Et il demeura debout près du siège que Taddeo lui offrait obséquieusement.

— Puisque vous connaissiez si bien mon frère (que Dieu ait son âme), vous savez qu'il était un saint aussi bien qu'un savant ?

Je sais qu'il était l'un et l'autre. — Et vous savez aussi, je suppose, dit Clorinda avec vivacité, venant seconder son mari, que, pour les affaires de ce monde, il était un enfant.

— Laisse-moi parler, dit celui-ci, qui se rendait compte qu'en ce moment sa femme n'était point une utile auxiliaire, il répéta pourtant après elle : — Oui, un enfant. Mon frère était en beaucoup de choses, un véritable enfant. Tel il était né, tel il est mort.

— Où voulez-vous en venir, signor Taddeo ?

— À ceci, répondit Taddeo, sans plus de préambule. Ma nièce Ersilia, je ne crains pas de le dire devant elle, est non seulement jeune et belle, mais, j'ose le déclarer, elle a un talent de premier ordre : or, par un scrupule puéril et incompréhensible, mon frère... ici Ersilia tressaillit, et ses yeux prirent un éclat inquiétant pour celui qui parlait. Son oncle s'en aperçut :

— Excuse-moi, petite, ne te fâche pas et laisse-moi dire. Quand M. le marquis m'aura entendu, il jugera, et s'il trouve que j'ai raison, s'il m'aide à te persuader... toi aussi peut-être alors, ma petite Ersilia, tu consentiras à m'écouter et à m'obéir... et tu...

— Non, *sic* Taddeo, dit tout à coup Ersilia, en se levant toute droite et tremblante d'émotion : je ne désobéirai à mon père pour complaire à personne, à personne au monde, sachez-le bien, PAS MEME A LUI !...

Cette parole à peine échappée de ses lèvres, Ersilia rougit, et se couvrit le visage deses deux mains. Raynald, comprimant avec peine l'émotion que cet involontaire aven venait de lui causer, dit à son tour :

— La signorina Ersilia peut être bien certaine que jamais un pareil conseil ne sortira de ma bouche. Je sais quelle était la volonté de Biagio Marini. J'admire et je respecte sa fille de s'y conformer.

— Eh bien, moi, dit alors Taddeo, saisi d'un accès de rage qu'il ne put plus maîtriser, eh bien moi, je n'admire ni respecte une jeune fille qui, au lieu de gagner sa vie honnêtement, en faisant usage des talents que le ciel la a départis, a préféré jeter sa réputation au vent, en se laissant courtiser sous les yeux de son père, qui n'y voyait goutte, et, dès le lendemain de sa mort, en recevant son amant tête à tête sans scrupule et sans honte !...

A peine la grossière insulte fut-elle proférée, qu'Ersilia bondit comme si une flèche l'eût blessée. Ses lèvres devinrent aussi blanches que son visage.

— O sainte Vierge Marie ! dit-elle d'une voix suppliante, en se frappant le front d'un air égaré, ayez pitié de moi ! Puis elle fit quelque pas comme si elle voulait s'enfuir...

Taddeo fut effrayé de l'effet de ses paroles et voulut se rapprocher d'elle. Mais Raynald l'en empêcha d'une main, dont la force était triplée par la colère, il prit l'impressario au collet, et le jeta à quatre pas en arrière ; puis s'approchant lui-même d'Ersilia, il dit :

— La fille de Biagio Marini ne sera plus insultée à l'avenir sans la protection d'un mari. C'est celle que je lui offre... la seule qu'elle eût jamais acceptée !

Ersilia le regarda un instant comme si le sens de ses paroles avait peine à pénétrer dans son esprit, puis elle poussa un faible cri et murmura d'une voix défaillante :

— O père ! tu as prié pour moi ! Elle tomba évanouie dans les bras de Raynald.

XX

Que se passait-il pendant ce temps dans le plus beau château de France (ainsi que, sans trop de flatterie, beaucoup de gens nommaient le château de Crécy), où nous allons maintenant ramener nos lecteurs, ceux que la nécessité de suivre les pas de Raynald nous a fait perdre de vue.

C'était en effet dans cette belle demeure que la marquise de Liminges séjournait en ce moment, et passait, pour la seconde fois, sous le toit de sa fille la plus grande partie de l'hiver.

Eliane, comme de raison, s'y trouvait avec elle, et les deux cousines, réunies ainsi pendant presque toute l'année (car M. et Mme de Monléon allaient à Erlon dans le courant de l'été, et au printemps on se retrouvait à Paris), avaient renouvelé leur intimité première, et beaucoup de circonstances avaient contribué à la rendre plus étroite et plus tendre encore que par le passé.

Blanche de Monléon était mariée, maintenant, depuis plus de dix-huit mois. Un bel enfant égayait déjà la maison, un autre était attendu vers la fin de l'été ; et ce quelque chose de grave que donne la maternité, même la plus heureuse, avait fait disparaître le reste d'enfantillage qui lui était demeuré même après son mariage.

Cette tendresse nouvelle et profonde semblait avoir élargi son cœur, et donné à ses autres affections un caractère plus élevé et plus sérieux qu'auparavant.

Le château de Crécy, sa charmante demeure, placé au sommet d'une colline boisée, s'apercevait au loin, à travers les sinuosités de la route par laquelle on y parvenait, après avoir franchi la grille somptueuse et un peu massive qui ouvrait l'entrée du parc.

Ce château, dont les tours dataient encore de l'époque reculée où les seigneurs de Crécy y avaient soutenu plus d'un siège redoutable, avait le rare avantage d'avoir toujours été habité par ses maîtres légitimes, même aux jours révolutionnaires les plus sombres.

Peut-être cette exception ne faisait-elle pas honneur à tout le monde, et Yves de Monléon soupçonnait son grand-oncle d'avoir pactisé avec l'iniquité, et payé l'exemption dont il avait joui d'un prix qui lui rendait ce devancier antipathique. Maintenant que, par l'extinction de sa lignée, le château avait passé, ainsi que le domaine, aux Monléon, Yves avait fait reléguer son portrait (naguère le plus bel ornement de la salle à

manger) dans une chambre inhabitée, et en général il s'était efforcé de détruire les traces de Jules-Gaston-Louis, marquis de Crécy, pour y substituer les souvenirs de sa propre famille.

Dans cette louable intention, les travaux d'Yves avaient été considérables ; mais ils avaient été accomplis avec un goût raffiné, qui trahissait, chez lui, un fonds inconscient de poésie en assez grand contraste avec ses habitudes simples, ses opinions positives et ses manières qui, sans manquer tout à fait de distinction, n'étaient pas toujours exemptes de rudesse.

Le château était donc devenu une merveille pour ses arrangements intérieurs, aussi bien que pour ses décorations ; et, encore cette fois, à l'imitation des Anglais, auxquels il ressemblait tout en les détestant, Yves avait fait de son château sa principale demeure, et n'avait à Paris qu'un modeste appartement, qu'il occupait avec sa femme, pendant deux ou trois mois tout au plus, au commencement du printemps.

Si on eût présenté d'avance cette perspective à Blanche, peut-être l'eût-elle trouvée sévère. Mais elle adorait son mari, qui le lui rendait. Cela simplifiait déjà bien des choses, car elle lui eût fait sans peine le sacrifice de ses propres goûts. Mais de plus, elle aimait Crécy tout autant que lui, et elle répétait souvent que le cadre qui entourait son bonheur réalisait, non moins que ce bonheur lui-même, tous les vœux et même tous les rêves qu'elle avait jamais formés.

La marquise de Liminges, toujours attendue avec impatience par sa fille, et accueillie avec joie par son gendre, jouissait elle-même dans ce beau lieu de la satisfaction qui lui était la plus chère de toutes : celle de se mirer dans son propre ouvrage, et de pouvoir se complaire dans la pensée de la sagesse qui avait su préparer et accomplir le bonheur dont elle était maintenant le témoin.

En revanche, quel souci lui causait encore le sort de celui de ses deux enfants, qui, au lieu d'accepter de ses mains l'heureuse destinée qu'elle lui avait préparée, s'était obstiné à disposer de son propre sort, et maintenant prolongeait au delà de toute prévision et de toute raison, un exil dont son cœur maternel souffrait plus encore qu'elle ne voulait l'avouer.

Quant à prononcer le mot qui aurait pu y mettre un terme, elle n'y songeait jamais. Ce mot, d'ailleurs, elle s'était habituée à ne plus y attacher d'importance. Raynald était parti, donc il s'était soumis. Il ne parlait plus d'Eliane dans ses lettres, donc il n'y pensait plus. Jamais de son côté, la marquise n'avait parlé à personne de la cause véritable du départ de son fils ; sauf Malseigne, nul ne l'avait soupçonné, car elle avait pour principe que beaucoup de choses n'existent que parce qu'on en parle, et qu'en les taisant avec persévérance, on les fait évanouir. Principe peut-être assez douteux dans le cas en question, mais qui dans d'autres ne manque pas d'une certaine vérité.

Quoi qu'il en soit, ni avec sa fille, ni avec sa nièce, ni avec qui que ce fut au monde, elle n'avait abordé ce sujet, ce qui ne l'avait pas empêchée, au premier moment, d'être un peu préoccupée de la conduite d'Eliane, et de se souvenir, avec un retour de sa méfiance passée, de son éducation première. Raynald affirmait qu'il avait su se taire. Mais, si elle l'avait deviné et si les sentiments de son cousin l'avaient touchée ou éblouie, n'aurait-elle pas été capable de correspondre avec lui en secret, et d'attiser ainsi, au loin, la flamme que cette longue absence était destinée à éteindre ?

Cette inquiétude ne fut que de

courte durée. La marquise avait elle-même trop de grandeur et de noblesse dans le caractère, pour ne pas discerner ces qualités chez les autres ? Il ne fallait, en réalité, qu'un bien léger examen pour s'interdire la possibilité de soupçonner Eliane de duplicité, de mensonge, ou même de dissimulation, à moins que l'on ne donne ce nom à la faculté de taire ce qu'on souffre, et, lorsque la vie devient lourde, de savoir en porter le poids seule et en silence.

Que la vie d'Eliane, facile, heureuse et légère jusque-là, fût en effet devenue, en un seul instant triste et accablante, cela est vrai. Qu'elle eût souffert, cela était certain, et même souffert à ce point, qu'un instant ses forces avaient fléchi. Alors sa tante, oubliant tous ses griefs, lui avait prodigué les plus tendres soins ; et dès qu'elle avait été en état de partir, elle l'avait emmenée à Crécy, pour y achever sa convalescence. Ceci s'était passé à la fin de l'automne qui avait suivi le mariage de Blanche et le départ de Raynald.

Ni sa tante, ni sa cousine n'examinèrent profondément qu'elle avait été la cause de ces premiers accès de fièvre, qui, négligés d'abord, s'étaient transformés en une maladie grave. Peut-être Eliane elle-même ne s'en rendit-elle pas mieux compte. Elle s'était, il est vrai, senti un moment dans le cœur une source de joie vive et jaillissante qui avait été violemment refoulée, puis tarie, et elle avait éprouvé ensuite un vide soudain, un mortel ennui, une fatigue extrême. Elle s'était trouvée dans un désert, sans eau, sans fleurs, sans verdure, le ciel seulement au-dessus de sa tête, et pendant quelque temps le ciel même, plus loin et moins bleu qu'auparavant !...

Mais il n'était pas dans la nature d'Eliane de succomber, soit à la faiblesse physique, soit à la langueur morale. Elle triompha bientôt de l'une et de l'autre. Peu à peu elle se refit une vie saine, et cette sérénité reconquise, elle sut la répandre autour d'elle, si bien que la marquise, après avoir formé pour sa nièce plusieurs projets qui avaient échoué comme le premier contre la volonté de celle-ci, avait fini par se demander un jour ce qu'elle deviendrait elle-même, si jamais elle devait se séparer d'elle. La vie était toute différente, lorsqu'Eliane était là. Elle disait cela à son tour. D'autres l'avaient dit et senti avant elle ; mais elle s'en apercevait maintenant pour son propre compte.

Ainsi s'était écoulée toute une année et au delà. On était maintenant à la fin du second hiver passé à Crécy, et cette fois Armand de Malseigne faisait partie de la réunion.

Depuis l'entretien qui avait eu lieu à Erlon entre lui et la marquise (entretien que le lecteur n'a peut-être pas oublié, il était demeuré très fréquemment absent. Il était, disait-il, retenu chez lui, en Bourgogne, où il faisait exécuter des travaux qui exigeaient sa présence. La marquise attribuait à un autre motif cette attitude nouvelle, dont elle souffrait presque autant que de l'absence de son fils, et elle se demandait souvent si elle ne l'avait pas blessé par une supposition qu'il trouvait réellement impardonnable, ou bien... si elle l'avait blessé davantage encore en devinant trop juste ?...

(A suivre)

Tomy, dit le *Figaro*, s'est oublié au lit.

— Ce n'est pas ma faute ! s'écrie-t-il.

— Et à qui donc est-ce la faute ?

Après un moment de réflexion :

— C'est la faute à St-Médard !

Pour rire

— On fait remarquer à Guy Bollard, dit le Clairon, que sa montre retarde.  
— Ce n'est pas étonnant, répondit-il. Les jours allongent si vite !

Lu dans une vitrine, faubourg, St-Denis :

CLYSO-POMPE-TÉLÉPHONE

— Le comble de la logique : Refuser de s'asseoir, parce qu'on fait partie de la magistrature debout.  
Le comble de la prévenance : Faire truffer ses pieds avant de les mettre dans le plat.

Entendu à la buvette du palais Bourbon :

— Comprenez-vous cela ! Dans plusieurs localités de ma circonscription personne ne voulait être maire !...

— Question de tempérament, cher collègue ! Vous êtes d'un pays où l'on craint le mal de maire !...

— Savez-vous, aimait à raconter feu Laurent Jan, comment j'ai appris la révolution de 48 ?

— Par un chien d'aveugle. J'étais alors dans une petite ville aux environs de Paris. Le 24 février, je vis le chien de l'aveugle de la gare mordre son maître. Je me dit : Bien sûr, ils ont proclamé la République à l'Hôtel de Ville. Et c'était vrai.

Chez la concierge : Mme Pillois et Mme Fenouillot sont en train de discuter :

— V'là mon sentiment, dit Mme Pillois. Mais je puis me tromper. Je n'ai pas la prétention d'être en faillite !

Une femme de la commune de Fours arrivait à Barcelonnette avec son âne chargé de bois. Un avocat, libre-penseur et ennemi des prêtres, s'approche d'elle et lui dit : Brave femme, voulez-vous vous charger d'une commission pour votre curé ?

— Volontiers, monsieur.

— C'est un baiser que vous lui porterez de ma part.

Et, s'approchant d'elle, il se disposa à l'embrasser. Cette femme le repousse, et, saisissant vivement la queue de son âne, dit au mauvais plaisant : "Tenez, monsieur, placez votre baiser sous la queue de mon âne, il en porterait bien d'autres." (Tené, monssu, bêta lou sous la coua dé mon azé, n'en pourtara ben d'ou-tres.)

L'avocat se sauva à travers les éclats de rire des assistants.

Le petit Tomy, gentlemen de six ans, pose à sa mère cette question insidieuse :

— On dit que Dieu est partout. Comment cela se peut-il ? On ne le voit nulle part.

— Je vais te l'expliquer, reprend la mère. Figure-toi un verre d'eau sucrée où le sucre est fondu...

Dans un restaurant, très proche voisin du palais Bourbon, un client interroge le garçon :

— Vous devez avoir la clientèle des députés pour les déjeuners ?

— Ah ! monsieur !... Vous ne les connaissez donc pas, les députés ? Ça ne prend rien au restaurant, ça se mange entre eux !...

Hier, pendant l'averse qui a inondé les parisiens, Mme Grumpir contemplait un cheval arrêté devant la porte de la maison.

— Pauvre bête ! comme il est mouillé ! On ne devrait pas laisser sortir les chevaux de ce temps-là... surtout en voiture découverte !

Le parain du petit Jacques est complètement chauve. Mais, en re-

vanche, il a les oreilles très velues. Frappé pour la première fois de ce détail, l'enfant terrible lui dit hier : — Parrain, pourquoi donc que tu ne mets pas plutôt tes cheveux sur ta tête ?

Bauduvel est au bras de sa femme, dans une rue déserte.

Deux gros rats passent dans leurs jambes.

Beauduvel fait un bond et pousse un cri terrible...

— Tu as eu peur ? demande la femme.

— Ah !... je préférerais voir un lion !...

— Un lion ?...

— Oui..., empaillé !

Deux paysans voyant sortir de la préfecture un instituteur qui portait sur son épaule trois lourds fusils destinés à son école :

— Tiens, dit l'un d'eux, c'est tout de même drôle de voir maintenant nos régents apprendre à nos gars à manier l'espingle.

— Comment ! dit l'autre, mais ça n'est pas drôle du tout, c'est au contraire très simple : puisqu'ils ne doivent plus leur apprendre à s'aimer, il faut bien qu'ils leur apprennent à se détruire.

Tomy, dit le Figaro, s'est oublié au lit.

— Ce n'est pas ma faute ! s'écrie-t-il.

— Et à qui donc est-ce la faute ?

Après un moment de réflexion :

— C'est la faute à saint Médard !

MARCHES DE QUEBEC.

Farine et Grains.

Québec, 20 juillet 1882.

Farine.—Sup. extra, baril, 196..	\$6 60	a	8 50
Extra .....	6 40	a	6 60
Forte pour boulanger...	7 00	a	8 50
Extra du printemps.....	6 25	a	6 40
Supérieure No. 2.....	5 80	a	6 00
Fine .....	5 25	a	5 40
Farines en poches, de 100 livres.....	3 10	a	3 30
Je seigle en quart.....	0 00	a	0 00
Maïs ou blé d'Inde blanc, par 200 livres.....	4 50	a	4 60
Maïs ou blé d'Inde jaune, par 200 livres.....	4 10	a	4 20
Grains.—Blé de semence (rouge) par 60 livres.....	1 60	a	2 00
Pois .....	1 05	a	1 10
Fèves le minot.....	2 70	a	3 00
Avoine 32 livres .....	0 47	a	0 48
Son par 100 livres.....	0 90	a	0 95
Gruau par 200 livres.....	0 90	a	0 95
Foin par 100 bottes.....	11 00	a	12 00
Paille par 100 bottes.....	7 00	a	8 00
Orge par minot.....	0 90	a	1 00

Provisions, Etc., Etc.

Québec, 20 juillet 1882.

Beurre frais par livre.....	\$0 20	a	0 21
.. sale .....	0 17	a	0 19
Patates par minot.....	0 75	a	0 80
Œufs par douz.....	0 18	a	0 20
Sucre d'érable par livre.....	0 08	a	0 10
Fromage, par livre.....	0 15	a	0 15
Oignons par caisse.....	6 00	a	6 00

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 20 juillet 1882.

Lard frais par 100 livres.....	\$10 00	a	10 50
.. frais par livre.....	0 12	a	0 13
.. sale .....	0 13	a	0 13
Jambons frais par livre.....	0 10	a	0 12
.. fumés .....	0 14	a	0 14 1/2
Lard Mess., 200 livres.....	25 50	a	26 00
.. Mince, .....	23 00	a	24 00
.. Prime Mess, .....	21 00	a	21 50
.. Engl. P. Mess, .....	20 50	a	21 00
.. Extra Prime, .....	19 00	a	19 00
Saindoux en sceau.....	3 10	a	3 15

Bœufs, Moutons, Etc.

Québec, 20 juillet 1882.

Bœuf tère qualité, par 100 livres.....	\$12 00	a	12 00
.. 2ème .....	10 00	a	10 00
.. 3ème .....	9 00	a	9 00
Bœuf par livre.....	0 06	a	0 15
Mouton par livre.....	0 12	a	0 15
Veau, .....	0 10	a	0 12 1/2

Poissons.

Québec, 20 juillet 1882.

Poissons.—Séchés le quintal.....	\$4 50	a	\$ 5 00
Morue verte le baril.....	5 50	a	6 00
Saumon No. 1, baril do 200 livres.....	19 50	a	20 00
Saumon N.1, la livre.....	0 12	a	00 13
Hareng du Labrador.....	5 00	a	6 50



Kendall's Spavin Cure.

LE REMÈDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puisque ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'ampoules.

LISEZ LES PREUVES CI-JOINTES : Hamilton, Mo., 14 Juin 1881.

B. J. KENDALL & CIE. Messieurs,

La présente note est pour certifier que j'ai fait usage du Kendall's Spavin Cure et que je l'ai trouvé tel qu'il était recommandé et même meilleur. En l'employant, j'ai réussi à faire disparaître des colossités, des esquilles, des excroissances ou d'autres difformités des os ; c'est un véritable plaisir pour moi que de le recommander en attestant qu'il est, pour les différentes maladies des os, le meilleur remède dont je me sois jamais servi, après en avoir employé un très grand nombre, ayant fait de ces maladies une étude spéciale pendant des années. Votre très respectueux P. V. CRIST.

DU "PRESS" D'ONONTA, NEW-YORK.

Ononta, New-York, 6 Janvier 1881. De bonne heure l'été dernier, Messieurs B. J. Kendall & Cie., d'Enosburgh Falls, Vt., ont passé un contrat avec les éditeurs du Press pour la publication, pendant une année, d'une annonce d'une demi-colonne, établissant les mérites du Kendall's Spavin Cure. En même temps, nous avons fait l'acquisition, de cette société, d'une certaine quantité de livres intitulés : Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies, que nous donnons aujourd'hui en prime à ceux des abonnés du Press qui paient d'avance.

A peu près au temps que l'annonce parut pour la première fois dans ce journal, M. P. G. SCHERMERHORN, qui réside près de Colliers, avait un cheval attaqué d'éparvin. Il lut l'annonce, et se décida à essayer l'efficacité du remède, bien que ses amis se moquent de sa crédulité. Il acheta une bouteille du Kendall's Spavin Cure, et commença à en faire usage sur le cheval suivant l'ordonnance. Il nous a informés cette semaine que ce remède a opéré une guérison si complète, qu'un vétérinaire habile qui a examiné l'animal dernièrement, n'a pu trouver trace de l'éparvin ni de l'endroit où il était situé. M. Schermerhorn s'est depuis procuré un exemplaire du Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses maladies, qu'il prise beaucoup et dont il ne se départirait pour aucun prix, s'il ne pouvait s'en procurer un autre exemplaire. Voilà ce que vaut l'annonce de bon articles.

D'UN ÉMINENT MÉDECIN.

Washingtonville, Ohio, 17 Juin 1880. Dr J. B. KENDALL & Cie, Messieurs :—Après avoir lu l'annonce que vous avez publiée dans le Turf, Field and Farm du Kendall's Spavin Cure, ayant un cheval de course de valeur, qui a été boiteux pendant dix-huit mois, par suite d'un éparvin, je vous en ai demandé par l'express une bouteille, qui a fait disparaître toute boiterie et toute tumeur, ainsi qu'un gros sucs qu'avait un autre cheval, et les deux chevaux sont aujourd'hui aussi sains que des poulains. La bouteille m'a valu cent dollars.

Respectueusement, H. A. BERTOLETT, M. D.

"KENDALL'S SPAVIN CURE."

Frémont, Ohio, 25 janvier 1881. Dr. B. J. Kendall & Cie. Messieurs.—Je crois qu'il est de mon devoir de vous offrir mes remerciements pour le bénéfice et le profit que j'ai retiré de l'usage de votre inestimable et célèbre "Kendall's Spavin Cure." Mon cousin et moi avions un magnifique étalon, valant \$4,000, qui avait un très mauvais éparvin, et que quatre chirurgiens-vétérinaires éminents avaient déclaré inguérissable, et fini pour toujours. En dernier ressort, je conseillai à mon cousin d'essayer une bouteille de "Kendall's Spavin Cure." Il eut un effet merveilleux ; la troisième bouteille l'a guéri, et le cheval est maintenant aussi bien que jamais. Le Dr. Dick, l'éminent chirurgien-vétérinaire d'Edinburgh, était mon oncle, et je prends un grand intérêt dans le succès de sa profession.

Sincèrement, JAMES A WILSON, Ingénieur Civil.

KENDALL'S SPAVIN CURE.

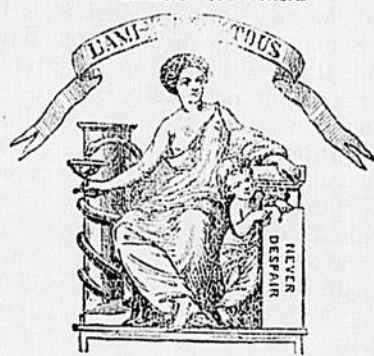
SUR LA CHAIR HUMAINE. Il a été employé dans des milliers de cas sur la chair humaine, avec un succès toujours si merveilleux, que nous sommes certain qu'il est le meilleur liniment découvert jusqu'à ce jour. Il a la force pour pénétrer où n'ont pu atteindre d'autres remèdes, et guérir les maux les plus difficiles, sans causer jamais aucune éruption ou autre altération de la peau, ni produire aucune douleur.

Prix : \$1.00 la bouteille, ou six bouteilles pour \$5.00. Tous les Pharmaciens l'ont en mains, ou pourront vous le procurer, ou bien il sera encore envoyé à n'importe quelle adresse sur réception du prix par les propriétaires Dr B. J. KENDALL & CIE, Enosburgh, Falls, Vt. En vente chez tous les Pharmaciens.

LYMAN, FILS & CIE,

Montréal P. Q., Agents généraux. Québec, 25 février 1882.—lan. 468

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DES TEMPS MODERNE



Les Pilules et

Onguent Holloway !

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/2d., 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et par, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé : THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London. Québec, 2 novembre 1881.—lan. C

HOP BITTERS.

(A Medicine, not a Drink.)

CONTAINS HOPS, BUCHU, MANDRAKE, DANDELION.

AND THE PUREST AND BEST MEDICAL QUALITY OF ALL OTHER BITTERS.

THEY CURE

All Diseases of the Stomach, Bowels, Blood, Liver, Kidney, and Urinary Organs, Nervousness, Sleeplessness and especially Female Complaints.

\$1000 IN GOLD.

Will be paid for a case they will not cure or help, or for anything impure or injurious found in them.

Ask your druggist for Hop Bitters and try them before you sleep. Take no other.

D. I. C. is an absolute and irresistible cure for Drunkenness, use of opium, tobacco and narcotics.

SEND FOR CIRCULAR.

All above sold by druggists. Hop Bitters Mfg. Co., Rochester, N. Y., & Toronto, Ont.

CONDITIONS

DU

JOURNAL

DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toutes les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement :—UNE PIASTRE. POUR LA FRANCE :—12 FRANCS 50.

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

Rue Buade, No 9.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, rue Buade, Québec.